



Les mutations agricoles du XXe siècle : le cas du canton de Grenade-sur-l'Adour

Griselda Basset

► To cite this version:

Griselda Basset. Les mutations agricoles du XXe siècle : le cas du canton de Grenade-sur-l'Adour. Anthropologie sociale et ethnologie. 2014. dumas-01100357

HAL Id: dumas-01100357

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01100357>

Submitted on 6 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BASSET Griselda

Master 2 recherche

Mention Cultures, Arts et Sociétés

Spécialité Anthropologie

Année universitaire 2013/2014

Les mutations agricoles du XXème siècle : le cas du canton de Grenade sur Adour



Source photographique : par l'auteur, 2014

Sous la direction de Monsieur Abel KOUVOUAMA

Les mutations agricoles du XXème siècle :
le cas du canton de Grenade sur Adour

Remerciements

Je tiens dans un premier temps à remercier toutes les personnes qui ont accepté que je recueille leur version de la vérité et leur histoire, et tout particulièrement les agriculteurs qui m'ont accueillie et m'ont permis d'avoir un aperçu de l'agriculture landaise.

Je voudrais tout autant remercier l'équipe du projet et plus particulièrement M. Cunchinabe, M. Kouvouama et Mme Casteret, qui m'ont guidée dans ma réflexion et dans l'écriture de ce mémoire.

Par ailleurs, je remercie aussi M. Chareyre qui nous a permis de nous joindre à ce projet et sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Pour finir, je voudrais remercier mes coéquipiers Mathilde Duparcq, Christelle Foulquier, Florent Beck ainsi que Tom Cousin, avec qui j'ai partagé de bons moments de bonne humeur autour de la table du gîte de Grenades sur l'Adour.

Table des abréviations

JAC : Jeunesses Agricoles Catholiques

CDJA : Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs

GATT : Accord général des tarifs douaniers et le commerce

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PAC : Politique Agricole Commune

MODEF: Mouvement de défense des exploitants familiaux

FDSEA: Fédération départementale

FNSEA : Fédération nationale

CUMA: Coopérative d'utilisation de matériel agricole

URSS: Union des républiques socialistes soviétiques

USA: Etats-Unis d'Amérique

OECE : Organisation européenne de coopération économique

OCDE: Organisation pour la coopération et le développement économique

IVD: Indemnité viagère de départ

SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

CETA : Centres d'étude des techniques agricoles

CGA : Confédération générale de l'agriculture

MSA : Mutuelle de Santé Agricole

AGPM : Association de groupement de producteurs de maïs

Sommaire

<i>Remerciements</i>	<i>3</i>
<i>Table des abréviations</i>	<i>4</i>
<i>Introduction.....</i>	<i>7</i>
<i>Partie 1 : Méthodologie et outils de recherche</i>	<i>11</i>
Chapitre 1 : Remise en contexte de l'étude et justification de la problématique	12
La problématisation du terrain.....	12
Grenades sur L'Adour et son aire d'influence	15
Les Hypothèses et concepts de recherche	18
Etats de l'art	23
Chapitre 2 : Méthodologie de l'enquête	25
Notre démarche de recherche	25
Les principes de recherche	26
Les sources mobilisées	26
Méthodologie de l'étude.....	27
Chapitre 3 : Méthodologie d'analyse	32
Une analyse du discours anthropologique	32
Un apport systémique pour une mise en perspective	36
<i>Partie 2 : L'agriculture en marche vers la modernité</i>	<i>40</i>
Chapitre 1 : La paysannerie du début du siècle : qu'est-ce qu'un paysan ?	42
Les reliquats d'un système féodal qui est... ..	43
... basé sur la puissance des grands propriétaires terriens.....	44
... et sur le travail des métayers.....	46
Les autres acteurs de ce monde agricole : les fermiers et les petits propriétaires.....	48
Un système cyclique d'autosuffisance alimentaire	50
Chapitre 2 : Un système en fin de vie.....	55
La première guerre mondiale : une prise de conscience	55
Le rapprochement du monde paysan et ouvrier.....	58
La révolte des métayers et la réaction des propriétaires.....	59
Les prémices d'un nouveau modèle : les potentialités de l'agriculture.....	61
Chapitre 3 : La structuration du monde paysan.....	65
Une ouverture au monde	65
« La révolution silencieuse »	68

Un enjeu devenu politique : le syndicalisme agricole	70
Influence d'acteurs multiples	73
<u>Partie 3 : Quand la machine s'emballe.....</u>	<u>79</u>
Chapitre 1 : « Produire pour produire » ou les conséquences de la mutation	81
Intensification de la production... ..	81
... Et atteinte des limites du système.....	83
Le recul de certains acteurs et l'avancée d'autres	84
Une transformation du lien social	85
Chapitre 2 : Etude de l'évolution d'une exploitation agricole	87
Présentation de l'entité familiale	87
Tradition et transmission	88
Le rôle de l'enseignement agricole	91
L'évolution du système de production.....	93
Chapitre 3 : Etat des lieux de l'agriculture d'aujourd'hui : Enjeux et problématiques	99
Des agriculteurs en perte de pouvoir	99
Des conséquences environnementales et économiques et sociales	102
Qu'en est-il de la culture paysanne aujourd'hui dans les Pays Grenadois?.....	104
<u>Conclusion.....</u>	<u>106</u>
<u>Bibliographie.....</u>	<u>109</u>
Ouvrages généraux.....	109
Thématiques spéciales	110
Mémoires, Revues et Thèses.....	110
<u>Webographie</u>	<u>113</u>
<u>Vidéographie</u>	<u>114</u>
<u>Annexes.....</u>	<u>115</u>

Introduction

Cette recherche se réalise dans le cadre d'un projet commandité par la communauté des communes des Pays Grenadois, financé par le conseil général des Landes et réalisé par le laboratoire ITEM de l'université de Pau. Ce projet de recherche a pour but de comprendre et de revaloriser l'ensemble du patrimoine de cette région afin de développer le tourisme ainsi que les autres pans de l'économie de la zone.

Le fil conducteur de cet important programme est l'atout de cette zone, soit les saligues de l'Adour. Ces zones humides sont des écotones d'une grande richesse biologique mais qui, paradoxalement, sont l'enjeu de nombreux secteurs de l'économie. Au cours des siècles, leurs usages ont évolué. En effet, elles ont servi de zones de pâturages, mais aussi de zone agricole, de gravière ou encore de zone de chasse, ou tout simplement de lieu de promenade. Ainsi, les saligues ont un rôle central dans le paysage de la région dans laquelle les villes se sont développées autour du fleuve Adour mais aussi en interaction avec celui-ci et parfois au détriment de la sauvegarde de l'écologie de ces milieux fragiles.

Dans ce contexte, le projet permet le développement de plusieurs recherches autour de cette thématique centrale qui est la saligue, et notamment une thèse en anthropologie accompagnée de plusieurs mémoires de master 2, et d'études biologiques permettant l'inventaire de la biodiversité de ces milieux. Un leitmotiv reste au cœur de chacune des études : l'homme et son milieu. C'est dans ce cadre-là qu'intervient notre recherche, afin de mettre en avant le patrimoine agricole qui existe dans cette région et notamment son développement. La population agricole existante dans cette région est majoritaire et l'agriculture reste l'un des piliers de l'économie locale. Celle-ci est un socle dans la région puisqu'elle a permis le développement de nombreuses filières qui ont facilité la mise en place d'entreprise de transformation de produit ou de semence ou encore d'intrants.

Par ailleurs, la compréhension de ces pratiques contribue aussi à la valorisation du patrimoine puisqu'elles en font partie de par l'histoire, de par l'aspect social mais aussi de par la valorisation du milieu. En effet, l'agriculture est l'une des plus belles manières de valoriser le milieu dans lequel on vit.

L'orientation de notre sujet d'étude vers la thématique agricole provient également de notre formation professionnelle qui n'est pas commune puisque nous sommes diplômées en

Agro-développement internationale avant d'être intéresser par l'anthropologie. Ainsi, nous conservons une grande sensibilité vis-à-vis des problématiques agricoles dans des contextes de développement. En effet, de par d'autres études similaires réalisées dans d'autres pays et dans des contextes différents, nous nous sommes rendu compte que dans de nombreux cas, les rapports de forces supranationaux pouvaient conditionner la structure sociale d'une micro région ainsi que sa structure paysagère. Peuvent être citée les réformes agraires menées en Amérique Latines, ou encore les Plans d'Ajustement Structurel du Fonds Monétaires Internationales et de la Banque mondiale, qui ont facilité et même encouragé la mise en place de grandes structures mono-productives (comme le cas des bananes dans le sud de l'Equateur) au détriment des formes d'agriculture préexistante. En d'autres termes, il y a des tentatives de mise en place d'un modèle économique capitalistique qui est plus ou moins toléré, lutté ou accepté. Ainsi, notre formation première mêlée à notre apprentissage en anthropologie conditionne en quelques sortes notre entrée d'analyse et nous permet de traiter cette étude aux regards des autres cas similaires que nous avons pu entrevoir au cours de nos expériences à l'étranger.

En effet, en ce moment même de nombreux pays émergents ou en voie de développement subissent un processus de transformation agricole : soit le passage d'une agriculture d'autosuffisance à une agriculture entrepreneuriale. Cette mutation prend différentes formes selon le pays et les ressources qu'il contient mais le schème reste similaire. Cependant, ce qui semble intéressant est d'étudier comment ce changement s'est effectué en France et les conséquences sur l'agriculture d'aujourd'hui et ainsi il sera possible de donner un avis critique à plus grande échelle.

Dans toute la France, le monde agricole a connu d'énormes mutations ces derniers siècles et plus précisément au milieu du XXème, avec la révolution agricole. Cette dernière a permis la modernisation de ce secteur et a été moteur de nombreux changements en termes de techniques agricoles. Impulsée par différentes influences nationales mais aussi internationales, elle a souvent été accompagnée d'un changement d'ordre social. En d'autres termes, elle a été un tournant décisif dans la transformation du système social et productif: avec la fin de l'agriculture familiale et manuelle et le début d'une agriculture entrepreneuriale et mécanique. Elle a permis de remettre l'agriculture au niveau des autres secteurs de l'économie qui parallèlement se sont développés grâce à la révolution industrielle.

Ainsi, c'est par diffusion que le monde agricole a eu la nécessité de muter pour évoluer afin de diminuer les inégalités économiques mais aussi sociales qui existaient et qui ne faisait que s'accroître. Ce changement s'est bien évidemment réalisé grâce au gouvernement qui a mis en place différentes réformes foncières, mais aussi économiques. Accompagnés par d'autres programmes tels que le plan Marshall, l'agriculture française a connu le développement de nouvelles techniques de production et de valorisation de produit (comme les semences hybrides de maïs) mais aussi la mise en place des aides couplées orientant les choix de culture grâce à la PAC¹.

Ces mutations sociales sont donc sous plusieurs influences dont l'impulsion est venue à la fois d'en haut mais aussi du bas. Un rapport de force s'est mis en place débutant par la révolte des métayers au début du siècle et suivit par la loi sur le fermage de 1946 facilitant une nouvelle gestion et utilisation du foncier. Avec l'aide des JAC² dans un premier temps, puis des différents syndicats comme la FNSEA³ ou le MODEF⁴, cette révolution a pu s'étendre dans toutes les campagnes landaises.

Dans notre contexte d'étude, cette transformation a eu principalement lieu par la monoculture du maïs. Nous considérerons cette culture comme l'incarnation de ce changement, comme un exemple concret de ce nouveau besoin de rentabilité économique dans l'exploitation agricole.

Les landes et plus précisément le canton de Grenade sur Adour sont au centre de cette étude. Cette ville de passage est en pleine expansion car elle semble être une bonne alternative à la périphérie de Mont de Marsan. En effet, à mi-chemin entre ruralité et urbanité, elle donne la possibilité à toute une nouvelle génération généralement travaillant à la base militaire, de devenir propriétaire, et ce, au détriment des terres agricoles en pleine désertion et recul. Cette bastide fondée en 1322 sur le modèle de celle de Cazères sur l'Adour fut durant plusieurs siècles sous influence Anglaise, puis se développa en une petite ville commerciale. Étant situé aux bords de l'Adour, Grenade a souvent subi les conséquences de ce fleuve tumultueux. La caractéristique de cette dernière reste le fait qu'elle soit un lieu de passage du sud vers le nord mais aussi de l'est vers l'ouest. Malgré le rattachement administratif aux Landes, Grenade sur l'Adour est un îlot à part qui se comprend culturellement en lien avec l'amont de la vallée de

¹ Politique agricole commune

² Jeunesse agricole catholique

³ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

⁴ Mouvement de défense des exploitants agricoles

l'Adour plus qu'avec le reste du département. En effet, que ce soit historiquement ou encore topographiquement, ce canton est différent et ce par son histoire, phénomène qui mériterait d'être approfondi lors d'études complémentaires mais dont nous ne pourrions que constater les effets sur sa trajectoire et sa situation actuelle lors de ces travaux.

Ainsi, ce mémoire traitera ainsi avec une démarche anthropologique, des mutations que le monde agricole a connues durant le XXème siècle et ce, en prenant en compte les influences internationales mais aussi nationales qui ont pu être exercées. Le but n'est pas de montrer du doigt un acteur ou un fait de l'histoire décisif mais plutôt de comprendre les enjeux et les interactions qui existent autour de l'individu, en l'occurrence les agriculteurs. Ont-ils été acteur de ces changements ? Le sont-ils toujours ? Remettre l'individu au centre de ces problématiques semble primordiale car cela permet de se rendre compte que ce qui se passe autour peut influencer la moindre de nos trajectoires.

Partie 1 : Méthodologie et outils de recherche

Cette partie a pour but de comprendre les éléments théoriques nécessaires à l'étude ainsi que la remise en contexte de l'étude d'un point de vue historique et spatial.

Chapitre 1 : Remise en contexte de l'étude et justification de la problématique

La problématisation du terrain

Notre sujet de recherche se base sur le constat simple lié à l'observation du paysage des Landes. « *La question du paysage a pris place aujourd'hui dans le champs des recherches en sciences humaines comme un des lieux, fort fréquentés, dans lesquels se portent de manière privilégiée les interrogations sur les rapports Homme/Nature, et sur leur histoire.* »⁵

Le paysage landais est principalement aménagé pour la production de grandes cultures et notamment celle du maïs. Cette dernière controversée par son irrigation excessive et son utilisation intensive en intrant (pour les productions autres que biologiques), elle représente la deuxième production de céréale en France avec 15,6 MT en 2012.⁶ Le département des Landes en est le bassin principal de production toutes filières confondues (que ce soit du maïs semence ou doux), avec 9 agriculteurs sur 10 qui en produisent. Le maïs est aujourd'hui le pilier principal de l'agriculture landaise.⁷ Les observations réalisées au cours de cette étude mettent en exergue les aménagements élaborés par les utilisateurs de la terre, que sont les cultivateurs, comme cela peut se voir dans les photos en annexe 1. Ainsi ces aménagements interrogent sur la pérennité de ce système mais aussi sur la relation homme/milieu. Ce constat est sans aucun doute le résultat de dynamique complexe que nous aimerions comprendre. Pour ce faire, une remise en contexte historique de cette culture nous a semblé primordiale dans le but de problématiser le sujet et de déterminer les axes de réflexion.

A l'origine de nombreuses symboliques et d'enjeux économiques, la culture du maïs provient du continent Américain. Elle est peu à peu incorporée durant le 15^{ème} siècle sur le continent européen et est très vite appréciée (grâce à sa complémentarité calendaire et aux avantages fiscaux qu'elle implique). Au 18^{ème} siècle, cette culture est promue par le gouvernement français mais cette volonté s'affronte à des préjugés importants puisque le maïs est perçu comme l'incarnation du « Diable » et est principalement dédié aux bestiaux. A cause

⁵ Gérard COLLOMB et al, ethnologie française, Armand collin, p 197

⁶ FAOStat, 2012

⁷ Chambre d'Agriculture, 2013

de son rôle secondaire, le maïs est seulement cantonné au jardin et permet la valorisation des autres céréales par leur vente. Vers le 19^{ème} siècle, il colonise peu à peu les champs mais reste une « petite céréale » utilisant une main-d'œuvre familiale ainsi qu'un itinéraire technique manuel.

Dès le début du 20^{ème} siècle, le maïs qui présente de faible rendement, est limité en surface ce qui implique une politique d'importation à l'échelle nationale. Dans les années 30, un premier congrès à Pau est organisé par les différents agriculteurs et autres acteurs politiques dans le but de valoriser la filière et d'implanter les nouvelles variétés hybrides. Cependant, la seconde guerre mondiale change la donne et ne permet pas la mise en place de ces nouvelles techniques. Seulement à l'issue de la guerre, le Plan Marshall permet l'intégration de variétés hybrides à haut rendement. Ce nouveau changement engendre de nombreux conflits d'ordre agronomiques, sociologiques (remise en question des travaux familiaux) et économiques (mécanisation des exploitations). Dès 1950, 50% des surfaces sont produites avec des variétés hybrides. Cette mouvance est encouragée par des politiques nationales telles que la mise en place d'une unité de production de semence par M. Mendès-France, ou la mise en place d'unité de recherche. Elles répondent principalement à des problèmes de stocks alimentaires (particulièrement bas à cause de la seconde guerre mondiale).

A partir des années 60 et de la révolution agricole contemporaine, la culture hybride se généralise et le système agraire français en est profondément transformé notamment dû à : la colonisation de nouveaux espaces, la diminution du nombre d'agriculteur ainsi que des heures de travail, l'augmentation de la mécanisation et des organismes coopératifs (stockage et machine) ainsi que le développement de la filière. Cependant, malgré les exportations de plus en plus importantes de la France, cette production est critiquée à cause de la pollution qu'elle occasionne ainsi que son importante consommation d'eau.

De 1600 à 1950, le mode de culture du maïs et la structure sociale installée est restée globalement stable. Mais les guerres mondiales et la révolution agricole semblent avoir changés les rapports sociaux qui ont été catalysés par une volonté nationale et des enjeux politiques internationaux.⁸⁹

⁸ Arvalis, 2009

⁹ Lerat, 1963

Ainsi, au cours du XX^{ème} siècle, il semble que nous assistions à un transfert entre deux systèmes de fonctionnement : de la paysannerie familiale et manuelle à l'exploitation agricole familiale et mécanisée ; et cela, de manière conjoncturelle. Le but de nos recherches est donc de définir la conjoncture qui a permis le développement de cette spécialisation dans la culture du maïs et ce qu'incarne cette spécialisation économique à plus grande échelle.

Cette dernière reste cependant, que l'illustration de l'identité de la structure sociale sous-jacente. Ainsi, à travers l'étude de cette monoculture c'est la relation homme/nature mais aussi homme/homme que nous voulons comprendre. En d'autres termes, notre principal intérêt dans cette recherche est le changement de système social rural que nous limiterons transversalement à la production de maïs et non l'aspect technique de la culture du maïs en tant que tel. Nous cantonnerons la recherche au 20^{ème} et 21^{ème} siècle.

Ainsi la problématique à laquelle nous voudrions répondre est la suivante : De quelle manière le système en place a-t-il muté, quelles en sont les conséquences aujourd'hui et pour les générations futures ?

Diverses questions de recherche se posent donc : Ce nouveau modèle a-t-il implanté les bases d'un mal-développement ou au contraire a-t-il permis un enrichissement de la population? Cette mutation était-elle inévitable, s'insère-t-elle dans la continuité du système précédent ou incarne-t-elle une discontinuité dans l'histoire locale ?

Grenades sur L'Adour et son aire d'influence

Notre étude s'effectuera dans la communauté de communes des Pays Grenadois dont le centre est Grenade-sur-Adour comme nous pouvons le voir en annexe 2. Le choix de cette commune et de son aire d'influence répond à des attentes en termes de projet ainsi qu'en termes de recherche. Il est cependant important de préciser pour notre recherche que nous allons établir une hypothèse fondamentale pour la suite des travaux : Grenade sur l'Adour et son aire d'influence (soit les communes rurales l'entourant) représente une unité territoriale cohérente. Ainsi, nos recherches seront donc dans cette logique et se réaliseront aussi dans ces communes. La communauté des communes des Pays Grenadois est une région qui subit l'émergence des agglomérations de Mont-de-Marsan (avec la présence de la base militaire) ainsi que d'Aire sur L'Adour. De par l'extension de ces villes, de nouveaux enjeux sociaux se posent puisqu'il faut loger ces nouveaux habitants, gérer les déplacements de population et par conséquent assumer les infrastructures liées à cette évolution de société. Ce territoire connaît donc des dynamiques ambivalentes et se doit de développer une identité propre, qui reste à construire en mêlant les nouveaux habitants aux anciens. Pour ce faire, il est nécessaire de déjà comprendre l'évolution de cette identité par la reconstruction de l'histoire des individus vivants sur ces terres.¹⁰

La commune de Grenade sur Adour est centrale dans cette région puisque c'est le centre commercial d'une zone principalement agricole.

Grenade sur l'Adour est une bastide fondée en 1322 sur le modèle de Cazerès sur l'Adour sous la domination des Anglais. Une bastide est une « *Petite ville fortifiée et à plan régulier, créée de toutes pièces au Moyen Âge dans le sud-ouest de la France.* »¹¹ C'est un outil commercial et économique, dont le principal but est de peupler des zones désertes et de développer le commerce dans la région. La bastide reste encore le centre de la ville comme nous pouvons le voir en photo en annexe 3 et sa composante commerciale a longtemps été importante pour cette zone. Afin de la peupler, les fondateurs de la ville permirent l'affranchissement de tous les serfs qui voulaient y vivre, et leur permirent aussi d'accéder à de nombreux privilèges ainsi qu'à la jouissance « *de libertés plus que relatives* ». ¹²¹³ Toutes

¹⁰ COHEO, 2012

¹¹ Larousse, 2014

¹² Abbé MEYRANX, *Grenade-sur-l'Adour*, éditions PyrÉMonde, p17

¹³ L'ensemble des acteurs interrogés sur l'histoire de la ville se tourne tous vers un ouvrage écrit par l'Abbé Meyranx sur l'histoire locale de Grenade sur Adour. Par conséquent il nous a semblé cohérent de le prendre pour exemple afin d'expliquer les évolutions et l'identité de la région. Cependant, nous voudrions expliciter que cette source reste une vérité de l'histoire et que les idées de l'auteur sont perceptibles au travers de son

les dispositions et les avantages (par exemple, peu d'impôts ou encore une relative stabilité politique) dont bénéficiaient les autres villes du Marsan ont été mises en place à Grenade afin de garantir le bon développement de la ville jusqu'à la fin du règne des Anglais et la soumission du pays d'Albret en 1460 par Charles VII. S'en suivit une période de désastre pour Grenade durant le XVII^{ème} siècle, théâtre de la guerre fratricide entre les Huguenots et les catholiques, qui eut pour conséquence l'incendie de l'église. Elle fut ensuite le théâtre de la fronde décrite de cette manière : « *jamais guerre civile n'avait été moins cruelle et moins meurtrières et cependant, jamais nulle autre guerre n'avait autant ébranlé et appauvri la population.* »¹⁴ La reconstruction de la ville mais surtout la réduction de l'endettement de la bastide ont impliqué la mise en place de nouvelles taxes et de nouvelles règles de commerce mais aussi de justice. A partir de l'édit de 1692 de Louis XIV, Grenade fut dirigée par un maire représentant l'autorité du roi et nommé par celui-ci, remplaçant les maires électifs et premiers jurats. Cependant, économiquement la ville reste endettée même si elle tend à vouloir se développer. Ainsi, pas à pas, la bastide s'étend et se transforme impliquant un changement dans le corps du bâtiment mais aussi dans les mentalités de la population durant le XVIII^{ème}, puisqu'elle s'ouvre et étoffe ces liens avec les villes voisines telles que Mont-de-Marsan.

A la fin de ce siècle avec l'ère révolutionnaire, Grenade connut de nouveau une importante période de famine, d'endettement et de misère ainsi que la mission de chasser les prêtres qui s'étaient réfugiés dans la ville. Mais en « *l'an VI, l'esprit révolutionnaire a singulièrement baissé à Grenade et dans tout le canton. Beaucoup d'émigrés ont franchi la frontière, et les bonnes familles mises d'abord hors-la-loi à raison de leur parenté ou de leur accointance avec eux, se désintéressant de la chose publique, ne sont plus inquiétées.* »¹⁵ Par ailleurs, sous la république, le commerce de Grenade n'est plus très florissant et le bilan de la ville reste bien médiocre.

A partir de l'an VIII, le département administratif des Landes est mis en place avec la création de la préfecture à Mont-de-Marsan. L'arrivée de Napoléon permit la création du plan cadastrale de Grenade. Cependant, en 1814 les Anglais envahirent la ville de Grenade avec sa défaite. Après leur bref passage et le déficit qui laissèrent à la commune, Grenade connut des périodes relativement prospères dans les années 1830-40. Ces années-là, permirent la mise en

discours. Ainsi, nous considérerons sa vision de l'histoire puisque l'ensemble des acteurs la reconnaisse comme autorité dans le domaine, tout en mettant en garde le lecteur sur le parti pris de l'auteur.

¹⁴ Abée MEYRANX, *Grenade-sur-l'Adour*, Editions Pyrémone, p38

¹⁵ Abée MEYRANX, idem, p101

place d'une fontaine publique¹⁶ ainsi que la création d'une ligne de chemin de fer et de nombreuses nouvelles routes, ces dernières facilitant le commerce.

La fin du siècle connut le développement de la ville et surtout de sa caractéristique commerciale. Cependant, le reste des landes et surtout la partie du Bas-Adour commença à se révolter. En effet, des tensions entre propriétaires et métayers apparurent et mirent en exergue les difficiles conditions de vie des métayers. Ces révoltes n'aboutirent pas avant la première guerre mondiale, qui donna l'opportunité aux métayers de voir du pays et notamment de rencontrer le mouvement communiste. Ces nouvelles idées ajoutées à la misère évidente de la France conduisirent à la révolte des métayers en 1920. Cantonnée à la région du Bas-Adour et de la Chalosse, Grenade ne fut que peu inquiétée. La seconde guerre mondiale divisa la France en deux zones dont la frontière fut proche de la ville. Ainsi, la ville devint une zone de passage avec de nombreux faits de guerre et de résistance, comme en témoigne l'actuel musée de la déportation.¹⁷

Aujourd'hui, Grenade est une commune qui présente 2528 habitants (donnée de 2008) pour une superficie de 19,72km et a donc une densité de 124hab/km² et elle tend à s'étendre de plus en plus. Il nous faut garder en tête que Grenade a depuis sa fondation été une paroisse influente et que cela explique de nombreuses facettes de la personnalité de cette ancienne bastide. L'église catholique est primordiale dans la compréhension de l'identité de cette région car elle fait partie intégrante à la fois de l'histoire mais aussi du paysage des Pays Grenadois. Même si aujourd'hui, cette réalité tend à être relativisée, il nous faut conserver en mémoire car nous allons la constater même au cœur des techniques agricoles.

Cette commune qui se caractérise par une succession de paysages boisés et céréaliers connaît une urbanisation linéaire de plus en plus forte qui tend à grignoter les terres agricoles et à altérer la qualité du paysage. Cette transformation n'est que la traduction de la nouvelle pression démographique exercée par les agglomérations d'Aire sur l'Adour et de Mont-de-Marsan que l'on retrouve aussi dans les communes avoisinantes, telles que Bascons ou encore Maurin.

¹⁶Ce qui se retrouve dans les archives municipale de grenades Sur Adour et plus précisément dans les délibérées de Mairies

¹⁷ Nous avons aussi retrouvé de nombreuses traces des actes de résistances dans les archives de Grenades sur l'Adour où tout un dossier a été réalisé.

Les Hypothèses et concepts de recherche

Toute recherche doit être basée sur des hypothèses et des concepts mobilisés dans le but d'être menée avec rigueur. Ce sont des cadres théoriques permettant d'assurer son sérieux et donc de lui donner une légitimité scientifique. Ces hypothèses sont construites de par une nécessaire phase exploratoire sur le terrain d'étude qui déblaie le sujet et le justifie mais aussi l'oriente. Elles seront à confronter aux données qualitatives produites sur le terrain et au regard de l'analyse que nous en ferons. Selon, ces hypothèses seront validées ou réfutées ou modifiées.

Un concept reste une « *idée générale et abstraite que se fait l'esprit humain d'un objet de pensée concret ou abstrait, et qui lui permet de rattacher à ce même objet les diverses perceptions qu'il en a, et d'en organiser les connaissances.* »¹⁸ En d'autres termes, c'est l'apport théorique appuyant et définissant les hypothèses de recherche. Définir les concepts mobilisés permet de comprendre et de définir certains termes ainsi que l'approche que nous en avons.

Ainsi, les hypothèses émises et les concepts mobilisés sont basés sur nos recherches préliminaires et concernent la définition du changement de structure que l'on veut analyser. Elles dénotent des pistes que nous allons suivre durant cette étude.

L'agriculture familiale d'autosuffisance du début du siècle a laissé la place à une agriculture familiale entrepreneuriale, voire à une agriculture industrielle.

L'agriculture, ou l'ensemble des pratiques réalisées par l'homme sur le sol dans le but de produire, est un terme général qui se compose de différents mouvements. Pour la recherche, nous considérerons l'agriculture sous différentes formes : sous la forme d'agriculture familiale d'autosuffisance, sous celle d'agriculture familiale entrepreneuriale et pour finir sous celle d'agriculture industrielle. L'agriculture familiale d'autosuffisance est une agriculture qui s'organise autour de « *l'exploitation agricole familiale* ». « *Elle se caractérise par une relation forte au sol, transmissible de génération en génération par référence au processus historique d'accès au droit de cultiver, conduisant à une gestion patrimoniale de la terre.* »¹⁹ Nous rajouterions que cette agriculture d'autosuffisance est un système globalement fermé et qui s'auto-génère. Il faut produire suffisamment pour se nourrir et couvrir les frais de vie sans une notion de rentabilité économique derrière. Dans la continuité, l'agriculture familiale

¹⁸ Larousse, 2014

¹⁹ Michel BENOIT-CATIN, *L'agriculture familiale et son développement durable*, Economie Rurale, p120-123

entrepreneuriale se caractérise de la même manière par un attachement de l'entité familiale à la terre cultivée. Cependant, elle incarne un système ouvert vers le monde, composée de nombreux flux et échanges dont une des composantes est la rentabilité économique. Les stratégies de ce type d'agriculture sont différentes et peuvent encourager à la spécialisation.

A l'inverse l'agriculture industrielle est « *spécialisé[e] dans la production, moderne et efficace, pour le marché, souvent international, mobilisant une main-d'œuvre salariée permanente et saisonnière et motivée par la rémunération des capitaux engagés dans de grandes unités.* »²⁰ De la même manière, ces industries sont des systèmes complètement ouverts et insérés dans d'autres beaucoup plus larges telles que des filières. La plus importante caractéristique reste le lien à la terre qui n'est pas ou très peu important dans ce type d'agriculture. En effet, elle a une logique industrielle et le patrimoine foncier n'est qu'un support à la production et non un lien intergénérationnel.

La comparaison de ces différentes agricultures sera intéressante dans notre étude car elle incarne l'évolution agricole ainsi que le choix de modèle réalisé par notre société.. Au-delà de cette hypothèse, il nous sera nécessaire aussi de comprendre et de définir l'agriculture locale dans les Pays Grenadois grâce aux témoignages et perceptions des personnes que nous avons interrogées afin de comprendre aussi la différence d'état d'esprit. Finalement, quelle est la différence entre un paysan et un exploitant agricole ? Comment sont-ils perçus et comment se perçoivent-ils ? Leurs motivations et objectifs sont-ils différents ?

Le rapport homme/milieus a changé en une vingtaine d'années, transformant les pratiques agricoles et la manière de valoriser la terre.

Cette hypothèse implique nécessairement de définir les concepts de nature/culture, qui incarne l'homme et son milieu. La dualité de ces notions a été traitée par de nombreux auteurs et philosophes qui l'ont faite évoluer et changée.

C'est au cours du 18^{ème} siècle que la notion de nature semble avoir été le plus étudiée et travaillée. Rousseau qui se réclame être « *l'homme de la nature* »²¹, nous explique que cette notion se rapproche inmanquablement d'une dimension divine. La nature est l'incarnation de l'œuvre de Dieu sur cette terre, ce qui rend donc la relation que l'Homme a avec elle, plus problématique et énigmatique, peut-être même plus respectueuse.

²⁰ Michel BENOIT-CATIN, *L'agriculture familiale et son développement durable*, Economie Rurale, p120-123

²¹ Jean-Luc GUICHET, *Rousseau : la nature, Dieu et le moi*, la découverte, p. 249-268.

D'après Philippe Descola, il existe depuis des siècles, une très forte dualité entre la nature et la culture, sans pour autant qu'il y ait une limite claire et approuvée entre les deux. Cet auteur montre l'évolution des mentalités et des sociétés puisque après avoir été l'incarnation du divin, la nature est devenu le socle à la culture (qui, elle, provient de l'Homme). Cette dualité est devenu selon certain l'incarnation d'une lutte entre l'homme et son milieu. Cependant, pour d'autres elle peut aussi être une importante force de complémentarité.

Depuis quelques années, un nouveau changement philosophique est en train de s'opérer puisque, l'Homme tente d'évaluer l'impact de son action sur son *environnement*. De même, comme le souligne Philippe Descola, nous n'employons plus le mot nature mais environnement. Ainsi, il nous propose une définition : « *la nature était anthropocentrique de façon presque clandestine en ce qu'elle recouvrait par préterition un domaine ontologique défini par son défaut d'humanité* ». ²² Une autre approche actuelle est de définir la nature comme une « *construction de l'homme, façonnée qu'elle est depuis plusieurs millénaires, aménagée, domestiquée, exploitée et gérée.* » ²³ En d'autres termes, la nature autant que la culture restent des notions **construites** par l'Homme dans le but de comprendre et définir le monde qui l'entoure.

Le paysage a subi ce changement de système et cela se matérialise par sa transformation.

Cette dualité nature/culture s'incarne physiquement dans le paysage et dans sa construction. Le paysage est plusieurs, cela peut-être un paysage culturel, urbain, industriel ou encore rural. Cependant, la perception qui est le plus facilement considérée lorsqu'on parle de paysage est le rural car il est supposé incarner la nature sans l'action de l'Homme. La définition de ce concept reste principalement, subjective d'autant plus qu'il est l'objet de nombreux processus qui se croisent et qui le font évoluer, s'adapter. Nous garderons la définition de Donadieu et Périgord ²⁴, Le paysage est « *un espace hétérogène, dans l'étendue duquel se répète un agrégat d'écosystème interactif* ». Cette notion lie de manière très étroite l'histoire et la géographie et elle garde trace de l'ensemble des processus sociaux qui se confronte à l'altérité du temps. ²⁵ C'est pour cela, qu'il est ardu de lire un paysage car une

²² Philippe DESCOLA, *Par-delà la nature et la culture*, Gallimard, p. 4.

²³ Hélène MELIN, *le dualisme culture/nature à l'épreuve du paysage*, Société, p15

²⁴ Cité par Hélène Melin dans *le dualisme culture/nature à l'épreuve du paysage*, p14

²⁵ TORRE, 2008

connaissance de l'histoire locale assez pointue est nécessaire ainsi qu'une bonne capacité d'interprétation.

Puisque nous basons notre réflexion à l'échelle d'une région, il est aussi nécessaire de définir le concept de territoire. D'après Philippe Gervais-Lambony le territoire est une construction humaine qui reste être « *un espace **approprié** par un groupe ou un individu* ». En d'autres termes, un territoire n'a de sens que pour une communauté ou un groupe de personne. Cet espace est politisé, manipulé, et est le lieu d'enjeux sociaux.²⁶ Cette définition du territoire est subjective mais permet de relativiser les concepts de région et d'unité culturelle, ce qui est important dans notre cas, puisque notre zone d'étude semble être particulière et se raccorder plus facilement au Gers qu'à l'état d'esprit et l'histoire landaise de l'ouest. Cependant, cela restera à l'état d'hypothèse car il est difficile d'approfondir ce sujet dans le temps qui nous a été imparti.²⁷

Notre but sera alors, d'identifier les groupes appartenant à ce territoire afin d'en comprendre les enjeux ainsi que leurs impacts sur le paysage grenadois.

La nouvelle structure sociale est basée sur le modèle économique capitaliste impliquant un changement des relations Homme/Homme et transformant le lien social.

D'après Claude Lévi-Strauss, « *le principe fondamental est que la notion de structure sociale ne se rapporte pas à la réalité empirique mais aux modèles construits d'après celles-ci.* »²⁸ La structure sociale est un concept qui est utilisé dans toutes les sciences sociales. Elle peut être considérée comme la base d'une société, ce qui la définit. D'après Mauss, une société est principalement définie par un ensemble de critères fondamentaux et dont principalement ceux de l'âge, du sexe et des générations, mais aussi par les interactions existantes entre les individus et entre ces derniers et les institutions sociales.²⁹

Cependant, il est à préciser que « *les relations sociales sont la matière première employée pour la construction des modèles qui rendent manifeste la structure sociale elle-même. En aucun cas celle-ci ne saurait donc être ramenée à l'ensemble des relations sociales, observable dans une société donnée.* »³⁰ Nous considérerons la notion de lien social de notre

²⁶ Philippe GERVAIS-LAMBONY, *territoires et politique : une approche géographique*, presses universitaires de France, p10

²⁷ TORRE, 2008

²⁸ Claude LEVI-STRAUSS, *Anthropologie Structurale*, Agora, p331

²⁹ MAUSS, 1931

³⁰ Claude LEVI-STRAUSS, idem, p332

hypothèse comme étant les relations sociales que décrit Claude Lévi-Strauss. Ainsi, nous constaterons que ce changement de modèle implique une transformation des liens sociaux, donc leur étude témoignera aussi de cette mutation et de ces conséquences.

Ainsi, nous partons de l'hypothèse que la transition agricole qui a existé provient de la transformation du modèle capitaliste existant dans les campagnes. Pour le définir simplement, le capitalisme est un modèle basé sur l'accumulation de richesse dont on retrouve les traces dès la Renaissance. « *Il sous-tend tout d'abord l'acceptation de la propriété privée. Cela entraîne la poursuite par les individus de leurs propres intérêts, ce qui doit naturellement se réguler l'intérêt collectif. Ce système inclus que certains sont propriétaires de leurs outils de production tandis que d'autres sont salariés par ces derniers, ils vendent leur force de travail.* »³¹ Le capitalisme est en constante évolution, il peut évoluer et se transformer en fonction du rapport de force entre les intérêts individuels et collectifs (par exemple, l'intervention de l'Etat). Par ailleurs, le libéralisme économique est une notion qu'il est nécessaire de définir puisque la mutation réside en la transformation du système : couplant le libéralisme avec le capitalisme. Il consiste en « *la poursuite des intérêts égoïstes qui permet le bon fonctionnement général de l'économie : l'ordre naturel est donc économique car les liens sociaux permettent la régulation automatique de l'activité économique* »³². Ce système largement défendu par Adam Smith (qui a développé le concept de **la main invisible** du marché) ou encore par Ricardo prône l'intervention minimale de l'Etat, ce qui change le rapport de force entre les intérêts individuels et collectifs.

Les différentes luttes et conflits sociaux qui ont eu lieu au début du siècle sont l'incarnation d'un système en crise.

Nous supposons dans cette hypothèse que les luttes sociales comme la révolte des métayers du Bas-Adour et de la Chalosse dénotent de la fin d'un cycle, que le système préexistant arrivait à son terme et ces conflits illustraient le besoin de transformation du système qui n'était plus supportable en l'état.. En effet, comme le précise René Bastide, « *Les révolutions seraient les symptômes de transformations amorcées* »³³. Nous entendons par système l'ensemble de la structure sociale rurale existante au début du siècle dernier.

³¹ Le Monde Politique, *Libéralisme et Capitalisme*

³² Le Monde Politique, *Libéralisme et Capitalisme*

³³ cité par Louis ARNAULD, *Georges Balandier Sociologie des Mutations*, Edition Anthropos, p 308

Cette mutation a installé les bases d'un mal-développement

La suite logique d'une révolution ou de conflits est le changement qu'ils vont impliquer. Contrairement à ces derniers, la mutation s'inscrit dans le temps, c'est un processus de transformation structurelle d'une société, qui par logique ne peut être mis en exergue qu'à postériori. Elle est l'incarnation d'un rapport de force complexe qui mêle à la fois des émanations de la structure passée avec les innovations de celle qui va venir.³⁴

Ces mutations sont souvent traitées à l'échelle internationale comme une fin en soi notamment par la notion et/ou discipline de développement, qui est souvent mêlé à la notion de pays en voie de développement. Une définition du développement semble nécessaire.

Le développement peut être social, économique, durable, écologique et bien encore autre chose. Une définition proposée par Bernard Bret dans son article sur le développement nous semble résumer notre pensée ainsi que la conception que nous nous en faisons de cette notion : *« Le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être. »*³⁵ En effet, M. Bret nous montre qu'il est nécessaire de le « distinguer de la croissance » qui est un développement économique d'un système considéré.

Etats de l'art

Le monde agricole comme le décrit si bien l'Histoire des agricultures du monde, est un monde en constante évolution qui a subi de nombreuses révolutions. Ces dernières incarnant généralement des mutations et des changements dans le système agraire ont permis une avancée des techniques permettant des améliorations en termes de quantité et de qualité de production. La révolution agricole contemporaine qui est au centre de ce mémoire montre la complexité du sujet. Au-delà de l'aspect agricole, cet ouvrage montre bien que les aspects économiques et politiques étaient fortement impliqués. Cependant, cet ouvrage offre un angle de vue et une approche différente à cette révolution puisque l'échelle du temps va du néolithique à aujourd'hui, et que son entrée d'analyse et la comparaison entre les différents pays et notamment les pays en voie de développement et les pays développés. A l'inverse, notre approche d'analyse réside dans la superposition entre le local et le global et le rapport de force entre les deux. Il est à noter un détail de vocabulaire : nous considérerons la révolution

³⁴ ARNAULD, 1970

³⁵ Bernard BRET, *Développement définition*, Hypergéo

agricole contemporaine qui concerne les pays développés durant le milieu du XXème siècle et non la révolution verte qui a eu lieu à la même époque mais qui ne concerne que les pays en voie de développement.

Dans un autre registre, nous voudrions aussi faire part au lecteur d'une thématique abordée par Bernard Bret dans *Le Tiers-Monde*, Croissance, développement, inégalités, qui est l'occidentalisation de la planète. Bernard Bret, nous explique que le développement n'est qu'une création de l'occidentalisation du monde, cette dernière étant imposée par les Etats-Unis et l'Europe. Dans cette même logique, c'est cette notion d'imposition idéologique que nous voudrions mettre en exergue. Certes, l'ouvrage cité considère les pays en voie de développement et non les pays développés mais cette notion d'imposition de modèle nous semble judicieuse. « *C'est priver ces sociétés non-occidentales de leur histoire et de leur culture* »³⁶, explique Bernard Bret en parlant des critiques faites au développement. En effet, à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, le plan Marshal est mis en place, plan considéré comme étant l'un des premiers pour l'aide au développement mis en place à l'échelle mondiale. La logique est similaire : elle réside dans l'imposition d'un système, encore faut-il que le précédent ait la nécessité de muter.

³⁶ Bernard BRET, *Tiers-Monde*, Ellipses p207

Chapitre 2 : Méthodologie de l'enquête

Notre démarche de recherche

Notre approche méthodologique sera une approche d'anthropologie historique. En effet, notre objet d'étude reste l'individu dont l'existence et la trajectoire de vie seront expliquées et mises en avant. Cette discipline est née du renouvellement de l'anthropologie et de l'histoire, comme nous l'explique Mondher Kilani dans son ouvrage sur l'Anthropologie, du local au global. D'une part, l'anthropologie a laissé l'opposition entre société primitive et complexe et s'est intéressé plus facilement « à l'altérité interne contemporaine »³⁷ ; et d'autre part l'histoire a « redéfini son champs (...) [et] a introduit la longue durée dans ces analyses »³⁸.

Ces transformations vont mettre en exergue des problématiques communes aux deux approches soit « l'altérité, le dépaysement et l'éclairage par les marges »³⁹. Ainsi, les principes de l'anthropologie historique vont permettre « de saisir la correspondance entre le jeu des signes de l'histoire et celui des variations verbales qui concourent à l'identification de soi et à l'agencement des rapports sociaux sur le plan local ». ⁴⁰

D'après André Burguière, l'anthropologie historique décrit « l'histoire de ce qui ne fait jamais événement, des gestes, des rites, des pensées indéfiniment répétées comme allant de soi. (...) [Cela] n'est peut-être rien d'autre que (...) l'histoire des mentalités [qui] consiste à explorer les logiques qui commandent les comportements collectifs les moins volontaires et les moins conscients. »⁴¹

Nous avons choisi cette approche méthodologique pour plusieurs raisons : par rationalité du projet, par sens mais surtout par choix personnel. Du point de vue du projet, l'ensemble des études gardent une approche anthropologique et historique (en ce qui concerne les sciences sociales) afin de conserver une cohérence méthodologique entre chacune d'entre elles. Par ailleurs, cette approche nous semble logique vis-à-vis de l'étude réalisée puisque notre objet d'étude reste l'individu (en l'occurrence l'agriculteur) et que nous travaillons sur sa trajectoire de vie. Et pour finir, cette démarche est une approche où nous nous sentons à

³⁷ Mondher KILANI, *Anthropologie du local au Global*, Armand Colin, p 91

³⁸ Mondher KILANI, *idem*, p 92

³⁹ Mondher KILANI, *idem*, p 92

⁴⁰ Mondher KILANI, *idem*, p104

⁴¹ André BURGUIERE, *Anthropologie historique*, Presses universitaires de France, pp. 54-59.

l'aise et qui nous permet d'appréhender les différentes thématiques qui nous tiennent à cœur dans ce sujet.

Les principes de recherche

Notre démarche de recherche est hypothético-déductive, et donc se base sur des hypothèses de recherche déjà développées dans le point précédent qu'il nous faudra validées ou réfutées selon la réalité du terrain. En ce qui concerne le terrain, nous allons suivre les principes de recherche suivant dans le but de ne pas nous égarer dans la complexité :

- **Principe de globalité** : qui consiste en la prise en compte de tous les éléments déterminants et explicatifs d'une situation.
- **Principe de triangulation de l'information** : qui consiste en la vérification des sources, qu'elles soient écrites ou encore orales dans le but de valider la production des données.
- **Principe d'itération** : qui consiste en « *un va-et-vient entre problématiques et données, interprétations et résultats* »⁴²
- **Principe de saturation de l'information** : qui permet de mettre fin à la phase de terrain puisque lorsqu'il y a saturation de l'information, il n'y a plus de matière à produire de nouvelles données.

Les sources mobilisées

Les sources orales sont de deux types. Nous avons considéré dans un premier temps des personnes ressources qui nous ont permises de comprendre les thématiques préalablement ciblées lors de la phase exploratoire. Ces « spécialistes » restent cependant des acteurs locaux et sont insérés dans ces logiques locales et participent donc à la constitution de notre étude de cas. Nos deuxième sources orales sont les agriculteurs qui en tant que tels ont vécu la transition agricole qui s'est réalisée au cours du XXème siècle. De part le temps de l'étude et les affinités sur le terrain, nous nous sommes focalisées sur un agriculteur en particulier que nous avons rencontré à plusieurs reprises. Le point de vue de cet agriculteur est donc confronté à d'autres agriculteurs et le tout est remettre en contexte avec l'ensemble des personnes ressources.

Les sources écrites peuvent être de différentes formes. D'une part, elles ont fortement contribué à la phase exploratoire car elles ont pris la forme de bibliographie spécialisée (sur

⁴² Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *La politique du terrain*, Enquête, p15

les luttes paysannes, sur les congrès du maïs,...) mais d'autre part, elles ont aussi pris la forme de recherche d'archives dans les communes de Grenade, de Bascons, de Bordères et de Mont de Marsan afin d'établir un état d'esprit de la zone. En effet, nous avons particulièrement étudié les délibérés de mairie ainsi que les plans cadastraux des différentes communes des Pays Grenadois, antérieur ou contemporain à notre période d'étude dans le but de comprendre comment "on vivait" à Grenade sur l'Adour durant le XIXème et le XXème siècle. En ce qui concerne les autres sources écrites, elles ont sens par rapport aux sources orales, c'est-à-dire que la nécessité de les consulter est née grâce aux données produites par les sources orales. Ainsi, un travail simultané de ces deux sources a été réalisé et a contribué à l'ensemble des principes de recherche.

Les sources écrites sont complémentaires des entretiens oraux puisqu'elles viennent en appui à ces derniers dans un but de vérification de la donnée anthropologique produite. S'il s'avère qu'il y a génération d'un conflit lors de la confrontation entre ces deux sources, notre véritable question ne sera pas de savoir le vrai du faux mais de comprendre pourquoi il existe une telle différence. Cela peut être simplement dû à un biais lors de la production de données avec la source orale ou encore dans l'interprétation de la source écrite. S'il se vérifie qu'il n'y a pas de biais possible, il sera intéressant d'étudier cette ambivalence des sources dans notre analyse car elle peut participer à l'interprétation des perceptions des individus enquêtés ou encore à la mise en exergue de leurs positions et points de vue.

La combinaison de ces sources écrites et orales nous permettront dans leurs ensembles de produire l'étude de cas sur laquelle nous allons baser nos recherches.

Méthodologie de l'étude

L'étude de cas que nous proposons de réaliser nous permettra de regrouper et de croiser l'ensemble des données orales et écrites que nous avons produites « *autour d'une séquence sociale unique, circonscrite dans l'espace et le temps* »⁴³. Notre étude de cas s'effectuera à l'échelle d'un agriculteur mais avec l'apport de tous le contexte et l'histoire locale existante, comme il est décrit dans le point précédent sur les sources mobilisées.

Afin de réaliser cette étude de cas et la manière dont il faut l'aborder, nous avons réalisé nos recherches en plusieurs étapes. La première phase, soit la phase exploratoire, nous a permis de nous *imprégner* de la réalité que nous avons étudiée afin de mieux la comprendre et de mieux l'appréhender. Cette phase exploratoire s'est nourrie principalement de sources

⁴³ Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *La politique du terrain*, Enquête, p14

écrites telles que des archives mais aussi de la bibliographie adéquate dans le but de reconstituer l'histoire de l'environnement. Cela a contribué à la compréhension du système social développé au siècle dernier ainsi qu'au développement des axes d'étude et de la problématique. A l'issue de cette phase, nous avons été en mesure d'affiner la recherche et de clarifier les points méthodologiques trop théoriques et non adaptés à la réalité. En effet, cette phase a contribué à la sélection des personnes ressources et des individus qu'il nous a semblé pertinent de consulter. Lors de cette phase, nous avons suivi les pas définis par Jean-Pierre Olivier de Sardan dans son article sur les terrains de l'enquête de 1995, ainsi nous avons réalisé, dans un premier temps, des observations participantes qui ont pu nous servir à produire des données pour le corpus.

La deuxième phase est basée sur des entretiens oraux avec les individus et les personnes ressources ciblées précédemment. L'observation participante n'étant pas suffisante, l'entretien est un des moyens des plus optimaux permettant de produire des données sur les discours autochtones. Pour ce faire, l'anthropologue va à la fois consulter le sujet considérant ses compétences sur la société locale ainsi qu'écouter le récit de son expérience personnelle. Il est à noter que l'entretien est surtout une interaction qui contrairement à l'interview, prend en compte le contexte méta-communicationnel tout en ne négligeant pas les fonctions de référence impliquées par celui-ci. Il doit être mené comme une conversation banale, le dialogue étant une exigence méthodologique qui doit être réalisé à l'aide d'un canevas d'entretien, le guide étant trop contraignant. Dans ces entretiens, le « décryptage instantané » du discours autochtone est bienvenu et permet la production de nouvelles questions, concept que l'on appelle la récursivité de l'entretien de terrain. Par ailleurs, le chercheur lors des entretiens a un double rôle puisqu'il est nécessaire pour lui de garder le contrôle de l'entretien tout en laissant assez de liberté au sujet enquêté pour ne pas passer à côté de l'anecdote qu'il cherche tant. Un entretien reste un dossier ouvert et le discours du sujet est à croire avec sérieux, sans a priori ou jugement.

Cependant, ces entretiens libres pourront prendre des formes différentes selon les personnes. En effet, notamment en ce qui concerne les « spécialistes » consultés, nous aborderons l'ensemble des thématiques inhérentes à la recherche mais naturellement certains thèmes seront abrogés rapidement car ils ne font pas sens pour la personne entretenue. Un exemple concret :

« GB : ...sur la PAC ! Est-ce que vous pensez qu'il y a une grosse influence de la PAC sur les agriculteurs ?

SL : alors ça, ça ne m'intéresse pas ! C'est surtout l'histoire ! Tout ce qui se fait actuellement, ne m'intéresse pas ! »⁴⁴

Dans ces cas, il ne nous semble pas nécessaire d'insister car l'attente de réponse créera une situation où le sujet se sentira obligé de donner une information alors que cela ne correspond dans la majorité des cas à une thématique qui ne rentre pas dans son domaine d'expertise. Cependant, il semble intéressant de, systématiquement, tenter d'aborder l'ensemble de ces thèmes afin de vérifier si la personne entretenue n'a pas un avis sur la question, qu'elle se serait fondé grâce à sa trajectoire personnelle. Si, au contraire, le sujet abrogé fait partie du domaine de compétence des personnes interrogées, il faudra se demander pourquoi une telle réponse : la pertinence de cet entretien ? La pertinence de la thématique ? En effet, les thématiques et les personnes entretenues déterminées lors de la phase exploratoire peuvent être nuancées sur le terrain car il existe des réalités locales différentes de la théorie et de la bibliographie mobilisée.

Lors de l'étude, cette problématique a eu lieu principalement à une thématique transversale qui est le remembrement. Ce terme a été peu développé en tant que tel, par les personnes interrogées. En effet, cette thématique a pris d'autres formes sur le terrain et donc nous avons pu le développer d'une autre manière : par les histoires et anecdotes racontées en d'autres termes par le vécu. Les mécanismes et les acteurs de ce phénomène ont donc été abordés mais le terme remembrement n'a connu que peu d'écho.

En ce qui concerne les individus (agriculteurs), les entretiens reprenaient aussi de manière systématique l'ensemble des thèmes. Mais, à l'inverse des « spécialistes », leur manière de répondre sera prise en compte comme données en tant que telles, puisqu'elle dénote d'une histoire, d'une compréhension et d'une trajectoire de vie. Certains vont avoir des anecdotes en séries à raconter alors que d'autres se contenteront de répondre aux questions. Cela fait partie des personnalités et ce sera pris en compte dans l'analyse du discours que nous décriront dans un point suivant. Par extension, il est nécessaire de préciser que selon les individus, la manière d'aborder la problématique ainsi que les questions sera différentes : pour certains, nous nous sommes contentées de lancer les thèmes qui sont pris au vole et

⁴⁴ Données du terrain, réalisatrice de film, Moliets

approprié directement dans les réponses. Dans d'autres cas, il a été nécessaire de développer des questions beaucoup plus précises et de manière plus fréquentes afin de pousser l'interlocuteur à établir et montrer son discours.

Concernant le canevas d'entretien développé, il est basé sur le travail de la phase exploratoire qui est à la fois théorique et empirique. Différentes thématiques sont abordées mais dans un ordre historique afin de tenter de respecter une cohérence temporelle et systémique. Les thématiques sont les suivantes : Le rapport métayer/propriétaire, les luttes paysannes et syndicales, la modernisation et l'apport du plan Marshal: apparition du tracteur et du maïs hybride, l'influence du clergé : les Jeunesses Agricoles Catholiques, la création des institutions agricoles (CUMA, Crédit Agricole, ...), la politique Agricole Commune, le remembrement : produire pour produire, et pour finir les problématiques actuelles : la désertion agricole.

Concrètement, chaque entretien a été enregistré grâce à un dictaphone dans le but de ne rien manquer et de pouvoir se concentrer principalement sur le maintien de la conversation et non sur la prise de note. Ainsi, après l'autorisation de la personne enquêtée, l'effort principal est de créer un climat de confiance qui puisse faire oublier cet élément. Si cet effort n'est pas effectué, nous courrons le risque de biaiser l'étude : il ne faut pas que le sujet se sente interrogé comme s'il était dans un commissariat de police ou à un examen de passage. En effet, dans ces cas-là, il risque de ne donner une réponse que pour donner une réponse à l'une des thématiques sans laisser paraître son véritable point de vue et sa manière de l'appréhender. Il est à noter aussi qu'à chaque début d'entretien, nous présentons l'étude ainsi que l'origine de la demande en adaptant notre condition selon l'individu. En effet, si nous parlons à un agriculteur, nous lui avons précisé que nous sommes ingénieur agronome afin qu'il comprenne notre connaissance du milieu rural ou à l'inverse, nous ne lui préciserons pas afin qu'il décompose les mécanismes agricoles, ce qui peut être intéressant puisque cela peut mettre en exergue certains phénomènes qui nous semblent acquis, et nous permettent une plus grande distanciation avec le sujet. Le choix de la posture varie selon notre propre jugement et selon les objectifs que nous voulons atteindre.

Par ailleurs, afin d'avoir un apport visuel et paysager, nous avons complété les entretiens avec l'agriculteur d'un travail sur l'évolution de ses parcelles. Ce travail a été effectué principalement d'une manière qualitative. En effet, nous avons travaillé avec des photos satellites ainsi que des plans cadastraux tels que le napoléonien. Les évolutions ont été

décrites et commentées par l'agriculteur, mettant en exergue les anecdotes et les histoires familiales. Pour compléter, il a été nécessaire de visiter les parcelles afin de se rendre compte de la réalité empirique de ces cartes.

Lorsque cela a été possible, un apport iconographique complète les entretiens avec les individus enquêtés. Généralement, les éléments proviennent de leur documentation personnelle, ce qui permet d'illustrer leurs propos et de contribuer à la création de « l'ambiance » existante à une certaine époque. Les images et plans trouvés en archive ont aussi ce rôle illustratif d'éléments contextuels importants. Ainsi, ces photos et plans incarnent la réalité empirique d'une époque à laquelle nous ne pouvons pas nous transposer. Cependant, un énorme tri a été réalisé dans l'utilisation de ces photos car, il y a de nombreuses salles d'archives dans les Pays Grenadois, et seul a été collecté ce qui nous semblait pertinent et qui pouvait illustrer les propos des personnes entretenues.

Chapitre 3 : Méthodologie d'analyse

Une analyse du discours anthropologique

A l'issue de ces phases de production de données il a été nécessaire de combiner et d'analyser l'ensemble du corpus dans le but de répondre à notre problématique. Lors de l'étude, il existe deux phases d'analyse, la première est continue et permet d'orienter les entretiens suivants et de choisir les personnes à consulter. Par exemple, nous avons sous-estimé le mouvement du clergé avec les Jeunesses Agricoles Catholiques en pensant que seul le point de vue des individus serait suffisant pour l'analyser. Or il a été nécessaire de consulter Monsieur le curé afin d'étayer la position de l'église ainsi que d'identifier les acteurs locaux de cette histoire, qui ont été cités de toutes parts. C'est ainsi que ce mouvement que nous considérons comme un épiphénomène dans la mutation agricole est devenu central. Ainsi, grâce à la flexibilité de notre approche méthodologique mais surtout à cette démarche hypothético-déductive que nous avons suivie, il a été possible de traiter la donnée produite afin d'orienter la production de données suivante. Cette première analyse « à chaud » se réalise par l'écoute rapide des entretiens et au repérage des éléments qui sont importants pour l'individu enquêté. Elle est complétée d'une analyse plus poussée et posée qui in fine permettra de répondre à la problématique.

Cette dernière est délicate puisque l'approche disciplinaire provient des sciences sociales ainsi il est nécessaire de mêler le ressenti personnel du chercheur sans pour autant y mettre des préjugés et des idées reçues. Or, pour ce faire, il a été nécessaire de créer des outils permettant l'analyse des discours des différentes personnes consultées. Nous avons donc rempli pour chacune d'entre elles, une fiche signalétique remettant en contexte la situation ainsi que le ton de l'entrevue. Par ailleurs, ces dernières permettent aussi une rationalisation à l'échelle du projet, ainsi si jamais un autre étudiant ou chercheur a besoin de consulter l'un des entretiens, il a accès à une remise en contexte facilitant la compréhension de qui est consulté, comme nous pouvons le voir ci-dessous :

Figure 1 : Exemple de Fiche signalétique⁴⁵ (suivant la mise en page et structuration de Christelle Foulquier)

Fiche signalétique

Nom : C

Prénom : M

Profession : Association de Groupement de Producteur de Maïs

Age : 40 ans

Localisation : Montardon

Téléphone/mail : 05 59 ...

Intérêt pour le projet : M. C. est employé à l'AGPM et a permis de nous présenter la structure qui est un lobby important dans la région.

Description de la personne : Très professionnel et convaincu par le discours de la structure, d'autant plus que c'est un économiste de formation.

Description de la structure : Cette structure est un lobby pour la défense de la maïsiculture. Cela se voit dans la répartition des bureaux : le siège social à Pau et des bureaux à Paris et à Bruxelles. Elle a œuvré pour la mise en place de la culture du maïs dans le sud-ouest et ont créé les premiers congrès du maïs dans les années 36 et 49.

De plus, si un autre membre de l'équipe doit consulter de nouveau certains individus que nous avons déjà enquêté, il aura la possibilité de savoir pourquoi et dans quel contexte, cet individu a été sollicité. Par conséquent, cela évitera les doublons de telle sorte que les sujets ne se sentent pas harcelés et non écoutés.

Evidemment, ces fiches signalétiques s'accompagnent de comptes rendus qui sont la transcription mots pour mots des entretiens oraux. Ces dernières sont mises à disposition des membres de l'équipe au cas où une thématique abordée déborderait sur une étude connexe.

⁴⁵ Suivant la forme réalisée par Christelle Foulquier

Ainsi grâce à cette mise à disposition de la production des données, nous bénéficions d'un corpus beaucoup plus étendu que nos seules productions de données individuelles. Certes, ces données sont à remettre en contexte et à discuter avec la personne ayant réalisée la production dans le but de comprendre comment la thématique intéressée a été mise sur la table. Mais si la communication et la compréhension sont de mises, ces données sont utilisables en l'état, tout en respectant la propriété intellectuelle de celui qui les a produites.

Les transcriptions en tant que telles sont réalisées à partir des enregistrements audio qui sont décrits mot pour mot. Cette manière de procéder permet de rendre compte des hésitations ainsi que de la manière d'appréhender les thématiques. En effet, le discours semble tout aussi important que la réponse stricto sensu. Le discours fait partie intégrante de la réponse puisqu'il incarne la perception de l'individu. Ces transcriptions sont travaillées à plusieurs reprises, une première grossièrement sans faire attention aux fautes d'orthographe mais en notant bien les fautes de langage réalisée, complété par une deuxième écoute qui permet simultanément de corriger les fautes écrites de français. Il est donc à noter que lorsqu'apparaît, par exemple « yavait » dans une transcription, ce n'est pas une faute d'écriture mais ce n'est que la retranscription de la manière de parler.

L'analyse de ces discours est subtile car il nous faut reprendre les termes utilisés par le sujet et comprendre l'idée qu'il met derrière. Pour ce faire, nous comparons les versions de l'Histoire selon les origines et les trajectoires de vie des sujets. C'est pour cela, bien évidemment que nous ne recadrons pas systématiquement l'entretien lorsqu'il dérive sur des histoires personnelles ou sur l'explication de l'état familial, au contraire, ces apartés sont sources d'explications même s'ils ne font pas partie de la thématique de l'étude en tant que tel.

Figure 2 : Exemple de compte rendu d'entretien

Prénom	Compte rendu d'entretien	date
Nom		Etat/fonction

(...)

JLL : On va tout faire aujourd'hui là ? Non

GB : Ah c'est comme vous le sentez.. en une heure de temps, je ne sais pas.

JLL : Je suis bavard alors là

GB : quand même ! nanan mais je peux revenir, et tout ça va pas de souci

JLL : Mais bon si vous avez be.., si on fait pas tout aujourd'hui, si vous avez besoin d'autres euh vous avez mon portable ! et pendant combien de temps, vous travaillez dans ce .. ?

GB : ben jusqu'à mai voilà donc euh.. il faut vite que je trouve une fin des cas d'agriculteurs vers ici.. voilà

JLL : D'accord !

GB : Donc voilà !

JLL : Ok ! Bon par quoi on commence ?

GB : ben on a quand commencé historiquement ? de ce que vous savez de comment c'était avant, et remonter !

JLL : avant, avant avant ?

GB : avant : métayer-propriétaire. A partir de là quoi

JLL : bon c'est surtout après la deuxième guerre mondiale, ici dans les landes. Oui c'était un, c'était beaucoup de métayage, parce que les terres appartenaient à de grand heu a de grands châtelains. Alors si je prends le cas de ma commune hein. Je prends le cas de la commune, euh mes parents sont arrivés de Chalosse en 57 mais ici avant la commune y'avait des châtelains oui euh, des châtelains parce qu'ils vivaient au château heheheh

GB : ça me paraît honnête !

JLL : et on partait d'ici et on traversait tout le village car ils avaient plus de 1000 ha en propriété et on traversait deux, on arrivait sur le village d'Artassenx, oui c'est ce village-là, sans changer de propriétaire. C'était des gens qui étaient très très fortuné et puis en fait au fil des ans euh pout ils ont dilapidé ces ressources. Alors euh, mes parents étaient et nos grands-parents étaient métayers. Le métayer, alors le métayage c'était, y'avait un partage de toutes les cultures. On avait des vaches en métayage aussi, c'est-à-dire que la vache quand elle faisait un veau, on faisait téter le veau et après on allait le vendre au marché mais y'en avait un tiers de la vente qui allait au propriétaire et deux-tiers au métayer parce que c'est lui qui bon voilà ! et le lait que l'on vendait, c'était pareil, y'avait une partie qui partait au métayer euh, pour le blé c'est pareil, on avait le maïs, alors le blé c'était trois sacs de blé je crois 2/3 pour le pour l'agriculteur et 1/3 pour le propriétaire. Et c'était tout hin, le maïs c'est pareil, c'était toujours, c'était toujours mesuré comme ça ; et ça a duré.. mes parents sont arrivés en 57, iii ils connaissaient ça eux, fin dans les landes c'était encore euh, ça a duré le métayage euh pfoua.. je pense que les derniers métayers ou euh je me pose la question même s'il n'y en a pas encore quelques-uns dans les landes, mais alors ils sont rares rares rares.. mais dans les années.. entre 60 et 70, ça c'est ça a évolué vers un statut du fermage.

Un apport systémique pour une mise en perspective

Dans le but de donner du sens à notre réflexion, nous avons décidé d'analyser le discours des individus et de hiérarchiser et structurer les différents éléments rencontrés grâce à une entrée d'analyse systémique.

Cette discipline propose des outils permettant une simplification de ce qui est trop complexe pour être compréhensible. Historiquement relevant des mathématiques, elle nous propose de ranger la réalité en systèmes qui sont d'après Edgar Morin, des « *unités globales organisées d'interrelations entre des éléments, actions ou individus.* »⁴⁶ En d'autres termes nous allons tenter de comprendre notre réalité en créant des groupes relativement autonomes, homogènes et cohérents, motivés par un objectif et d'en déduire leurs trajectoires. En effet, ces groupes vont être conditionnés par des éléments entrants et d'autres sortants, créant des interactions et permettant donc de modéliser la réalité. Par l'élaboration de l'ensemble des trajectoires des groupes, nous mettrons en avant la notion de processus que Jean-Claude Lugan définit « *comme une séquence de mouvements, de comportements ou d'actions accomplis par un acteur individuel ou collectif, à l'aide d'éléments ou de moyens naturels ou artificiels.* »⁴⁷

Ainsi, les outils proposés par la systémie nous permettront de modéliser notre compréhension de la réalité, en élaborant des groupes cohérents ainsi que les interactions entre ces groupes. C'est dans ce contexte que le travail anthropologique est primordial puisqu'il conditionnera les interactions qui seront développées et expliquées et celles qui ne le seront pas. Par manque de temps et par simplification, certains groupes seront considérés comme des boîtes noires, c'est-à-dire que nous soupçonnons l'existence d'un groupe mais il ne ressort pas dans le discours de l'individu enquêté, donc nous ne décrirons pas les processus qui les caractérisent. A l'inverse, nous expliciterons les composantes ainsi que les rapports de forces des groupes dont l'histoire est expliquée dans le discours de l'individu. En d'autres termes, la production de données anthropologiques conditionnera la modélisation que nous allons réaliser.

Par ailleurs, notre analyse comporte deux dimensions supplémentaires : le temps et l'espace. Notre modélisation doit prendre en compte à la fois l'évolution dans le temps (qui

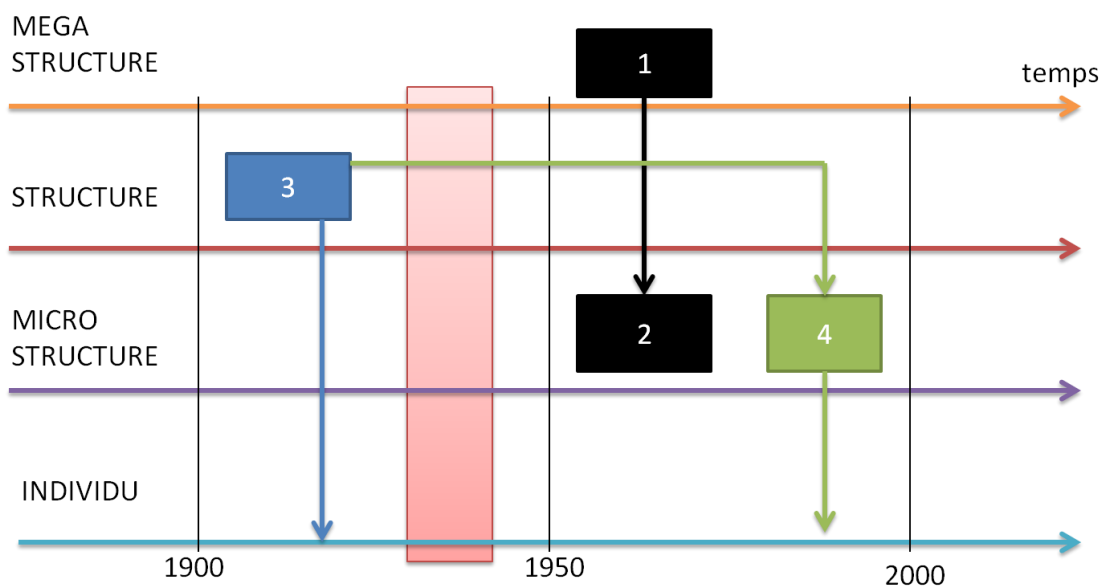
⁴⁶ Jean-claude LUGAN, *La définition des systèmes*, Que sais-je ?, p36

⁴⁷ Jean-claude LUGAN, idem, p36

est la composante historique) ainsi que les notions de structures (qui est la composante anthropologique). En effet, notre analyse s'opère sur l'évolution de l'agriculture du XX^{ème} siècle à nos jours qui met en avant des processus évolutifs et d'un autre côté nous avons un rapport de force vertical par la superposition des structures constituantes de notre société.

Puisqu'un schéma vaut mille mots, nous proposons une modélisation chronologique comme celle qui se trouve ci-après :

FIGURE N°1 : REPRESENTATION SYSTEMIQUE D'UNE FRISE CHRONOLOGIQUE (PAR L'AUTEUR, 2014)



Chaque dimension est composée d'acteurs aux logiques et objectifs différents dont les conséquences peuvent être diverses. Par méga structure, nous sous-entendons la sphère internationale, par structure la nationale, par micro structure l'histoire locale et pour finir la dimension de l'individu et l'ensemble de ces dimensions évoluent avec le temps.

Chacune des boîtes représentent un processus généralement incarnant un rapport de force entre différents acteurs qui va déboucher sur une évolution et en impactant ou non l'individu. Les boîtes une et deux représentent des événements que nous ne décrirons pas car le rapport de force n'impacte pas l'individu, la deux au niveau de la micro structure servant de filtre à la première. D'autres, telles que la 3, impactent directement l'individu donc et donc le processus est explicité. Par ailleurs, certaines boîtes peuvent avoir un impact indirect et donc impliquer d'autres processus (comme la boîte 4) qui eux vont toucher les individus. Pour finir, il existe aussi des événements qui recoupent toutes les dimensions, comme la boîte rouge.

Cependant, il est nécessaire de noter que cette analyse est bien évidemment ultérieure à l'approche anthropologique et dont les seuls et véritable but est de pouvoir avoir une prise de recul sur le travail. Critique des sources et biais de la recherche

Nous nous sommes adaptées au terrain. En effet, de part la démarche hypothético-déductive, nous avons adapté notre étude aux données que nous avons eu la possibilité de produire. Cette logique a à plusieurs reprises modifiée la problématique ainsi que les questions de recherche sous-jacentes. C'est ainsi que l'idée première de travailler à la fois avec un propriétaire et un métayer a été remise en cause par le fait que de nombreux propriétaires sont soit en déchéance sociale (en perdition) ou que de nombreuses familles qui sont citées dans les archives sont parties. Ainsi, il est plus facile d'aborder les nouveaux propriétaires (souvent d'ancien fermier et métayer) même si aujourd'hui la désertion agricole prend de grande proportion. Par ailleurs, nous avons pu avoir les points de vue des acteurs qui donnent principalement un avis sur la seconde moitié du XXème siècle. Pour la première partie du siècle, même s'ils ont la capacité d'en parler, leurs histoires et anecdotes sont à remettre dans leur contexte comme étant la mémoire de famille. Ces histoires ont pu être modifiées et altérées par le temps, et généralement ont été simplifiées par la transmission intergénérationnelle.

Même s'il n'y a pas de problèmes de langue, il peut y avoir des biais en termes de compréhension des logiques et des dires de chacun. Ce biais reste faible mais est quand même à prendre en compte.

Les sources écrites restent principalement des ouvrages institutionnels que l'on retrouve en archive tel que le rapport du congrès du maïs ou iconographique qui peuvent être à la fois de l'ordre du privée ou du public. Les archives de Grenade et de Mont-de-Marsan étant bien fournies, nous avons bénéficié d'une grande qualité de document en termes de délibérés que de plans. En ce qui concerne les ouvrages bibliographiques sur la zone d'étude, ils sont à nuancer de part la généralisation territoriale qui est souvent réalisée. Les pays Grenadois font certes partis des Landes et ont vécu une histoire commune avec les autres unités territoriales de cette région, cependant certaines réalités existantes à cette échelle ne sont pas réelles à l'échelle des pays Grenadois et donc il est nécessaire de bien faire attention à ces ouvrages, à leur localisation et à leur lieu d'action. Par exemple, pour illustrer ce point, nous pouvons citer la révolte des métayers landais qui est le sujet de nombreuses revues et ouvrages bibliographiques et ce n'est que confronter à la réalité empirique que l'aire d'action

de ce phénomène s'est étendu qu'au Bas-Adour et à la Chalosse. Les pays Grenadois ayant subi les conséquences de cette lutte, il est nécessaire de s'y intéresser. Mais il est important de cadrer les aires d'influence de la bibliographie mobilisée.

Concernant les biais de la recherche, il est à noter que le principal est celui du temps. En effet, une étude anthropologique est supposée s'inscrire dans le temps afin de s'approprier le contexte et d'en comprendre les subtilités, voire de le vivre. Même si l'immersion dans un gîte sur place a permis une certaine appropriation de la réalité empirique, le manque de temps devra être pris en compte dans les résultats de l'étude.

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser que cette étude ne propose pas un état exhaustif du contexte et de la problématique mais bien d'une réflexion autour de perception et de points de vue d'acteurs locaux. Ainsi, sont précisés et explicités les éléments ressortant du discours de nos sujets mêmes. C'est pour cela que la première phase établissant les thèmes de discussion est primordiale car elle se base sur du travail bibliographique qui englobe le contexte national voire international. Après, seuls les éléments qui ressortent ont été conservés et utilisés.

Pour conclure, il est à noter que ce travail n'a pas la prétention de comprendre et expliquer la complexité de notre terrain mais bel et bien de représenter une de ces réalités.

Partie 2 : L'agriculture en marche vers la modernité

Dans le but de comprendre comment le modèle capitaliste s'est installé dans le milieu rural, il nous faut repartir au début du siècle afin de décrire la structure sociale préexistante et les forces qui ont poussé à ce changement radical de pratique. Ainsi, ce chapitre se décomposera en trois parties qui permettront d'expliquer ce phénomène : la paysannerie du début du siècle ou qu'est-ce qu'un paysan ? , un système en fin de vie et pour terminer les prémices d'un nouveau modèle.

En effet, nous voulons montrer que cette transition agricole n'est pas une fatalité mais qu'elle n'est qu'une continuité de la structure pré existante. Pour ce faire, il nous faut expliquer les valeurs du premier système puis pourquoi il est arrivé à sa fin.

Ce chapitre se base sur des sources bibliographique ainsi que sur quelques témoignages mais moins nombreux puisque comme nous l'avons expliqué dans la critique des sources il est difficile de rencontrer des témoins encore vivants de cette époque. Nous basons donc notre travail sur des sources écrites, tel que des revues bibliographique.

Chapitre 1 : La paysannerie du début du siècle : qu'est-ce qu'un paysan ?

Nous partons du postulat dans ce chapitre que le système préexistant illustre une culture ainsi qu'un mode de vie paysan. Ainsi, ce chapitre a pour but de donner un état des lieux de la situation et des acteurs vivant dans ce monde agricole au début du 19^{ème} siècle mais aussi de définir ce que l'on entend par paysannerie et plus précisément dans les pays Grenadois.

D'après le dictionnaire Larousse, un paysan est « *une personne qui vit à la campagne de ses activités agricoles* »⁴⁸. C'est un état puisqu'une personne et non un métier en tant que tel. Par ailleurs, ce mécanisme se retrouve dans l'évolution de la définition : d'après l'Académie de 1835 un paysan est « *un homme, femme, de village, de campagne* »⁴⁹. Il n'y a aucune connotation de travail ou d'activité mais c'est est bel et bien un statut, la description d'une personne. L'Académie de 1936, nous explique que le paysan est « *celui, celle qui est de la campagne, qui y vit et s'occupe des travaux de la terre* » et insère pour la première fois la notion de travaux de la terre, ce qui se confirme dans la définition de l'Académie de 1986 : « *celui, celle qui est de la campagne, et qui vit des travaux de la terre, de la culture et de l'élevage.* »

Dans l'ensemble des cas, ce terme présente une connotation péjorative et dépréciative généralement véhiculée par la confrontation entre les villes et la campagne. Nous insistons sur la réelle définition de ce terme car il semble qu'une confusion sur sa signification est souvent réalisée. Nous considérerons au cours de l'étude la définition du Larousse qui résume l'ensemble des autres.

⁴⁸ Larousse, 2014

⁴⁹ La définition.fr, 2014

Les reliquats d'un système féodal qui est...

L'origine du métayage dans les Landes est une question confuse qui nous a posé des problèmes lors de la recherche. En effet, dans les réalités contées, nous nous sommes rendu compte de la complexité des trajectoires des métairies mais aussi et surtout des propriétaires. Malheureusement, nous n'avons pu clarifier cette question par manque de temps.

Nous nous aiderons donc de l'apport de la bibliographie pour éviter toutes confusions. Ainsi, comme nous l'explique Georges Severac dans *réflexions sur le métayage en France*, il existerait plusieurs thèses sur l'origine de ce phénomène ce qui corrobore au final nos ressentis du terrain. Une première thèse est défendue par M. Delatouche impliquant l'origine médiévale du métayage, il nous montre que « *le métayage est une forme très ancienne de faire-valoir* »⁵⁰ ; la seconde développée par le Dr Merle admet que le métayage serait apparu au cours du 15^{ème} siècle sous l'impulsion de familles nobles puis bourgeoises.

Par ailleurs, Jean Cailluyer, dans son article sur les révoltes des métayers dans la revue de Borda, nous explique, quant à lui, que l'origine du métayage proviendrait du transfert de la dîme du clergé vers la petite bourgeoisie roturière en place qui a profité de la révolution française ainsi que de la crise financière pour s'enrichir.

Nous laisserons donc ce débat aux spécialistes de la question et garderons en tête que l'origine du métayage semble complexe et multidimensionnelle comme le résume M. Séverac : « (...) *le métayage semble bien, pour une forte proportion d'exploitations soumises à ce mode de faire-valoir, avoir pour origine lointaine une « reconversion » préservant des prérogatives d'un style féodal. Mais cette origine n'est pas la seule, même si on tient compte d'une évolution normale vers un statut plus nettement contractuel depuis le 18^{ème} siècle ; il existerait aussi un métayage d'origine paysanne, où la subordination sociale est plus modérée.* »⁵¹

Concrètement, les acteurs locaux gardent en tête que le métayage a été mis en place par les puissants propriétaires qui assurent la protection de ceux qui les nourrissent par le travail de la terre, comme nous l'a expliqué le maire de Grenade sur l'Adour :

« *C'était l'esprit de l'époque. C'était l'esprit où les gens avaient besoin de se protéger. Il y avait des puissances et des gens qui travaillaient autour et ce seigneur*

⁵⁰ Georges SEVERAC, *Réflexion sur le métayage en France*, Economie Rurale, p 4

⁵¹ Georges SEVERAC, idem, p 5

ou cette personnalité devait protéger ceux qu'ils lui procuraient du confort. Ils étaient en charge de les défendre et de protéger les récoltes, etc etc. »⁵²

Le métayage était basé sur un contrat appelé « bail à colonage de la métairie » dans lequel l'ensemble des conditions, des charges et des devoirs de chacune des parties prenantes étaient décrites. Le principe de base était une partie de la récolte contre des terres et un logement. Cependant, il existait de nombreuses clauses explicitées sur chacune des récoltes avec le nombre précis de chacune des denrées dues, comme nous pouvons le voir en annexe 4. Par ailleurs, ce bail d'une durée d'un an était reconductible ou non selon la satisfaction du propriétaire. Cela impliquait une certaine instabilité du statut de métayer et donc provoquait des vagues de migrations entre métairies dans la région. En effet, lorsqu'un métayer était renvoyé, il était remercié à la fin des récoltes et devait trouver une nouvelle métairie dans la région. La majorité des métairies restaient souvent stables de génération en génération mais d'autres au contraire, provoquaient des flux migratoires.

... basé sur la puissance des grands propriétaires terriens...

Souvent issus d'une ancienne noblesse ou bourgeoisie, les propriétaires peuvent être considérés de deux manières : des propriétaires-exploitants ou des propriétaires forains. On entend par propriétaire forain, un propriétaire qui ne vit pas sur sa propriété. Ces propriétaires vivent soit en ville (Bordeaux par exemple) soit dans une autre propriété située sur une autre commune de la région, laissant leurs terres au soin d'un régisseur gérant les biens ainsi que les métayers. A l'inverse, les propriétaires-exploitants vivent sur leur propriété. Dans les deux cas, ce sont de grandes propriétés caractérisées par un domaine ainsi qu'un bâtiment central, comme nous pouvons le voir sur la photo ci-après. Comme le dénote, l'entretien qui suit, ces propriétés regroupaient de nombreux hectares de terre ainsi qu'un grand nombre de métairies dont le maximum était légalement 99 :

«(...) Oui c'était un..., c'était beaucoup de métayage, parce que les terres appartenaient à de grands heu à de grands châtelains. Alors si je prends le cas de ma commune hein. Je prends le cas de la commune, euh mes parents sont arrivés de Chalosse en 57 mais ici avant la commune yavait des châtelains oui euh, des châtelains parce qu'ils vivaient au château heheheh (...) et on partait d'ici et on traversait tout le village car ils avaient plus de 1000 ha en propriété et on traversait

⁵² Données de terrain, Maire, Grenade sur l'Adour

deux.., on arrivait sur le village d'Artassenx, oui c'est ce village-là, sans changer de propriétaire.. »⁵³

FIGURE N°2 : UNE MAISON TYPE DE PROPRIETAIRE (PHOTO PRISE PAR L'AUTEUR, 2014)



Les stratégies familiales tendaient à un nombre limité d'héritiers. Le nombre d'héritier signifiait le nombre de division qu'allait connaître la propriété, or une des motivations pour ces familles-là est la conservation de ce patrimoine foncier qui illustre une gloire, une richesse ainsi qu'une réussite sociale.⁵⁴ Il semble que nous soyons encore dans une logique de noblesse et de prestige social dû aux moyens financiers et sociaux et ce, même au début du 19^{ème} siècle, ce qui va évoluer et être complètement modifié au cours de ce siècle.

Ces familles de propriétaires sont aussi souvent retrouvées dans les archives et plus précisément dans les délibérés de mairies dans les votes ainsi que dans des rôles importants de la vie de la ville : comme conseiller municipaux, ou encore maire. Par ailleurs, à l'initiative de certains d'entre eux, s'organise un Comice agricole dont les termes sont en annexe 5. Ce dernier devient central dans la vie rurale puisqu'encore au milieu du siècle, les festivités du Comice étaient organisées.

⁵³ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

⁵⁴ Ce point est bien illustré dans les films réalisés par Sylvie Licard, Papi s'en va-t-aux champs et Leu part dou meste

Par les exemples cités ci-dessus, nous pouvons voir l'importance de ces acteurs dans la vie du village ou de la bastide. En effet, ils semblent être moteurs et décisionnaires dans les rapports de force créant des dynamiques sociales à la fois hiérarchisées et fédératrices. Nous garderons en tête qu'ils ont donc un rôle politique et détiennent le capital et le foncier.

... et sur le travail des métayers

Les métayers quant à eux sont à la base de ce système, c'est la force de travail d'un système d'échange. Les métairies qui, dans la zone, s'étendaient en moyenne sur une quinzaine d'hectares étaient basées sur un système de production de polyculture et d'élevage avec de la production de blé, de maïs, de vigne, du maraichage mais aussi de l'élevage de cochon, de canard, d'oie ainsi que de bœuf pour labourer les cultures. C'était donc un petit système dont la production était souvent pour l'autoconsommation.

Dans la logique de l'époque, un métayer contrairement au propriétaire doit avoir une famille nombreuse. En effet, plus le métayer a d'enfant plus il a de main-d'œuvre pour surveiller les vaches, pour réaliser les récoltes, etc. Par ailleurs, la taille des terres dont le métayer s'occupe est proportionnel au nombre de bouche à nourrir au sein de la famille, ainsi plus elle est nombreuse, plus il bénéficie de terre et plus la métairie dans laquelle on vit est grande.

Le fonctionnement de ces métairies est familial. En effet, les générations se succèdent en l'état et vivent tous en communauté. Le témoignage suivant nous montre ce mode de vie paysan, illustrant le rôle primordial de la famille ainsi que sa fonction de centre de décisions. En effet, la famille est la maille fondatrice de cette structure sociale.

« (...) dans nos familles paysannes, y'avait 3 4 générations, sous la même maison. Y'avait des fois, l'arrière grand père, la grand-mère, le père et les enfants, ça faisait 4 générations des fois j'ai vu 5 générations, et tout le monde cohabiter. Et y'avait pas de .. parce qu'aujourd'hui s'il y a 5 générations, ya 5 maisons ; tandis que là y'avait une maison et puis la grande salle, et puis y'avait le jardin, les poulets là.. Et on mangeait que des produits frais puisqu'il y'avait pas de congélateur, bon puis voilà. Moi j'ai connu ça un petit peu, et la salle de bain c'était une grande bassine, je me souviens en aluminium et chrrr de l'eau chaude hehehe ! c'était une pièce bon comme ça et bon ça faisait partie de .. fin ce n'était rien de particulier puisqu'on était tous comme ça. J'ai même vu, vous rentriez dans une maison, y'avait un joli patio comme on appelle, l'entrée, on passait là mais, y'avait une allée mais de chaque côté de l'allée sur 10

mètres vous aviez les deux tas de fumiers parce qu'il y'avait les étables à l'entrée et après on rentrait dans la maison. Et les gens ils ouvraient la fenêtre des chambres, et les odeurs ! Voila, c'était naturel ! hehehe ! »⁵⁵

A l'inverse d'un propriétaire, une métairie est une maison d'allure plus humble comme nous pouvons le voir ci-dessous.

FIGURE N°3 : PHOTO D'UNE METAIRIE TYPE (PHOTO PRISE PAR L'AUTEUR, 2014)



Durant les périodes de récoltes, souvent ces acteurs s'entraidaient grâce à un système de voisinage, entre métayers d'une même propriété. Les hommes tournaient de métairies en métairies afin d'aider à la récolte de chaque champs tandis que les femmes préparaient la nourriture pour l'ensemble du groupe de travail. Un véritable système d'entraide est installé entre les métayers basé sur la force de travail.

⁵⁵ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

Les autres acteurs de ce monde agricole : les fermiers et les petits propriétaires

En marge de ces interactions entre les métayers et les grands propriétaires fonciers, nous assistons à la présence de deux autres acteurs du milieu rural qui sont les petits propriétaires et les fermiers.

Les premiers ont généralement peu d'hectare mais suffisamment pour produire pour l'autoconsommation familiale et pour une valorisation par la vente du surplus. Ces propriétaires ont eu accès à la propriété grâce aux économies familiales ou encore par la rentabilité d'une activité annexe. En effet, il ne faut pas oublier que Grenade sur l'Adour est un lieu de commerce et d'échange au centre de différentes routes commerciales permettant le développement de certaines activités rémunératrices. Ainsi certains habitants ont pu bénéficier du développement du commerce qui leur a permis d'investir dans le foncier à petite ou moyenne échelle dans la zone rurale du canton de Grenade sur Adour. Il est à noter que cette raison d'accès à la propriété n'est qu'une hypothèse qui serait à vérifier dans un travail parallèle et qu'il existe potentiellement d'autres possibilités d'enrichissement et d'accès au foncier.

Nous avons eu la chance au cours de nos recherches de rencontrer une descendante de petits propriétaires qui a pu témoigner de leurs existences et de leur mode de fonctionnement. Ainsi, nous nous rendons bien compte, que contrairement aux gros propriétaires, ils ne sont pas rentiers mais réellement dans une valorisation de la terre qui leur est propre par l'ensemble des membres de la famille et ont aussi un accès limité à la terre, comme le montre ce témoignage :

« DC : et combien il y avait d'ha autour de la ferme ?

MEC : oh il devait y avoir 15 ou 16 ha, il y avait.

DC : 15-16 ha.. c'est une petite propriété.

(...)

MEC : voila, donc mon grand-père avait acheté en 1936, ils avaient 2 enfants après s'être installé dans cette maison (...) Ils se sont mariés en 23 et ils ont acheté cette maison en 36. Et donc ma grand mère s'est mise à cultiver la terre avec ces filles, avec ces enfants ; et mon grand père était maquignon, donc il partait sur la route avec les vaches et il faisait toutes les foires, les marchés et il allait vendre les vaches et

souvent il en vendait et il en rachetait et il partait avec des vaches et il en revenait avec d'autres parce qu'il les avait achetées.. ben.. Il était maquignon, quoi ! »⁵⁶

Ainsi, le fonctionnement de la ferme et du système familial est à mi-chemin entre celui du métayer et celui du gros propriétaire. D'un côté, ils n'ont pas à remettre une partie de leur récolte à un propriétaire, elle leur appartient entièrement, d'un autre, ils vivent d'une agriculture d'autosuffisance avec pour noyau central la famille et en travaillant la terre comme les métayers. Ainsi, ils ont plus de place donc plus d'indépendance dans la maison mais la famille reste unie par la ferme et le travail comme nous le décrit ce témoignage :

« MEC : voila, voila ! puis bon après mon grand-père est décédé, fin ils ont vécu un moment ensemble avant qu'il ne soit décédé et ils ont fait deux appartements dans la maison où j'habite, donc d'un coté mon père et ma mère qui se sont installés en tant que jeunes couples et avoir les enfants futurs et ma grand-mère qui était veuve avec une tante qui était célibataire et qui habite à coté de chez moi, fin dans la même maison, et mon oncle et mon autre tante qui vivaient dans une autre partie de la maison. Voila ! »⁵⁷

Les fermiers, quant à eux n'ont été que soupçonnés. En effet, leur existence est réelle pour avoir aperçu la dénomination fermier dans les archives comme nous pouvons le voir en annexe, cependant ils semblent peu nombreux, ou en tous cas ne ressortent pas dans les discours des enquêtés. Il semble que ce statut ait pris plus d'ampleur vers les années 50 à l'issue de la mise en place de la loi sur le statut du métayage et du fermage. Ce statut est simple de compréhension puisqu'il consiste en la location de la terre contre rémunération financière. En d'autres termes, c'est un simple contrat de location des terres qui permet au fermier de produire de la manière dont il veut et ce qu'il veut en échange d'une somme d'argent. Cette relation entre le propriétaire et le fermier même si elle existe, reste tout de même moins forte que celle qui existe entre le propriétaire et le métayer. Cependant, il reste à mentionner qu'il est possible d'être un petit propriétaire ou métayer mais aussi d'avoir des terres en fermage. Ce statut n'est pas exclusif et peut seulement toucher une partie des terres.

⁵⁶ Donnée de terrain, Fille d'agriculteur, Bascons

⁵⁷ Donnée de terrain, Fille d'agriculteur, Bascons

Un système cyclique d'autosuffisance alimentaire

D'un point de vue agricole, cette région est à l'origine une grande zone viticole contrairement à ce que nous pouvons croire au vue des liens qu'elle semble avoir établie avec le maïs aujourd'hui. Comme en témoigne cette photographie, Grenade-sur-Adour était entouré de vigne grâce à laquelle il était possible pour une ferme de réaliser une plus-value intéressante.

FIGURE N°4 : VUE SUR LA CAMPAGNE DE GRENADE-SUR-ADOUR AU DEBUT DU XXEME SIECLE, CARTE POSTALE, FONDS DE M. DUCOURNOT



Cette culture était primordiale dans la région à tel point que pendant la période de récolte qui était simultanée pour toutes les fermes, les saisonniers agricoles étaient recherchés, comme en témoigne cette fille d'agriculteur :

« (...) c'était des chambres de saisonniers parce qu'il y avait beaucoup de vigne et les personnes qui étaient à cette ferme employées de la main-d'œuvre saisonnières pour pouvoir venir travailler la vigne parce qu'après ils faisaient avec la famille mais quand il fallait vendanger, il fallait beaucoup de monde. Mais tout le monde avait beaucoup de vigne donc tout le monde n'avait pas assez. Il n'y avait pas assez de

main-d'œuvre pour pouvoir vendanger tout à la même époque. Donc yavait comme des chambres de saisonniers là. Là où j'ai fait le gîte. »⁵⁸

Ce phénomène décrit dans ce témoignage montrant la simultanéité des récoltes ne nous semble pas anecdotique. En effet, cela nous montre un système de production cyclique qui ne s'est pas encore affranchi des contraintes techniques et environnementales de la production. Si nous allons plus loin dans le raisonnement, nous nous rendons compte que ce sont ces cycles de production qui conditionnent le mode de vie général de cette société. Il y a un temps de préparation de la terre, un temps de semis, de travaux des champs et pour finir un temps des récoltes ; et ce, pour chacune des cultures qui étaient nombreuses. De plus, certaines périodes (telles que la récolte) sont caractérisées par les fêtes agricoles ou les fêtes patronales qui accentuent cet effet de cycle. Comme en témoigne un passage de l'entretien suivant, nous assistions bel et bien à une agriculture familiale d'autosuffisance alimentaire, de polyculture-élevage basée sur un travail manuel :

« DC : et alors quelle agriculture ils pratiquaient à ce moment la ? Qu'est ce qu'on produisait à la maison ?

MEC : Il y avait un peu de maïs et puis après il y avait un peu de tout, du blé, de l'orge, il y avait un peu de la volaille, fin il y 'avait un peu de tout ; ils faisaient des choux, un peu de tout, surtout pour nourrir le bétail et pour être suffisant. Il avait un peu de noix, il faisait du poulet..

DC : C'est ça on était dans une économie d'autosuffisance ?

MEC : oui !

DC : et les bœufs par contre rentrait un peu d'argent à la maison ?

MEC : et le vin !

DC : et le vin, ah ben oui ! et oui le vin, évidemment !

MEC : et le vin, ma mère disait attendez que les gens viennent acheter le vin pour acheter à l'épicerie, quoi ! Quand arrivait un marchand de vin chercher du vin, pour eux ils se frottaient les mains parce qu'ils pouvaient aller acheter du sucre, du café, de la farine fin tout ce qu'ils n'avaient pas..»⁵⁹

Par ailleurs, une logique importante existe entre ce système productif diversifié et le fait qu'il soit autosuffisant. En effet, stratégiquement, il est plus intéressant pour le paysan de

⁵⁸ Donnée de terrain, fille d'agriculteur, Bascons

⁵⁹ Donnée de terrain, fille d'agriculteur, Bascons

produire différentes cultures puisqu'il se nourrit d'une part de ses récoltes ainsi diversifiant sa production, il diversifie son alimentation. De plus, cela lui permet d'étaler les cycles dans le temps, puisque le maraichage (exemple des tubercules de pomme de terre) ne se récolte pas forcément en même temps que le blé. Stratégiquement, cette diversification prend sens.

Par extension, si nous analysons ce que nous explique cet entretien, nous nous rendons compte que le reste de la société est aussi conditionnée par ces productions. En effet, l'agriculteur doit nécessairement attendre d'avoir une possibilité de trésorerie pour pouvoir acheter le reste des produits. Ce qui se réalise généralement lorsqu'il y a vente de produit pérenne (tel que la vigne) ou lorsque c'est le temps des récoltes. Un autre exemple illustrant ce point est le suivant :

*« bon ben là, à l'époque il y avait les échanges (...) on donnait parce que les gens ils avaient pas souvent d'argent pour payer le pain ou sinon, alors les boulangers ils avaient trouver ça qu'ils prenaient à la récolte, ils prenaient en fonction de la consommation de la famille, il fallait 10-15 ou 20 quintaux, ici on est 8 à table, il nous fallait 20 hectolitre, c'était pas des quintaux, on parlait d'hectolitre (...) donc ici pour la famille on donnait tous les ans 20 quintaux de blé au minotier. Le minotier il venait chercher ce blé, lui il se payait avec les issus c'est la peau, ça, ça lui faisait son salaire et il ramenait la farine au boulanger et avec 80 kg de blé on avait 56 kilos de pain ».*⁶⁰

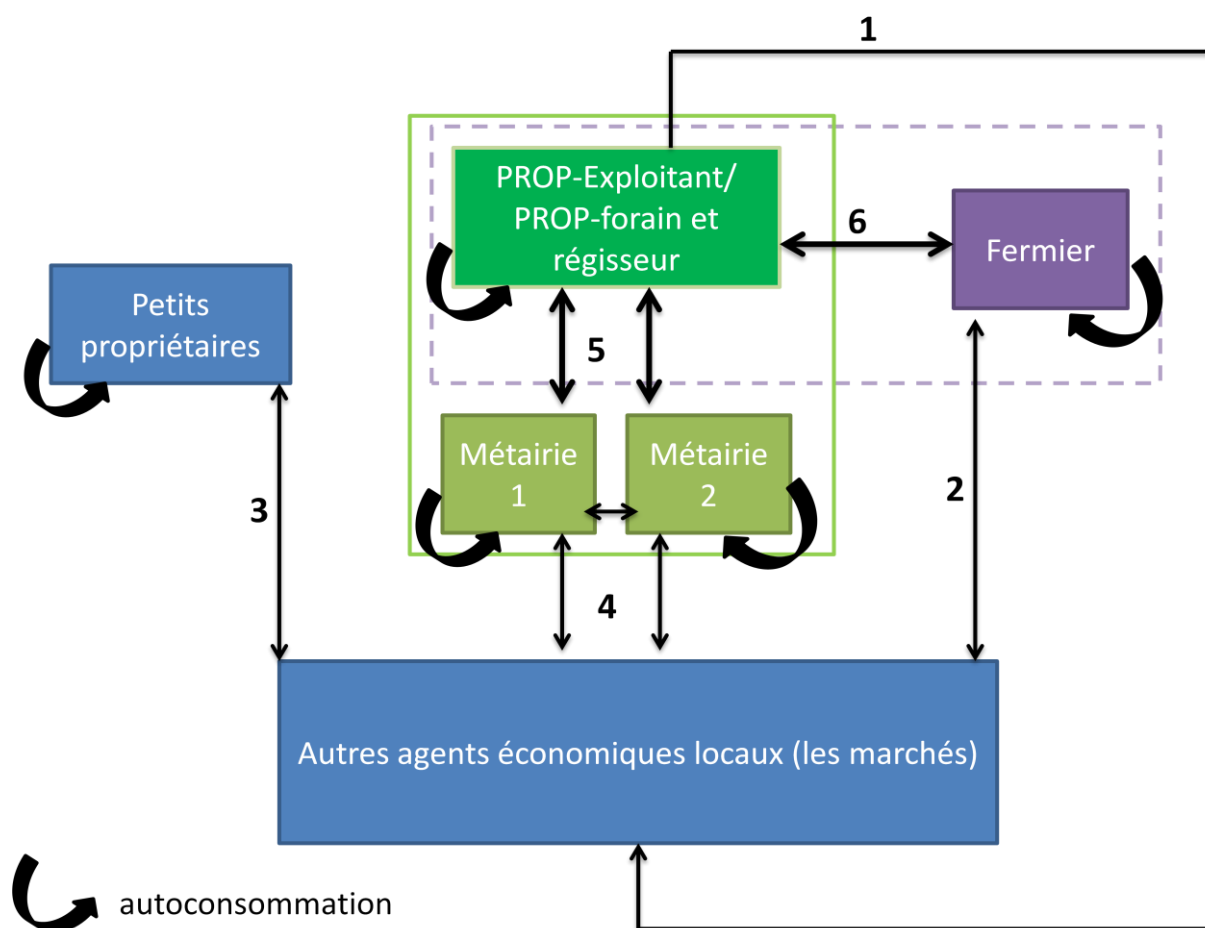
Ainsi, nous pouvons en conclure différentes choses. Premièrement, le calendrier de trésorerie est un facteur limitant⁶¹ dans le fonctionnement de ce système puisqu'il conditionne la temporalité des échanges commerciaux internes en ce qui concerne les petits propriétaires, les fermiers et les métayers. Deuxièmement, nous pouvons nous rendre compte que les échanges économiques ou de biens restent peu nombreux et limités à la nécessité (que ce soit le fermier ou encore le propriétaire et ces métayers). Cependant, nous sommes dans un système capitaliste limité par le rapport de force entre les volontés collectives et individuelles, dont les grands propriétaires fonciers sont les emblèmes. En effet, ces derniers accumulent du capital financier, et foncier. Les petits propriétaires ainsi que les fermiers sont aussi dans cette logique mais sont largement limités par les autres acteurs. Quant aux métayers, ils peuvent s'apparenter à des salariés dont les stratégies ne sont pas l'accumulation de capital.

⁶⁰ Donner de terrain, Agriculteur, Eyres-Moncubes

⁶¹ Un facteur limitant est un terme agronomique signifiant que le facteur conditionnant l'état du système est celui qui est en plus faible quantité.

L'ensemble de ce système est basé sur la complémentarité entre les propriétaires et les métayers qui comme nous pouvons le voir dans en annexe sont, en termes de nombre, les plus nombreux. Le schéma ci-dessous récapitule le système installé au début du siècle dont le pivot est leur relation. Nous pouvons voir dans ce dernier que les grands propriétaires fonciers sont les principaux fournisseurs des marchés locaux (flèche 1) et sont en interrelation avec les métayers puisque les métayers leur donnent la force de travail en échange de la terre et du capital (flèche 5). De même, la flèche 6 représente la relation existante entre le fermier et le propriétaire consistant en le prêt de terre contre du capital. Concernant les flèches 2, 3 et 4 elles montrent la même relation qui est celle de vente du surplus contre les aliments manquants (café, huile,...) ainsi que celle qui les joint par exemple au boulanger.

FIGURE N°5 : REPRESENTATION SYSTEMIQUE DU MONDE RURAL DE 1900 (PAR L'AUTEUR, 2014)



Pour conclure l'état des lieux de la paysannerie au début du XIXème siècle, il nous faut garder en tête que ce système suit les cycles des saisons et des récoltes ; l'agriculture reste donc centrale et par extension, le rapport homme/nature est central. Par ailleurs, nous sommes bel et bien dans un système de production **diversifiée** dont la principale culture est la

vigne. Un autre point que nous voudrions mettre en exergue est que ce système reste local, c'est-à-dire peu ouvert vers les dimensions internationales : les principales interactions sont celles entre les acteurs du monde rural et celles avec les agents économiques locaux. Même si ce système est basé sur un modèle capitaliste, il nous faut préciser que la sphère collective reste très importante. Celle-ci se retrouve dans l'entraide entre les métayers ou encore dans les fêtes locales telles que le tue-cochon, et donc il ya régulation des intérêts individuels. Ce rapport de force traduit des liens sociaux forts ainsi qu'un rapport homme/homme à la fois hiérarchisé mais développé. En effet, une hiérarchie sociale est clairement installée que l'on retrouve dans cet ordre : les grands propriétaires, les petits propriétaires, les fermiers, et pour finir les métayers. Ainsi paradoxalement, ce système social n'est que peu ouvert mais semble être complexe par la teneur des rapports homme/homme ainsi qu'homme/nature qui le caractérisent.

Chapitre 2 : Un système en fin de vie

Dans ce chapitre, nous allons nous évertuer à démontrer que le système devait nécessairement muter ou évoluer et donc tenter de vérifier l'hypothèse suivante : Les différentes luttes et conflits sociaux qui ont eu lieu au début du siècle sont l'incarnation d'un système en crise. En effet, nous allons remettre en cohérence les différentes luttes sociales du début du siècle et mettre en exergue la forme qu'ont prise les événements. Il est déjà à noter qu'il existait une montée de revendications et ce, dès la fin du 19^{ème} siècle. Il est cependant nécessaire de dire que les événements décrits ci-après n'ont pas lieu dans la région de recherche mais ont contribué à l'histoire locale et ont des conséquences sur notre zone. Ainsi, il est primordial de garder en tête deux choses : l'importance des événements qui vont suivre et le fait qu'ils n'aient pas eu lieu dans l'aire d'influence de Grenade sur Adour. En effet, nous nous sommes rendu compte de la localisation de ce phénomène de lutte lors de nos entretiens. La réponse à la question sur la révolte des métayers a souvent été localisée lors des années 1940 et peu de personne firent écho aux luttes du début du siècle. Ainsi, nous en avons déduit deux possibles explications : la première est le transfert de mémoire qui ne s'est pas réalisé, et la seconde est qu'elles n'ont pas forcément eu lieu dans les pays Grenadois. Dans tous les cas, ces événements ne sont pas anecdotiques et par diffusion vont avoir un grand impact sur le monde paysan ainsi que sur notre zone d'étude.

La première guerre mondiale : une prise de conscience

Selon le point de vue, la relation métayer-propriétaire ne semblait pas forcément au beau fixe. En effet, quelques témoignages rencontrés dans les revues de Borda ou encore dans certains documentaires nous montrent que cette relation pouvait être à la limite du supportable pour les métayers, comme nous l'explique cet extrait : « *Beaucoup peuvent penser que tel le serf de l'Ancien régime, le métayer semblait, dans cette région des Landes, taillable et corvéable à merci.* »⁶²

Ainsi, cette montée des revendications qui aboutira aux révoltes des métayers a débuté dès le 19^{ème} siècle comme nous l'explique ce témoignage :

« C'est les premiers, les métayers gemmeurs qui les premiers se sont révoltés à la fin des années 1900. Non fin des années 1800. Ils ont fait mangé de la paille à des

⁶² Jean Cailluyer, *Révoltes des Métayers du Bas-Adour de 1920 vue par la mémoire du peuple et les journaux syndicaux*, Revue de Borda, p171

*propriétaires, ils ont enfermés des propriétaires, ce sont les premiers à s'être révolté. »*⁶³

Les métayers-gemmeurs sont en charge de la récolte de la gemme (ou encore la résine) des pins que l'on retrouve principalement sur la côte landaise au contraire des métayers-laboureur qui eux gèrent les différentes productions et cultures. Les conditions de vie de ces dits métayers sont décrites comme plus difficiles à supporter. Il est à noter que ces métayers-gemmeurs sont localisés dans les forêts de pin de Gascogne et donc très rares dans notre région d'étude.

Cependant, malgré ces conditions difficiles ainsi que des débuts de révoltes, la situation ne s'envenime pas et les escarmouches restent anecdotiques. Le manque de communication dû à la sédentarisation des populations ainsi qu'un accès difficile aux actualités du monde permettent cette stagnation dans les luttes sociales. Cependant, la Première guerre mondiale arrive et offre la possibilité aux métayers de s'ouvrir au monde, comme nous l'indique cet entretien :

*« Après ce qui a été déterminant pour les luttes sociales, ça a été la guerre de 14-18. C'est-à-dire que ce sont la chaire à canon landaise illettrées qui est parti sur le front comme les autres d'ailleurs, et du coup ils ont parlé avec les autres, et ils ont vu que eh ben qu'ils étaient dans un système complètement archaïque, le mode de faire-valoir. Donc c'est eux, les combattants de 14-18 qui ont ramené ces idées là. En plus il y a eu la révolution bolchévique et c'est sur que c'est partie du bas-Adour. Ça été consolidé dans le bas-Adour, là où il y avait les usines. »*⁶⁴

Nonobstant, il est à noter que la catégorisation des situations serait dangereuse à réaliser. En effet, dans de nombreux cas la relation propriétaire-métayer était abusive mais il existait aussi des cas où cette dite relation était respectueuse et intéressante pour les deux parties prenantes.

Comme dans toute communauté et village, il existe de nombreux chants sur les travaux des champs ainsi que sur les conditions de vie des habitants. En ce qui concerne les métayers, la chanson de « Lous Pique-Talos » dont la traduction est ci-dessous fait autorité et

⁶³ Donnée de terrain, réalisatrice, Moliets

⁶⁴ Donnée de terrain, réalisatrice, Moliets

dénote de la situation dans laquelle il vivait. Elle a été élaborée au début du 20^{ème} siècle par le docteur Lacoaret.

FIGURE N°6 : CHANTS LOUS PIQUE-TALOS (J. CAILLUYER, REVUE DE BORDA)

Traduction de la chanson " Lous Pique-Talos " ⁶⁵

REFRAIN

*Hardi , Hardi , nous sommes les paysans
Travailleurs de la terre
Et si la graisse ne pèse pas sur nos os
Nous avons la dent dure
Nous sommes musclés et souples⁶⁶
Au diou biban (juron du sud-ouest : Au dieu vivant)*

I

*La pioche au cou, les sabots dans le sac
Le " cuyoun " plein, de tout temps nous sommes d'attaque
Nous ne savons pas ce qu'est d'être feignants
Au diou biban*

II

*Gavés de bouillie de maïs, rassasiés de haricots,
La soupe dans un grand pot, le lard à la casserole,
La viande c'est vrai manque trop souvent,
Au diou biban*

III

*Il faut bien huiler, et nous le faisons avec plaisir
De temps en temps la pauvre pomme d'Adam
Puisque nous avons un faible pour le suc de sarment
Au diou biban*

IV

*Personne ne peut se frotter à nous
Nous ne sommes pas maladroits de nos mains nous pouvons en vanter
Hardi ! le froid nous passe en travaillant
Au diou biban*

V

*Peur nous n'en avons pas au moment où le soleil frappe fort
La peau trempée et cuite par la chaleur
Nous avons beau piocher dur, nous n'avons pas un sou vaillant
Au diou biban*

VI

*Avec les fusils, les faux et les fourches
Nous partirons vers tout ce beau monde
S'ils sont malades, eh bien nous les soignerons
Au diou biban*

Par ailleurs, il est intéressant de noter que cette chanson a subi des modifications lors des événements de 1920. En effet, le dernier couplet a été ajouté ainsi que le vers 5 du refrain a été modifié. Cette modification n'est pas anecdotique, puisqu'elle transforme « Nous sommes musclés et souples » en « Nous sommes hardi les Poilus ». Cette dernière phrase montre que les acteurs de cette révolution sont des soldats de la première guerre mondiale, qu'il y a une véritable continuité entre leur combat sur le front et leur combat chez eux.

Ainsi, la première guerre mondiale, malgré toutes les horreurs qui ont été perpétrés en cette occasion, a permis le passage d'idée, d'une nouveauté dans le système en place, et toute

⁶⁵ Trouvé dans l'article de Jean Cailluyer ainsi que dans l'histoire sociale des Landes

⁶⁶ Ce vers a été remplacé en 1920 par " Nous sommes hardis les Poilus ".

chose égale par ailleurs, cela implique un mouvement et un changement des structures préexistantes jusqu'alors relativement fermées.

Le rapprochement du monde paysan et ouvrier

Grâce à de cette prise de conscience, un rapprochement s'opère entre le monde ouvrier et le monde paysan. Il y a enfin une possible communication entre les différentes régions, les divers pays, une ouverture au monde qui s'est réalisée mais c'est le rapprochement des systèmes ouvriers et agricoles, jusqu'alors étanche, qui a permis l'institutionnalisation du monde agricole, comme en témoigne cet entretien :

« Yavait pas de gemmeurs dans le bas-Adour vraiment, c'était les fils de métayers quand ils étaient trop sur une métairie qui partait l'excédent en main-d'œuvre dans les grandes usines du Bas-Adour et du Boucau, de Tarnos. C'est là bas qu'il faut prendre le truc. Et après pas le week-end mais les vacances quand ils rentraient chez eux pour un enterrement et tout, ils remontaient avec les idées révolutionnaires et ils irriguaient la Chalosse avec ces idées révolutionnaires. Voila, donc il ya deux facteurs : premièrement, la vraie révolte, l'indignation euh ce n'était même pas encore une revendication, l'explosion avant la revendication, fin XIXème siècle, la guerre de 14-18 qui émancipe les gens, c'est pas qu'ils émancipent mais il leur fait voir autres choses et puis après la montée du bolchévisme et les ouvriers qui sont ambientés au Boucau puis après ils rentrent chez eux et les fils de métayers, ouvriers et bien voila. Donc c'est comme ça que ça devient la révolte des métayers gemmeurs et des métayers laboureurs. Mais il ne faut pas la dissocier de ça. »⁶⁷

Le monde ouvrier est déjà, à cette époque, bien organisé avec la mise en place de syndicats. En effet, si nous nous remettons dans le contexte international de l'époque, les ouvriers sont sous l'influence des révolutions bolcheviques et de l'idéologie communiste. Cependant, ces différentes luttes n'aurait pas été possibles sans des leaders et des personnalités politiques influentes, comme l'était le camarade Viro, secrétaire du syndicat des forges de l'Adour. Les métayers n'étant que peu organisés, il y a eu un transfert de compétences du monde ouvrier qui, déjà, avait mis en place les institutions syndicales nécessaire à sa défense, vers le monde agricole. C'est par l'histoire personnelle de Viro que cette organisation a pris forme. En effet, son cousin étant métayer, il lui propose d'organiser une réunion pour expliquer et former les métayers au syndicalisme. Au vu du succès de cette

⁶⁷ Donnée de terrain, réalisatrice, Moliets

réunion, Viro accompagné du secrétaire de l'union des syndicats ouvriers de l'Adour ont réalisé la tournée des villages semant des syndicats de métayers dans toute région.

Nous voudrions insister sur plusieurs points, le premier est l'importance des trajectoires personnelles dans la mise en place des grands événements de ce monde, comme nous le montre cette anecdote sur le personnage de Viro. La seconde est le rapprochement entre l'ouvrier et le métayer et la lutte des classes qui en découle. Il n'est pas rare d'entendre que le métayer était le prolétaire de l'agriculture, mais cette réflexion doit être replacée dans ce contexte-ci, l'époque des révolutions russes, de l'idéologie communiste qui prend son envol, de ce besoin de liberté. Ainsi, les métayers ont bénéficié des idées ainsi que des luttes du monde ouvrier pour s'émanciper à son tour, ce qui met fin à cette étanchéité existante entre la ville et la campagne et au contraire les réunit au nom de la lutte des classes, ce qui n'est pas sans rappeler les évolutions du capitalisme décrites par Marx.⁶⁸

La révolte des métayers et la réaction des propriétaires

L'ensemble des événements que nous avons décrits précédemment nous mène directement à ce que l'on appelle la révolte des métayers du Bas-Adour et de la Chalosse qui a eu lieu en 1920 et décrite par Jean Cailluyer dans la revue de Borda. En effet, après la mise en place des syndicats de métayers dans de nombreuses communes, ils ont organisé leurs actions en réalisant des cahiers de doléances regroupant toutes leurs revendications. La reconnaissance de leurs syndicats et de leur mouvement leur permet même de bénéficier de conseillers envoyés par la fédération de l'agriculture C.G.T. Cependant, selon l'auteur, cette révolte est aussi décrite comme étant subie par les métayers qui sont obligés de se syndicaliser sans quoi ils sont marginalisés.⁶⁹ Ainsi, il faut préciser dans ce paragraphe qu'il est nécessaire de faire la part des choses entre les différents discours. Ces deux discours incarnent le rapport de force qui s'exerce avec d'un côté l'église et les propriétaires et de l'autre les syndicats et les métayers. Cependant, il est nécessaire de relativiser et de nuancer ces deux groupes qui ne sont pas forcément systématiques mais qui tendent à être des tendances.

Les doléances réalisées par les syndicats se reportent souvent aux devoirs du propriétaire qu'il ne respecte pas (tel que les réparations des métairies)

La réaction de ces derniers ne se fait pas attendre puisque, dans la foulée, ils se rencontrent pour délibérer sur ces différentes revendications. Le résultat de cette délibération

⁶⁸ MARX, 2009

⁶⁹ GAYON-MOLINIE, 1987

n'est que peu satisfaisante au vue des métayers puisqu'ils ne font que dénoncer l'influence bolchevique sur les colons.⁷⁰ La relation pseudo complémentaire de dominant-dominé se transforme peu à peu en une confrontation qui se veut être d'égal à égal. Ainsi, le conflit monte en puissance jusqu'à :

- « *cessation de tout travail pour les propriétaires*
- *cessation du paiement des redevances et de tout partage*
- *cessation d'exporter sur les marchés de la région toutes denrées et bétail, ni pendant ni après la manifestation »*⁷¹

Le conflit se généralisant peu à peu par des actions fortes telles que les prises des boulangeries, qui n'ont plus le droit de vendre du pain aux métayers non-syndiqués ainsi qu'aux propriétaires, cela commence à inquiéter les pouvoirs publics. Ainsi, à la demande de ces derniers, plutôt en faveur des grévistes, une convention entre les propriétaires et les métayers se met en place : les accords de Dax (que nous présentons en annexe 6).

Cette convention est l'incarnation d'une victoire sociale pour les métayers qui se sont organisés et qui ont réussi à mobiliser les pouvoirs publics ainsi qu'à bénéficier de nouvelles avancées sociales. En effet, celle-ci revisite l'intégralité des thématiques traitées dans les beaux de métayage dans un but de parité et de justice sociale. Cependant, malgré la mobilisation ainsi que la signature des propriétaires, ces accords ne vont être que peu respectés. Les propriétaires ne vont pas se laisser faire et vont virer leurs métayers dans le but de ne pas respecter ces accords. Ces expulsions, pour certaines violentes et douloureuses, ont impliqué dans un premier temps les leaders syndicaux mais aussi d'autres métayers de la masse. Ces injustices semblaient d'autant plus grandes que le service de l'ordre répondait et œuvrait pour les propriétaires et aidait à l'expulsion de famille de métayer. Le rapport de force se généralisa donc et arrivait à un point critique : c'est ainsi qu'avant la rupture complète, les parlementaires landais répondirent favorablement aux demandes des métayers et permirent l'arrêt et le retrait des forces de l'ordre dans ces expulsions. Cela permit l'apaisement de la situation ainsi qu'une nouvelle stabilité. Il est à noter un point théorique : le système s'est retrouvé en crise, et seule l'intervention du méga-système a permis de le stabiliser de nouveau.

⁷⁰ Synonyme de métayer

⁷¹ Jean Cailluyer, *Révoltes des Métayers du Bas-Adour de 1920 vue par la mémoire du peuple et les journaux syndicaux*, Revue de Borda, p175

La convention de Dax ainsi que ces révoltes sont le résultat de ces nouvelles idées qui ont été intégrées et qui ont pris cette forme particulière. Ces événements ont eu plusieurs conséquences : le premier est le rapprochement de tous les ouvriers et métayers des Landes, le second est la structuration du monde agricole ainsi que l'acquisition d'avantages sociaux. Cependant, cela a aussi enclenché des mouvements de migration par l'expulsion de nombreuses familles de métayers, rendant désert de nombreuses terres. Même si une certaine stabilité s'est installée à l'issue de cette crise, cela a démontré aux paysans qu'ils pouvaient prendre en main leur destin et améliorer leurs conditions de vie : l'idée est installée.

Les prémices d'un nouveau modèle : les potentialités de l'agriculture

A l'issue de ce conflit, s'installe une certaine stabilité. D'un point de vue systémique, notre système est rééquilibré. Cette époque s'illustre par la modernisation des techniques surtout industrielles ainsi que par la mise en place d'une coopération internationale et de nombreux accords de paix. En effet, de nombreux enjeux internationaux mais aussi nationaux que nous ne développeront pas se mettent en place : tel que l'interdiction des mouvements syndicaux ou encore la création de la Société des Nations, ...

A l'échelle locale, cependant, le premier Congrès du maïs à Pau en 1929 est réalisé, impulsé par la compagnie des chemins de fer. Le but de ce congrès est d'un côté de montrer les progrès techniques qui ont lieu outre-Atlantique avec la découverte des hybrides, de soutenir la production voire de l'encourager et d'augmenter les rendements et la production et par extension qu'il y ait potentiellement une augmentation des exportations et donc une plus grande utilisation des chemins de fer de la région.

En effet, le maïs connaît une baisse d'utilisation voire une marginalisation, puisque l'on passe de 600 000ha de maïs en culture en 1840 à 300 000 ha dans les années 1930⁷² engendrant une augmentation des importations à l'échelle nationale. Pour ces raisons, la compagnie des chemins de fer tente d'encourager cette production en réalisant ce congrès qui n'est qu'un lieu d'échange et de partage sur la thématique de la production de maïs. Ce congrès permet de faire un état des lieux de la production dans le monde mais aussi de l'amélioration génétique et mécanique réalisée. A l'issue de ce congrès, les résultats furent peu concluants car, contrairement à la situation aux Etats-Unis, la France n'a pas mis en place les institutions responsables de l'innovation. Ainsi, ces nouvelles techniques ne furent pas comprises par l'ensemble des agriculteurs. Cependant, elles permirent la mise en place d'une

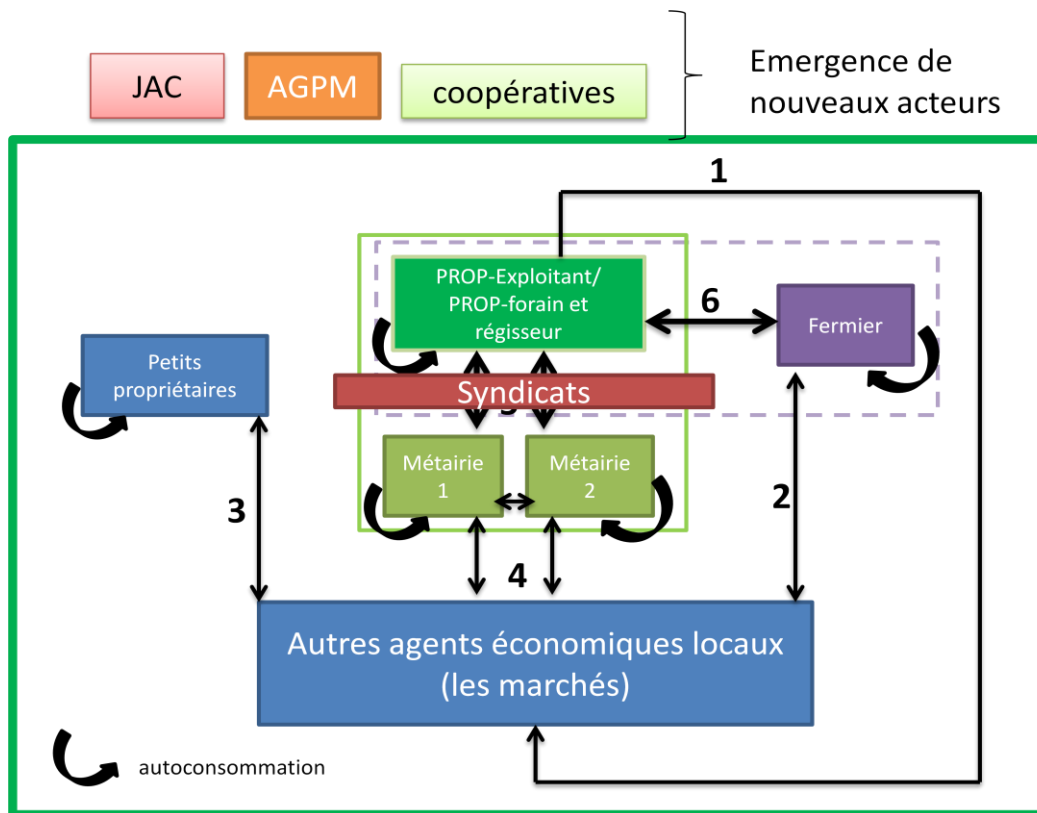
⁷²Frederique THOMAS, 2002

station d'amélioration du maïs ainsi que la création de l'association de groupement des producteurs de maïs, respectivement en 1932 et 1934. Cependant, ce développement des techniques n'a pu dépasser le stade embryonnaire par manque de stabilité politique puisque la seconde guerre mondiale a démarré quelques années après.

Nous voudrions mettre en exergue différents faits qui ne nous semblent pas anecdotiques : le premier est le fait que ce soit la compagnie des chemins de fer qui soit à la base de cet événement. En effet, cela montre le potentiel d'utilisation de l'agriculture pour les autres secteurs de l'économie française, phénomène qui jusque là n'a pas été encore pris en compte car les marchés restent globalement encore localisés et les filières ne sont pas ou peu développées. Le deuxième fait est la réaction des paysans face à ces nouvelles techniques, ils ne sont pas prêts et cela se voit. En effet, nous pouvons en déduire que le système doit être prêt à entreprendre des changements pour que la graine de la nouveauté prenne.

Par ailleurs, à cette époque d'entre-deux guerre, d'autres organismes vont commencer à émerger telles que les JAC, le crédit-agricole, ou encore le début des coopératives de production. Cette période est incarnée par la création d'initiative multiple provenant de divers acteurs. Cela démontre à la fois des potentialités de l'agriculture qui va devenir peu à peu un enjeu ainsi que de la complexification futur du monde agricole par l'augmentation du nombre d'acteurs au objectifs divers.

FIGURE N°7 : REPRESENTATION SYSTEMIQUE DU MONDE RURAL AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (PAR L'AUTEUR, 2014)



Ce schéma résume les nouveautés qui se sont insérées dans ce système : soit l'émergence de nouveaux acteurs ainsi que la structuration du monde paysan.

Pour conclure ce chapitre, nous voudrions insister une dernière fois sur le fait que ces événements décrits sont certes essentiels à la compréhension de l'histoire locale mais qu'ils n'ont pas eu lieu à Grenade sur l'Adour. Le cœur de ces révoltes a été le Bas-Adour ainsi que la Chalosse. En effet, il est important de signaler ces éléments car ils nous semblent très significatifs dans l'interprétation des discours des personnes entretenus. Lorsque nous parlons de la révolte des métayers, les individus enquêtés associent cet événement aux luttes qui ont eu lieu lors de la mise en place de la loi sur le métayage et le fermage et non au début du siècle. Ainsi, le fait qu'ils aient eu lieu dans des communes voisines couplé au fait que les individus enquêtés n'ont vécu cette période que par les dires de leurs parents ou grands-parents peuvent expliquer cela. Cependant, il nous semblait important d'aborder ces sujets car ils vont prendre une part importante dans la structuration locale du monde agricole, ainsi que dans la logique politique des Landes (principalement socialiste).

Une question reste intéressante à se poser : Pourquoi les pays Grenadois n'ont pas ou peu connu ces révoltes ? Nous proposerons deux hypothèses explicatives ; la première est le peu d'industrie dans cette zone alors qu'elles ont joué une part très importante dans ces révoltes ; la seconde est la relation qu'avaient les propriétaires avec les métayers dans cette zone, en effet, il semblerait que ces derniers bénéficiaient de bâtiments corrects ainsi que d'assez de terres pour se nourrir. Ces deux hypothèses dont nous n'avons pas pu prouver la véracité par manque de temps, peuvent cependant, donner des pistes de réflexions concernant ce sujet.

Chapitre 3 : La structuration du monde paysan

La Seconde Guerre Mondiale dont les événements à l'échelle locale sont extrêmement bien décrits dans le musée de la déportation de Grenade a été en définitif un très important tournant dans l'histoire nationale. Il faut néanmoins en retenir différents points, le premier est que les pays Grenadois ont été un lieu de passage entre les zones libres et occupées et donc de nombreuses migrations ont été réalisées, qui ont été soit définitives, soit passagères ; le second fait est que cette région a connu de grands actes de résistances contre les Allemands.

A l'issue de cette guerre, le nouveau gouvernement se retrouve face à la reconstruction de la nation et notamment face à un terrible constat : la France doit relancer son industrie mais aussi et surtout son agriculture. En effet, elle est très loin d'être autosuffisante et il faut donc relancer la production dans les campagnes françaises et par extension européennes.

Ainsi dans ce chapitre, nous nous évertuerons à montrer comment, pour répondre à des enjeux nationaux et même internationaux, le système va muter et l'agriculture va se moderniser. Nous allons essayer de mettre au clair le rôle des différents acteurs qui ont participé à la modernisation des techniques et à cette transition agraire, car ils semblent nombreux et répondant à des logiques diverses.

Une ouverture au monde

A l'issue de la seconde guerre mondiale, afin d'aider les pays européens à se reconstruire ainsi qu'à remettre en place leur économie, les Etats-Unis d'Amérique mettent en place le plan Marshall, premier programme d'aide au développement économique réalisé dans le monde.

Un regard sur le contexte international est à avoir : nous sommes à l'aube de la guerre froide. Les deux blocs (l'URSS et les USA) s'évertuent à développer leur influence sur les pays européens ce qui débouche sur un rapport de force tendu sans pour autant qu'il y ait de confrontation directe. C'est donc dans ce contexte que se met en place le plan Marshall pour l'Europe.

Ce programme est un plan d'aide financier prévu pour quatre ans dont le but est de retrouver un équilibre au niveau des balances économiques nationales ainsi qu'une indépendance financière. C'est ainsi que la France reçoit 2815,3 millions de dollars par l'intermédiaire de l'OECE⁷³, institution créée pour l'occasion. Le système mis en place est le

⁷³ Transformé en OCDE aujourd'hui

suivant : les pays européens reçoivent une aide conséquente dont 85% à titre gratuit et 15% en prêt à long terme et « *en contrepartie de l'aide Marshall, les Etats-Unis s'attendent à ce que l'Europe fournisse un effort de coopération* »⁷⁴. Ce programme est le premier en son genre et sera considéré comme la première aide internationale pour le développement. Partagé par la majorité des idéologies européennes, les Américains marquent, cependant conditions à l'aide donnée : « *L'Europe [doit] aspirer au libéralisme commercial et maintenir la démocratie politique.* »⁷⁵

Ces différentes conditions et efforts de coopération prennent de nombreuses formes, notamment le rachat de produits Américains : l'Europe devient un nouveau marché pour les entreprises américaines. C'est ainsi que s'implante le maïs hybride en France, comme en témoigne cet entretien avec un agriculteur :

*« Mais c'est normal, après la 2nd guerre mondiale on travaillait avec ces américains, qui ont amené le chewing-gum, qui ont amené les Camel, les Malborro et en même temps, ils nous ont amené certains cette technique de maïs qui était des croisements génétiques alors que nous ici on avait que du maïs du pays. C'est-à-dire que on semait notre maïs on récoltait 100 épis, et on en gardait 10 qu'on ressemait l'année après et c'était toujours comme ça. Génétiquement, on était toujours dans le même système, et on arrivait à termes à avoir plutôt une baisse de rendement parce que bon on n'améliorait rien. Et après, sont arrivés ces maïs hybrides là, celui qui est arrivé en France c'était le YWA 34-17, si mes souvenirs sont bons ! Et c'était une révolution parce que de maïs qui était haut comme le bureau on a vu des maïs qui sont montés à 2m de haut avec des épis comme ça. »*⁷⁶

A l'échelle nationale, le gouvernement et plus particulièrement le ministère de l'Agriculture encore sous la IVème république est rempli de paradoxe. Créé à la fin du XIXème siècle, le ministère de l'agriculture et les politiques agricoles sont marqués par un référentiel, celui de maintenance. L'objectif principal du ministère est de maintenir les paysans à la terre et ainsi qu'un statu quo avec le monde rural. Cependant, les enjeux ont dorénavant changé puisque la France veut moderniser tous les pans de son économie, d'autant plus que la force de travail reste localisée dans les campagnes et il faut donc trouver un moyen

⁷⁴ Larousse, 2014

⁷⁵ Gérard BOSSUAT, L'Europe occidentale à l'heure américaine: le Plan Marshall et l'unité européenne, 1945-1952, Edition Complexe, p14

⁷⁶ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

de la transférer dans les autres secteurs (secondaires et tertiaires) afin de les redynamiser : par conséquent, l'agriculture doit être modernisée.

La première et pas la moindre des lois qui sera mise en place, présentée par un élu des Landes est la loi sur le statut du métayage et de fermage en 1946. Cette loi spécifie et réforme les conditions des différents baux ruraux. Elle est l'aboutissement de l'ensemble des luttes qui ont eu lieu jusqu'à présent et simultanément devient le commencement d'une nouvelle aire : la révolution silencieuse. Le paysan devenant propriétaire, va pouvoir travailler sa terre et donc s'insérer dans un système commercial en produisant et vendant ses propres produits.

Cependant, à part cette première loi foncière permettant l'accès au fermage et à la propriété, les politiques agricoles restent timides, principalement dû à ce référentiel de maintenance dans lequel le ministère de l'Agriculture se complait. Pris dans la contradiction entre ces objectifs et ces logiques d'action, il reste inactif.

Cette inaction à l'échelle nationale, va permettre la consolidation d'initiatives locales et individuelles qui avaient précédemment émergé. En effet, le mouvement des Jeunesses Agricoles Catholiques a ainsi continué à agir selon son crédo de développement agricole et humain. Par ailleurs, les coopératives, les syndicats agricoles (de nouveau autorisés) ainsi que les associations de producteurs vont ainsi prendre leur envol tout comme le Crédit Agricole. Ces différentes initiatives sont pour la plupart des initiatives locales, qui partent de la base pour remonter. En effet, le Crédit Agricole est une banque créée par les paysans pour les paysans (dont les origines proviennent de Lille à la fin du siècle dernier). De même pour les coopératives ou encore les syndicats agricoles, ces nouveaux acteurs sont à la fois nationaux et locaux, c'est-à-dire que nous pouvons retrouver le mouvement des JAC dans toute la France mais il prendra des formes différentes selon les individus (et en l'occurrence les prêtres) qui le portent. En d'autres termes, il va exister des Crédits Agricoles un peu partout en France mais chaque région est indépendante et a créé sa propre institution par effet de diffusion et non par imposition. D'ailleurs, cette localisation des initiatives se dénote largement par la structure de cette banque aujourd'hui, puisqu'elle est composée de caisse régionale et locale.

Nous insistons sur ce point car il nous semble important de dire que ce sont des actions locales et donc que les interactions entre les différentes dimensions ne sont pas forcément que du haut vers le bas mais peuvent au contraire être du bas vers le haut. Ces diverses initiatives

montrent la volonté des agriculteurs à prendre leur destin en main en créant des structures à leur image et revendiquant les droits qu'ils estiment légitimes.

Par ailleurs, nous constatons que par l'absence de structure, la mégastructure influence directement l'individu et que la micro structure se développe, comme nous pouvons le voir dans l'annexe 7.

« La révolution silencieuse »⁷⁷

A partir de la nouvelle Vème république, il y a une reprise en main de l'Agriculture par le gouvernement français et notamment par le ministère de l'agriculture qui change de référentiel et qui veut la moderniser afin qu'elle soit en accord avec le modèle économique choisi pour la France. Les ministres de l'époque tels que Debatisse ou encore Pisani proviennent du mouvement de la JAC et donc sont dans cette logique de modernisation des techniques. Cette période nommée « la révolution silencieuse » va se jouer à différentes échelles, internationales, nationales mais aussi régionales.

Dans cette logique, le traité de Rome s'est réalisé avec dans un premier temps des accords sur le charbon en 1957 puis sur la construction d'une politique agricole commune en 1962, créant les prémices de ce qu'est aujourd'hui l'Union Européenne, comme nous l'indique ce témoignage :

« ils ont commencé avec le charbon et l'acier en 57-58 et ensuite la PAC ça a été.. l'agriculture ça a été le deuxième enjeu, enfin effectivement les principes de base heu ça a été l'autonomie alimentaire, l'Europe sortait de euh la guerre donc du problème important de disette, de manque, marché noir etc et donc c'était d'augmenter la production agricole, ça a été de garantir, fin de derrière de gagner en compétitivité puisqu'il y avait des besoins en main-d'œuvre en ville avec une main d'œuvre très importante dans les campagnes et donc derrière et d'assurer une unicité de prix à l'intérieur de l'union européenne. Voila puisque que le consommateur qui soit dans le Béarn ou à Hanovre achète le blé le même prix. »⁷⁸

Ce traité qui est à l'origine de l'union européenne va d'un côté mettre en place un marché économique européen de différents produits dont principalement des produits issus de l'agriculture. Toujours dans la même logique la Politique Agricole Commune de 1962 est mise en place pour relancer l'agriculture et la protéger. En effet, cette nouvelle politique

⁷⁷ Michel DEBATISSE, 1964

⁷⁸ Donnée de terrain, Expert, Garlin

permet une régulation du marché des matières premières afin d'être indépendant des cours mondiaux et ainsi donc de protéger à la fois les agriculteurs et les consommateurs. Le système décrit ci-dessous nous montre cette logique de protection couplée au développement, c'est-à-dire la volonté de redynamiser l'économie sans pour autant porter préjudice à la population.

« une Europe fortement déficitaire au niveau alimentaire, c'était ça donc voilà on était un des premiers importateurs en particulier des Etats-Unis, en 62 la création de la PAC, , donc gagner en productivité au niveau de l'agriculture donc effectivement pour gagner en termes de main-d'œuvre, de stabiliser les marchés à la hausse comme à la baisse, puis assurer un niveau de vie éthiquable aux agriculteurs, des prix raisonnables aux consommateurs et une sécurité des approvisionnements voilà, donc on est sur une période qui est complètement différente d'aujourd'hui puisqu'on manquait d'aliments et on avait trop de main-d'œuvre. (...) voilà, avec trois principes, voilà, qui ont été mis en place, donc la solidarité financière donc tout le monde cotise en fonction de son PIB ; et euh retire en fonction de son agriculture, oui c'est là où les Allemands ont vraiment cotisé, les Anglais n'ont jamais accepté ça,(...) l'unicité des marchés par contre, qu'on puisse acheter et vendre partout au même prix, et le système de préférence communautaire, c'est-à-dire que on va inciter les consommateurs européens à acheter européens en taxant les produits qui y rentre. »⁷⁹

Ainsi, une véritable volonté de changer les relations européennes est en marche qui doit se comprendre dans un contexte de reconstruction. Le but est de revenir à une certaine unité européenne mais aussi à s'insérer dans ce nouveau monde productif afin de sortir son épingle du jeu sans être uniquement dépendant des importations américaines.

A l'échelle nationale, le nouveau ministère de l'agriculture met enfin en place une politique agricole en accord avec ses objectifs de modernisation. Celle-ci englobe toute une batterie de lois foncières mais aussi économiques, dont les lois d'orientation agricoles qui ont été mises en place avec la première en 1960. Comme en témoigne l'article 2 de la loi d'orientation de 1960 présentée en annexe 8, décrivant les tenants et aboutissants de cette politique, il y a une réelle volonté de remodeler l'agriculture française. En effet, les notions de viabilité économique et de spécialisation productive rentrent en jeu, et ce faisant cela implique la mise en place de nouveaux organismes ainsi que de nombreuses aides à la modernisation.

⁷⁹ Donnée de terrain, Expert, Garlin

Pour ne citer que quelques exemples, nous pouvons parler des SAFER⁸⁰ qui rationalisent la répartition du foncier facilitant l'agrandissement de certaines exploitations, ou encore des IVD⁸¹, qui encouragent de nombreux exploitants agricoles à partir à la retraite laissant des terres.

La mise en place de ces nouvelles politiques, transporté par une volonté gouvernementale ont profondément catalysée cette modernisation, comme en dénote ce témoignage :

« il ya eu une volonté de regrouper pour restructurer la euh euh restructurer le foncier pour se pour euh mettre en place des parcelles qui soient effectivement adaptées à la mécanisation. Alors, ce qu'on reproche au remembrement.. Alors le gros avantage c'était les gains de productivité or ce qu'on reproche au remembrement c'est d'avoir effectivement supprimé les haies et toutes euh une bonne partie de euh des aménagements paysagers qui étaient vu plutôt comme des gènes à l'époque et dont le manque aujourd'hui est plutôt voila. »⁸²

Du point de vue du rapport de force, l'arrivée de cet acteur qui jusqu'à présent était resté en retrait prend le dessus sur l'ensemble des autres et va petit à petit imposer ce modèle d'agriculture, qui privilégie les grandes unités de production ainsi que la spécialisation culturelle en fonction des régions. Cette vision, extrêmement différente de l'agriculture existante va impliquer un rapport de force tendu du haut vers le bas avec l'imposition de ce modèle et du bas vers le haut avec la volonté de la mise en place d'un modèle alternatif.

Un enjeu devenu politique : le syndicalisme agricole

Dans la continuité de notre raisonnement, nous nous rendons bien compte de l'enjeu qu'est devenu l'agriculture pour le gouvernement et les conséquences au niveau départemental. De plus, il ne faut pas oublier que nous sommes au début de la guerre froide et donc au début de la confrontation entre le système capitaliste et le système communiste.

C'est ainsi que les syndicats locaux deviennent un enjeu puisque celui qui les contrôle, contrôle les agriculteurs ou en tous cas leurs revendications. Il est intéressant de comprendre comment ce rapport de force s'est réalisé car il met en exergue de nombreuses notions et concept que nous avons expliqué.

⁸⁰ Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

⁸¹ Indemnité viagère de départ

⁸² Donnée de terrain, Expert, Garlin

A la sortie de la guerre, les différentes organisations agricoles se remettent en place plus activement, le tout organisé par la confédération générale agricole. En d'autres termes la C.G.A. coordonne localement les différents acteurs du monde agricole de l'époque tel que le crédit agricole, la MSA, groupama, la fédération des CUMA, ainsi que le syndicat agricole qui s'est créé à la sortie de la guerre : la Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles des Landes.

Cette dernière, mise en place par les agriculteurs de l'époque, est clairement sous influence socialiste, contrairement à l'entité à laquelle elle va se rattacher, soit la fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles, qui est le syndicat privilégié par le gouvernement pour porter ce nouveau modèle agricole. Ainsi, c'est la vision du modèle qui va en pâtir avec un véritable rapport de force entre deux agricultures, ce qui va aboutir à de réels conflits entre la FNSEA et la FDSEA, la structure nationale tentant d'imposer son modèle. En effet, selon les bases (celle des Landes n'étant pas unique dans ce conflit), la FNSEA privilégiera les seuls intérêts des grandes unités de production du bassin parisien et non ceux des petites et moyennes exploitations du reste de la France.

C'est ainsi que la FNSEA lâchera les bases départementales des régions récalcitrantes et tentera la division du monde agricole par voie politique. En d'autres termes, ils tenteront de créer d'autres syndicats provenant d'autres mouvements politiques tels que le parti communiste afin de diviser et d'affaiblir les fédérations locales.

Nous pouvons réellement nous rendre compte de la politisation de l'agriculture, ainsi que de l'enjeu qu'il est devenu. Il y a une volonté de transformation du monde rural en un secteur de l'économie qui doit être rentable, d'où le fait que le modèle des grandes unités de production soit privilégié, contrairement à ce que voudraient certaines régions.

Ainsi petit à petit la FNSEA va sortir la CGA de l'organisation, cette dernière étant tenue par des hommes politiquement de gauche. Ce rapport de force politisé va modeler l'agriculture de demain et va sélectionner les acteurs de ce monde agricole. Comme contrepouvoir, un autre syndicat va se créer dans les Landes : le MODEF. Ce dernier est tenu par le parti communiste et tend à prendre la défense des petites et moyennes exploitations agricoles.

Localement la lutte entre le MODEF et la FNSEA est intense comme en témoigne ces entretiens :

« C'était les prolétaires de l'agriculture face aux patrons qui étaient les propriétaires. Et ça c'est resté, la défense des petites exploitations familiales, moi quand j'étais aux CDJA, (...) Là on se battait pour les chambres d'agriculture on faisait une bataille d'affichage, MODEF .. on s'arrachait les affiches, c'était .. Et puis des réunions où c'était tendu. J'ai réussi un jour, et ça, ça c'est jamais fait dans le département, nous avons une tradition chez nous, chez les jeunes agriculteurs, c'était de faire un concours de labour, les jeunes du MODEF eux ils avaient une conduite de tracteur, et y'avait une journée agricole organisée sur le canton de Grenade, je suis allé voir le président du MODEF et je lui ai dit : voila si on est pas cons, on est agriculteurs tous les deux, on a les mêmes objectifs, toi tu portes une bande MODEF et moi CDJA, je pense qu'au fond on a besoin de vendre nos produits de la même façon, essayer d'avancer dans nos projets , et essayer de le faire équitablement, lui il est au MODEF on va l'aider parce que moi je suis MODEF, lui on va l'aider dans la JA parce que je suis de JA, puis si on est fort on va faire la fête tous les deux. On fait la fête, chacun son animation, moi j'ai fait le concours de labour, toi tu fais ton truc de tracteurs, et à la fin on ira tous les deux sur le podium et on annonce nos résultats et on fait chacun son discours. Alors j'ai été pris un peu à parti par mes responsables, mes aînés de la FDSEA qui comprenaient pas. Lui aussi a été pris un peu . mais on a réussi a faire ça. »⁸³

Par la confrontation syndicale existante et intense, nous pouvons en déduire que ce modèle ne fait pas unanimité et qu'il existe une possible alternative basée sur l'existence de petites et moyennes unités de production et non exclusivement sur de grandes unités. De cette confrontation va dépendre la notion de paysannerie. En effet, le modèle imposé se veut transformer ce statut qu'il estime rétrograde en professionnalisant ce secteur au contraire de l'alternatif qui tendrait à conserver cette culture paysanne.

⁸³ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

Influence d'acteurs multiples

Nous pouvons remarquer une complexification de la situation, qui va de paire avec une augmentation du nombre d'acteurs aux enjeux différents à toutes les échelles. Il est cependant important de noter que ces divers acteurs sont implantés dans la région depuis un petit moment mais leurs actions vont s'intensifier et prendre sens durant cette période. En effet, les rapports de force entre eux vont conditionner et façonner le paysage de manière durable dans les pays Grenadois. Cependant, ces différents acteurs que nous pouvons assimiler à des initiatives personnelles vont soit se confronter à la vision du modèle véhiculé par la structure soit y adhérer.

Pour ce faire, nous allons présenter certains d'entre eux dont nous avons pu suivre la logique et les objectifs. Leurs actions ne sont pas anecdotiques puisque comme nous allons le montrer, elles ont eu une influence sur les transformations agraires de la région.

Les JAC sont une émanation de l'église dans les campagnes avec deux objectifs intéressants : « *Monseigneur Mathieu parle : " L'Église veut retenir les paysans à la terre, créer pour eux des centres de formation professionnelle, des œuvres d'assistance (...), bref, leur faire aimer leur état et leur religion.* »⁸⁴

Historiquement, les JAC ont été mis en place dans les années 30. La cible principale de ce programme a été les jeunes ruraux qui ont permis une plus grande diffusion des connaissances mais aussi qui ont un apprentissage plus facile des techniques. C'est ainsi que sont créés ces entités dont le but est à la fois de conserver paradoxalement la paysannerie dans les campagnes en améliorant les techniques agricoles. Les JAC des Landes sont centrales dans la région car elles ont été notre fil rouge dans l'ensemble des entretiens. La majorité des agriculteurs avaient des anecdotes vis-à-vis des Jeunesse Agricoles Catholiques ; ce qui se retrouve concrètement dans les systèmes de productions d'aujourd'hui.

L'église est primordiale dans l'enseignement agricole de l'époque. En effet, de par les Jeunesses Agricoles Catholiques ou encore les lycées agricoles voire même l'école de Purpan, un véritable crédo est mis en place. Par des dynamiques locales, en l'occurrence dans les Pays Grenadois, nous pouvons citer Monseigneur Matthieu ou encore l'Abbé Faure, l'église a participé activement à l'amélioration des techniques agricoles, mettant en place des parcelles de test et travaillant avec les jeunes ruraux. Un exemple de leur présence est l'existence d'atelier de production de vache limousine. Localement, la limousine n'est pas une race de la

⁸⁴ C. GAYON-MOLINIE, Cent ans de vie Ecclésiale, Diocèse d'Aire et de Dax, p 29

région mais leur utilisation s'est démocratisée grâce aux JAC comme nous pouvons le voir en photo en annexe 9.

« Il prend contact avec le père Faure qui est spécialiste de l'élevage, et jusque là l'élevage c'était un petit peu la partie auxiliaire, deux trois quatre vaches, bon c'était un tout petit troupeau de bric et de broc mais souvent quelques vaches laitières, on vendait le lait en ville et la viande au boucher du coin. C'était du bétail en reproduction interne, y'avait un taureau par ci par là, aucun souci planifier l'élevage. (...) et il rassemble (...) 4 familles, de jeunes agriculteurs, qui vont se retrouver autour du père Faure (...) et ils vont recevoir une formation sur l'élevage moderne et avec sélection du bétail. Là on voit arriver des troupeaux (...) de limousines. (..) Donc on se spécialise dans de l'élevage viande limousine. »⁸⁵

L'Association des Groupements des Producteurs de Maïs est un groupe de pression dont le but est de protéger les intérêts des maïsiculteurs. De la même manière que les JAC, ce groupe de pression a été mis une première fois en place à l'issue du premier congrès pour le maïs dans les années 30 mais ne s'est réellement développé qu'après la guerre.

Cet acteur est à l'origine du deuxième congrès du maïs que nous pouvons voir en annexe 10 qui fait état de la situation du maïs dans le monde. Par cela, elle veut contribuer à la vulgarisation des maïs hybrides ainsi que des techniques américaines. Contrairement au premier congrès, le second va porter ces fruits. Un engouement autour du maïs se crée. C'est ainsi que ce centre a d'une certaine manière contribué à la spécialisation de l'agriculture locale en maïs. Cette position s'aperçoit dans les termes utilisés par le groupe dans la présentation de son histoire : *« combat, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour imposer les nouvelles générations "hybrides" importées des Etats-Unis, plus performantes. »*

⁸⁶ Les termes utilisés ne sont pas anodins : c'est un **combat**, il faut **imposer** le maïs hybride. En effet, le maïs principalement utilisé pour l'alimentation des bêtes sur la ferme n'a pas intérêt pour les paysans d'être développé, mais petit à petit, il va prendre son essor et remplacer petit à petit les autres cultures.

Ce qui est intéressant à analyser ici, c'est la différence entre le premier et le second congrès de maïs. En effet, le premier peu fédérateur n'a fait qu'amorcer une idée, alors que le second a permis le développement de cette idée. De plus, les organisateurs cette fois-ci étaient

⁸⁵ Donnée de terrain, prêtre, Grenade-sur-l'Adour

⁸⁶ Karinne MYOTTE, *La passion du maïs*, Editions Cliomédi@, p1

des agriculteurs regroupés dans l'AGPM contrairement au premier organisé par les chemins de fer. Par ailleurs, avec une vision systémique de la situation, cette vision de développement du maïs hybride à grande échelle correspond bien avec le modèle rural porté par le gouvernement français, et par cette révolution silencieuse : puisque cela correspond à l'augmentation de la production ainsi qu'une spécialisation du Sud Ouest dans le Maïs.

Dans la même logique, nous pouvons aussi présenter le Crédit Agricole dont la caisse locale s'est créée à Aire Sur Adour à cette époque, comme en témoigne un ancien employé :

« Ici, dans les Landes, c'est M. Lourtiste qui l'avait monté, qui fut un maire d'Aire sur Adour, le nom m'échappe maintenant, et pourquoi Aire sur Adour, je n'en sais rien parce qu'il avait été .. fin j'en sais rien, si, Lourtiste était d'Aire sur Adour et comme il était d'Aire sur Adour, il avait imposé Aire sur Adour comme lieu de rassemblement de ce monde agricole derrière la banque. »⁸⁷

Le crédit agricole a été construit par les agriculteurs pour les agriculteurs, donc lui aussi incarne ces initiatives individuelles qui ont eu lieu après la seconde guerre mondiale. Cependant, dans la même logique que l'AGPM, étant une banque ses objectifs sont en accords avec le modèle véhiculé par le gouvernement et donc elle va participer à cet effort de modernisation. Elle va transformer un système basé sur l'économie en un basé sur l'endettement, c'est-à-dire que la banque va petit à petit encourager les agriculteurs à mettre leurs économies dans ses coffres et va encourager la modernisation des exploitations par la mise en place de prêts bonifiés⁸⁸ (permettant l'achat de tracteur par exemple, ou l'installation d'un jeune agriculteur).

Cependant, comme nous l'explique Georges Balandier dans la sociologie des mutations, lorsqu'un changement s'opère, dans la majorité des cas apparaissent des résistances qui agissent en opposition à cette volonté de transformation. Et cela, d'autant plus quand cette transformation est encouragée voire imposée. Concrètement, ces oppositions se retrouvent à de nombreux niveaux : face au maïs hybrides ou encore face au crédit agricole comme en témoigne cette anecdote :

« Et oui, ils cachaient l'argent chez eux, c'était une révolution dans les pratiques, les premiers temps, je leur disais : vous savez, il faut domicilier, il faut pas garder ça

⁸⁷ Donnée de terrain, Maire, Grenade-sur-l'Adour

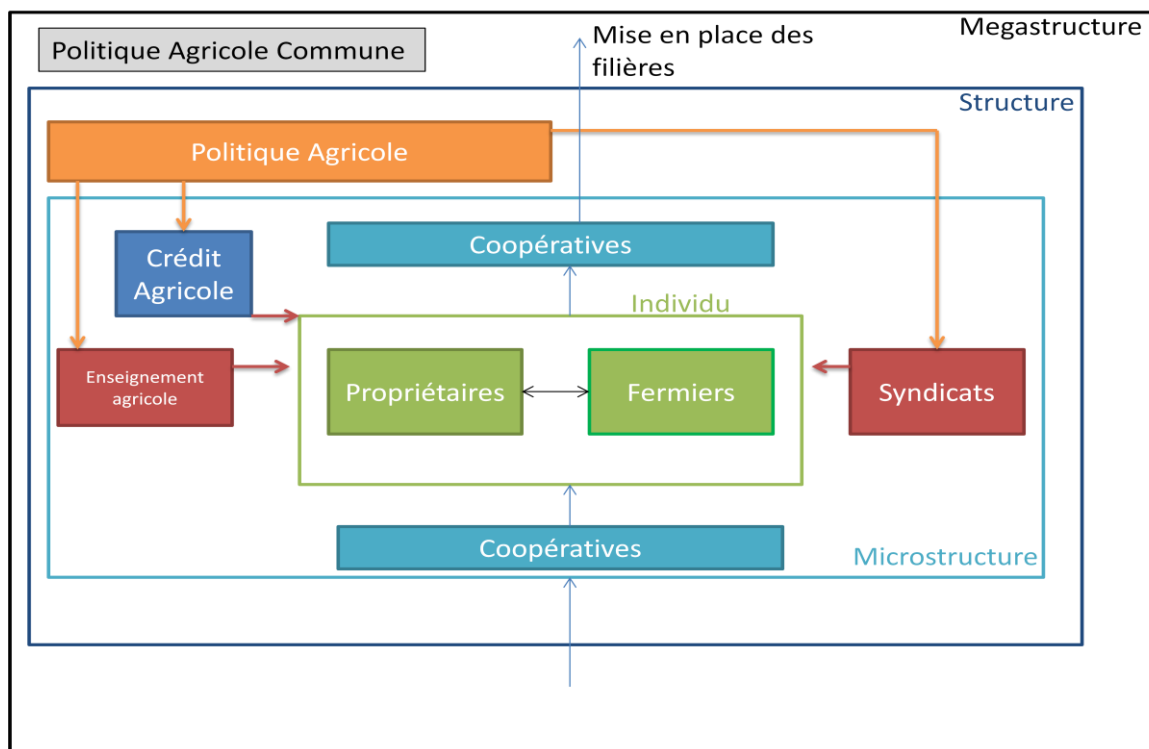
⁸⁸ Ce sont des prêts caractérisés par des conditions particulières comme celle d'un taux d'intérêt faible

parce que il faut le mettre en banque, il sera disponible, gnagnagna.. etc il faut le faire fructifier un petit peu, mais le facteur qui lui avait l'habitude de leur porter l'argent, la poste jouait un rôle très très important, et ces gens là il gardait l'argent à la maison, leur facteur leur portait, et le facteur en retour du service rendu avait un petit billet et qu'il récupérait. Quand je suis passé moi c'était dans les années 70-75, ça a été difficile parce que j'arrivais à les convaincre, j'y arrivais quand même assez facilement, mais il fallait que j'aie leur porter l'argent à la maison quand la retraite qu'il percevait du monde agricole arrivait à la banque : « mais tu viendras me l'apporter comme le facteur ! » Je leur ramenais les sous, mais le facteur qui n'avait plus son argent, fin sa pièce, fin à l'arrivée ça faisait un coup de 10 francs, à l'époque, c'était.. ça pouvait paraître conséquent et il repassait derrière le crédit agricole pour dire que c'était une connerie, mais non non, allez récupérer votre argent.. hehehe ! C'était merveilleux ! »⁸⁹

Par ailleurs, un autre point intéressant est la vulgarisation du maïs hybride à travers l'utilisation des réseaux traditionnels tels que le comice agricole et ainsi le généraliser à l'ensemble du monde rural. D'un point de vue systémique, nous pourrions le caractériser comme l'injection de nouvelles données dans un processus traditionnel, ce qui a contribué à l'augmentation de la propagation de cette technique.

⁸⁹ Donnée de terrain, Maire, Grenade-sur-l'Adour

FIGURE N°8 : REPRESENTATION SYSTEMIQUE DU MONDE RURAL DANS LES ANNEES 1960 (PAR L'AUTEUR, 2014)



Ce schéma récapitulatif démontre le changement de structure. Dorénavant, le monde rural s'ouvre au monde puisqu'il incorpore des éléments de la mégastructure ainsi que de la structure. Les flèches bleues montrent la mise en place des filières incorporant l'individu dans une logique verticale. Les flèches oranges illustrent l'action des politiques publiques qui ont agi sur les acteurs de ce monde rural pour indirectement influencer l'individu ce qui est incarné par les flèches rouges. La flèche noire, quant à elle, montre l'obligatoire lien financier qui existe entre les propriétaires et les fermiers qui sont sous contrat de location.

Durant cette période, les techniques agricoles ont largement été développées de par la mécanisation des cultures, l'arrivée des hybrides et de l'amélioration génétiques mais aussi des intrants chimiques permettant un accroissement de la production, et même de l'irrigation qui a largement contribué au développement du maïs dans la région. Cette période incarne à la fois une époque de modernisation mais aussi de structuration puisqu'il y a émergence de nombreux acteurs qui vont interagir entre eux et s'organiser (en filière).

Le nouveau modèle imposé par le gouvernement même s'il présente encore des résistances, propose les bases d'un système capitaliste et libéralisé. En effet, les paysans se professionnalisent, les filières se créent et cela avec un accompagnement fort du

gouvernement. Cependant, en professionnalisant les paysans, c'est le rapport homme/nature qui est professionnalisé ; Petit à petit, il va y avoir une transformation profonde de cette relation. Par ailleurs, les métayers ont laissé place aux fermiers qui eux-mêmes laissent place petit à petit aux propriétaires. L'acquisition de la propriété privée, symbole de ce nouveau modèle, se met donc peu à peu en place, brisant la structure pré existante. Cela étant, cette transformation a permis un enrichissement des agriculteurs puisqu'ils bénéficient de nombreuses facilités financières (par les prêts, par exemple) et qu'ils sont nombreux donc ont un pouvoir de négociation non négligeable.

De par cette mutation, les nouveaux agriculteurs vont tous entrer dans ce système d'accumulation du capital. En effet, les rapports entre les actions collectives et individuelles changent, les individuelles se développant plus que les collectives. Contrairement au début du siècle, à cette époque, l'ensemble des agriculteurs rentrent dans cette logique d'augmentation du capital soutenue par les institutions gouvernementales et bancaires puisqu'ils facilitent l'accès à la terre, ainsi qu'au capital via la mécanisation. Nous entrons dans une logique de toujours plus, inhérente à ce système même si pour le moment les actions collectives telles que les syndicats agricoles, les coopératives, voire même l'Etat sont encore présentes et l'équilibrent.

Partie 3 : Quand la machine s'emballe...

Dans cette partie nous allons tenter de démontrer qu'il va y avoir une perte de contrôle des agriculteurs vis-à-vis de leur métier ainsi qu'une augmentation de la complexité de ce monde libéralisé. En effet, en deux décennies, les enjeux ont totalement changé, les marchés se sont ouverts et les systèmes de production se sont spécifiés.

Les temps changent, les modes de vie aussi. Cette période de mutation est un pas décisif car elle représente l'annihilation petit à petit des contres forces représentant la cause paysanne. En effet, après un rapport de force important des années 50 aux années 80, nous arrivons à une nouvelle génération : la génération d'exploitant agricole qui « produit pour produire ».

Cette nouvelle agriculture et notamment la production de maïs, se sont petit à petit transformés en socle pour de nombreuses filières, ouvrant des débouchés et créant de nouveaux marchés. Elle est petit à petit libéralisée, même s'il reste encore quelques garde-fous pour stabiliser les marchés, tels que la Politique Agricole Commune.

Chapitre 1 : « Produire pour produire » ou les conséquences de la mutation

Intensification de la production...

Les années 80 marquent le début d'une nouvelle aire marquée par la crise financière mondiale due au cours du pétrole. Du point de vue agricole, l'avancée des techniques ainsi que des recherches avec la mise en place de centres de recherche tel que l'INRA, qu'elles soient génétiques avec la création de nouvelle variété ou encore productives, avec l'utilisation nouvelle d'intrants chimiques conforte l'envolée de la production voulue par les lois d'orientation. Cependant, cette course à la production a poussé à la réalisation de phénomène abusif. En effet, comme en témoigne cet agriculteur, l'utilisation abusive d'intrants chimiques illustre la maîtrise insuffisante du milieu ainsi que la composante économique :

« Voila, alors c'est vrai que cette année 80, il a fallu produire pour produire sans savoir si on se faisait du bien, si on se faisait du mal.. voila ooon faisait n'importe quoi, je sais que.. on faisait des analyses de terre et puis le commercial qui venait nous amener l'engrais il avait pff.. c'était extraordinaire, l'analyse de terre, elle était là, ben j'ai le produit qu'il faut en face.. c'était des quantités, mais des quantités.. »⁹⁰

Par ailleurs, une autre technique qui a permis aussi l'augmentation des rendements ainsi qu'une émancipation du système de cycle est l'irrigation. A cette époque, par l'initiative d'élites locales, il y a une mobilisation qui se crée autour de l'Adour afin de permettre aux agriculteurs d'utiliser l'eau de la rivière à des fins de production. L'irrigation ainsi que les systèmes de drainage sont importantes dans les changements de systèmes de production car ils sont primordiaux au développement de la monoculture de maïs dans les Pays Grenadois. De plus, ce développement a été largement aidé par la disparition de la vigne par décret européen, comme le témoigne l'agriculteur ci-dessous :

« Ça a duré jusqu'aux années .. allez.. 75 .. 75-80.. 78 fin la vigne et après la vigne on a arraché parce que bon on était pas dans une région vinicole et on faisait du vin de trop mauvaise qualité et après on avait beaucoup de plants qui étaient en base de baco22A, qui était interdite... qui a été interdit de.. au niveau européen ya un arrêté

⁹⁰ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

d'interdiction de production de euh de ce cépage ; (...) Très acide, très .. fin il était pas, fin c'était pas un bon truc ... (rire) »⁹¹

Encore ici, la mégastructure a indirectement transformé le système agraire de cette microstructure basée sur la production de vigne. C'est certainement pour de bonnes raisons que ce vin a été interdit, mais ce faisant cela a transformé le paysage de cette région remplaçant les champs de vigne en maïs.

Par ailleurs, petit à petit, grâce à ces nouvelles techniques agricoles, une émancipation relative de l'agriculteur vis-à-vis des contraintes de la terre. Par extension, ces dernières vont d'un autre côté rompre petit à petit la logique des cycles mis en place jusqu'à présent. Selon la variété utilisée, le cycle va être plus ou moins long, de même avec l'aide de l'irrigation et des intrants et des nouvelles techniques, il sera possible de réaliser des productions hors saisons (exemple du maraichage en serre). Dans cette même logique, la monoculture de maïs se mettant en place petit à petit, l'agriculture d'autoconsommation va disparaître remplacée par une agriculture de marché soumise aux lois de l'offre et de la demande créant à l'échelle nationale de nouveaux consommateurs ainsi que de nouvelles offres. En d'autres termes, les exploitants vont vendre leur production à des intermédiaires et paradoxalement se transformer en consommateurs lambda.

Le rapport Homme/Nature a ainsi beaucoup évolué comme nous pouvons le constater grâce aux exemples précédents. En effet, la nature est devenue le support d'une activité rémunératrice et son exploitation est plus qu'envisagée puisque déjà réalisée.

Tout est mis en place dans le but de pousser à la production les différentes unités, cette époque est marquée par une véritable frénésie productive créant un cercle vicieux dont les limites environnementales, sociales mais aussi économiques vont se percevoir.

⁹¹ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

... Et atteinte des limites du système

Cependant, à force de frénésie productive, cette augmentation de la production va aboutir à une surproduction des matières premières ce qui peut avoir de grandes conséquences en terme économique comme nous l'explique ce spécialiste :

« à l'époque on a progressé, l'autosuffisance est atteinte et même plus, des biens agricoles sont disponibles en quantité et en qualité donc ça a été les années 80-90. Et en début des années 80, l'Europe est en surproduction, avec les exportations, qu'il faut faire du stockage et de la destruction de produits, donc la PAC commence à être pointé du doigt, comme on exporte à coup de subvention pour se débarrasser des produits on est accusé de déstabiliser les agricultures des pays en voie de développement. »⁹²

En effet, le monde se libéralisant, les économies de chacun des pays sont en vase communicant. En d'autres termes, c'est la loi de l'offre et de la demande à l'échelle internationale qui rentre en jeu mais elle est truquée par la mise en place de protection telle que la politique agricole commune. Ainsi blâmée notamment par le GATT, la PAC va être contrainte de se réformer et de changer. ainsi qu'une réforme de la PAC va avoir lieu en 1992 :

« Et donc bouleversement de la logique sur la PAC, puisqu'effectivement l'enjeu c'était les prix et les aides pour arriver aux mêmes prix. Au lieu de vendre à 180 euros nos céréales, ben toutes choses égales par ailleurs avec l'inflation, on les vendait 140 et y'avait 40%, 40 euros d'aides compensatoires, et l'obligation de geler. »⁹³

En d'autres termes, la PAC ne sera plus là pour gérer et stabiliser les prix au niveau du consommateur et du producteur mais pour veiller à ce que le marché reste équilibré. En effet, en demandant le gel d'une partie de la production, cela permet de limiter la surproduction et donc de maintenir les marchés. Cependant, la Politique Agricole Commune va donner une contrepartie aux agriculteurs sous la forme de subvention afin de protéger les agriculteurs européens des cours mondiaux. Agissant ainsi, les exploitants agricoles vont petit à petit voir leur salaire se transformer en subvention de la PAC.

Dans cette logique le nouveau gouvernement Mitterrand va changer la politique agricole. Cette dernière a véhiculé un modèle agricole maintenant en crise de par la lourde

⁹² Donnée de terrain, Expert, Garlin

⁹³ Donnée de terrain, Expert, Garlin

administration développée ainsi que le gouffre financier qu'il a impliqué. Dorénavant l'économie s'est libéralisée et il semble difficile de maintenir « l'Etat Providence Agricole ». Dans cette logique sont mis en place des quotas et le partenariat si proche avec la FNSEA va être temporisé par Edith Cresson, la ministre de l'Agriculture. En d'autres termes, nous assistons à un retrait de l'Etat dans ce secteur.

Le recul de certains acteurs et l'avancée d'autres

Durant la mutation qui a eu lieu, la confrontation entre le modèle porté par le gouvernement et celui défendu par la base donne lieu à la disparition de certains acteurs. En effet, ce rapport de force a largement basculé dans le sens de la volonté nationale ce qui a entraîné la disparition ou du moins l'affaiblissement de certains acteurs notamment ceux défendant la cause paysanne. Au contraire, ceux qui ont adhéré à ce projet ont assuré leur utilité dans ce nouveau système et sont donc renforcés.

Les Jeunesses Agricoles Catholiques, par exemple, vont peu à peu disparaître avec les prêtres qui ont porté ce projet soit Monseigneur Matthieu et l'Abbé Faure. Cependant, les JAC ont muté et se sont transformées en CETA puis rapidement en syndicat, le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs qui s'est affilié à la FNSEA. L'église garde encore une certaine influence sur l'enseignement agricole au travers des lycées agricoles, dans lesquels la majorité des agriculteurs ont fait leurs études mais va peu à peu lâcher prise dans le nouveau monde rural. Ainsi, il y a toujours une volonté d'ouvrir et développer le monde rural, mais qui cependant reste moins assumé qu'avec les JAC.

Un autre acteur qui a subi les évolutions de cette agriculture est le MODEF. Sa perte de puissance, même si son existence et son combat sont toujours d'actualité, peut s'expliquer par différents faits. Le premier est purement politique : le MODEF est une émanation du parti communiste et à cette époque, l'URSS est en baisse de pouvoir, les horreurs du Stalinisme sont découvertes peu à peu et donc l'image de l'idéologie communiste est détériorée. Un second fait est le choix national du modèle agricole qui est en quelques sortes inverses à ce que défendent les membres de ce syndicat. En effet, le gouvernement favorisant les grandes unités de production au détriment des petites implique la disparition petit à petit de ces petites exploitations et donc des membres du MODEF. Ainsi, il va perdre peu à peu des membres et donc s'affaiblir. Encore une fois, nous pouvons voir la superposition d'acteurs aux logiques différentes et leur impact dans cette zone localisée.

Au contraire, une nouvelle FDSEA en accord avec l'entité nationale s'est implanté dans les Pays Grenadois devenant l'un des principaux syndicats de la zone. L'AGPM, quant à elle est devenue un véritable lobby dans le secteur du maïs, ce qui se retrouve dans son organisation avec le centre administratif dans le Sud-Ouest, un bureau à Paris (pour agir sur les décisions nationales) et un autre à Bruxelles (pour agir sur les décisions européennes).

Par l'élimination de certains acteurs et le renforcement d'autres, nous apercevons la structuration de ce monde agricole, établissant des filières de productions en amont mais aussi en aval de l'agriculteur.

Une transformation du lien social

Par la transformation de l'agriculture, un changement de la structure sociale a eu lieu. En effet, le lien primordial de solidarité qui liait les métayers entre eux, formant la maille d'un système clos semble rompu, ou du moins transformé. Par la libéralisation de l'agriculture et sa transformation en secteur à part entière dans l'économie du pays, le voisin qui était proche (en termes de distance) s'est éloigné et s'est petit à petit transformé en concurrent.

Dans ce contexte-là, comment est-il possible de conserver ces liens de solidarité et d'entraide ? En effet, comme nous l'avons expliqué en début de mémoire, il existe différents capitalismes évoluant selon le rapport collectif et individuel. L'Etat ainsi que de nombreux autres acteurs incarnant cette action collective se retire de ce monde rural laissant une part individuelle de plus en plus grande. De plus, ce système étant libéralisé économiquement, la forme du lien social est, en théorie seulement économique et donc moins important.

En effet, le système des CUMA est l'exemple parfait incarnant les nouveaux liens sociaux. Elles montrent bien la volonté d'entraide basée sur une relation économique puisque le but des CUMA est l'achat groupé de matériel agricole lourd et d'une mise à disposition de ce dit matériel aux exploitants agricoles qui ont contribué à son achat. En d'autres termes, les CUMA permettent de diminuer les coûts de production de l'exploitation. Nous sommes donc bel et bien dans ce nouveau système centré sur l'économie libérale.

Cependant, il subsiste encore et toujours des reliquats de l'ancien système notamment au travers des festivités locales. Les fêtes de village, agricoles ou encore patronales en sont les témoins même si certaines n'ont pas résisté l'épreuve du temps (comme le tue-cochon).

Par ailleurs, l'organisation au sein de la maison change. Le rapport de force qui était en faveur de la plus vieille génération est modifié au profit des plus jeunes. En effet, ceux-ci

ont suivi les études agricoles, sont engagés dans des syndicats et ont maintenant leur mot à dire sur les itinéraires techniques ainsi que sur le budget de l'exploitation. Ainsi, nous ne sommes plus dans un système basé sur l'économie mais sur un système basé sur l'endettement, et donc il faut que chaque production est un coup de revient tel qu'il assure la rentabilité et la solvabilité de la ferme. Par ailleurs, se posent des problèmes de gouvernances intergénérationnelles : la ferme s'est transformée en exploitation agricole et donc un unique chef d'exploitation peut la gérer. Des alternatives se mettent peu à peu en place comme les statuts de GAEC mais cela peut créer dans certains cas, des conflits familiaux importants.

De plus, grâce à l'enrichissement permis dans les années 80, une autonomie entre les générations s'est opérée ainsi qu'un éloignement qui a pris la forme d'une séparation au sein du ménage : à chaque génération son foyer.

Chapitre 2 : Etude de l'évolution d'une exploitation agricole

Dans ce chapitre, nous voudrions montrer l'influence que ce contexte a eue concrètement sur l'évolution d'une exploitation agricole. En effet, l'individu est au cœur de nos sociétés et il nous semble important de revaloriser les trajectoires personnelles de ces différents nucléus familiaux dans le but de donner sens à plus large échelle à la structure en tant que telle. Pour ce faire, nous allons décrire l'histoire d'une famille type vivant dans les Pays Grenadois.

Présentation de l'entité familiale

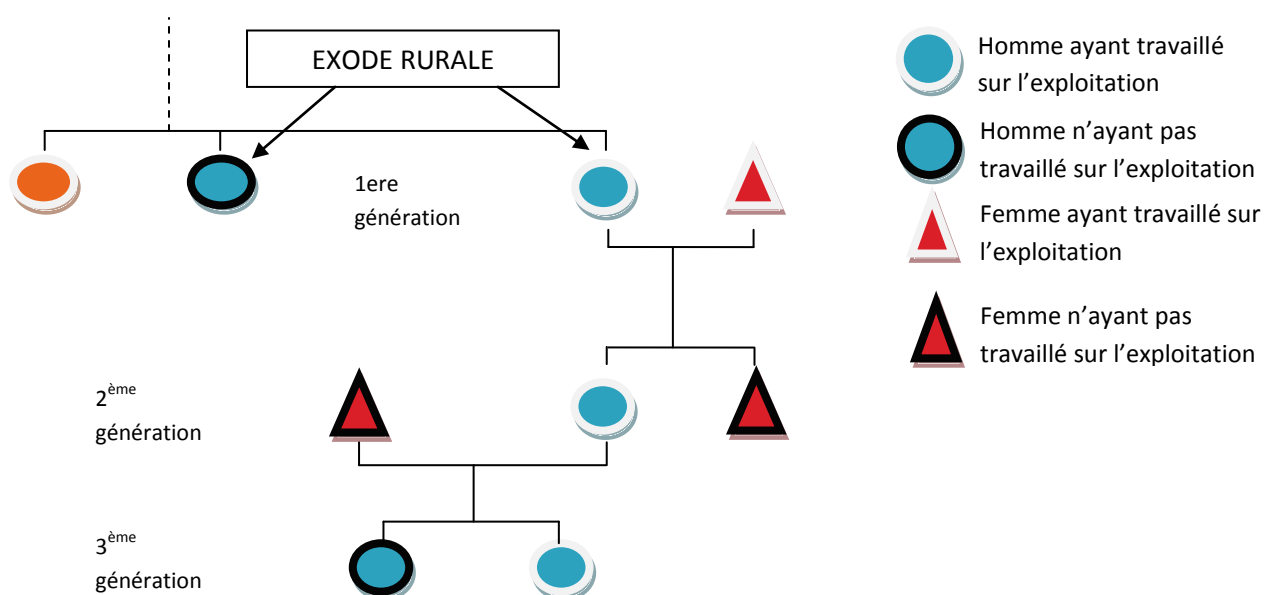
Cette famille de métayer est originaire de Chalosse. Elle est arrivée en 1957 dans les pays Grenadois. Nous allons présenter cet entité familiale afin de remettre dans son contexte la trajectoire et les histoires de vie que nous allons essayer d'analyser.

La première génération est celle qui est partie de la Chalosse. Cette époque a été marquée localement par des vagues d'exode rurales dans cette zone due principalement à une surpopulation des métairies dans cette région. Sur les trois frères qui vivaient dans la ferme, deux ont donc été contraints de la quitter par manque de place et pour pouvoir se développer, et ce dans la fin des années 50, soit juste avant le développement des grandes lois d'orientation et des notions de viabilité économique d'exploitation agricole. C'est ainsi que le premier individu de notre lignée, provenant d'une famille de métayer a déménagé dans une nouvelle métairie dans les environs de Grenade, sous un statut de métayage.

Nous pouvons déduire deux choses de cette installation : la première est que les Pays Grenadois étaient vides, et que de nombreuses métairies étaient inoccupées. La seconde est que le statut du métayage est toujours en utilisation encore en 1957 avec un partage des récoltes à un tiers pour le propriétaire et deux tiers pour le métayer. Ce qui nous montre bien que le statut du métayage (certes, rendu plus équitable par la loi de 1946) est toujours d'actualité. Le changement foncier ne s'est pas réalisé sous forme de cassure mais toute en continuité, contrairement à la vision législative que nous pouvons en avoir.

A partir de la production de donnée, nous avons schématisé ci dessous la lignée afin de faciliter la compréhension de l'analyse :

FIGURE N°9 : PRESENTATION DES FILIATIONS AU SEIN DE LA FAMILLE (PAR L'AUTEUR, 2014)



Dans ce schéma nous avons la présentation de l'ensemble des principales filiations de cette famille. Seuls les individus entourés de blanc ont vécu sur l'exploitation familiale de Grenade Sur l'Adour sachant qu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas encore assisté à la transmission entre la 2^{ème} génération et la 3^{ème}.

Tradition et transmission

A chaque génération, sa manière de produire : par cette entrée d'analyse, nous voudrions avoir un regard sur le rapport homme/nature ainsi que sur la culture paysanne. En effet, depuis le début de ce mémoire nous faisons souvent allusion à ces deux notions sans réellement donner d'exemples concrets de ce que nous entendons. Il est dans un premier temps nécessaire de préciser la corrélation non négligeable de ces deux concepts : la culture paysanne est incarnée par un rapport Homme/Nature important et surtout extrêmement loin d'une quelconque valeur économique.

La première génération ayant vécu l'exode rural, est donc arrivée en Pays Grenadois en 1957. Traditionnellement famille de métayers, ils se sont donc installés dans une métairie tenue par des propriétaires exploitants vivant dans un château. Durant cette période, l'exploitation va passer de 20 ha en métairie à 60ha dans les années 1960. En trois années, leur surface a triplé et petit à petit, ils ont acquis un statut de fermage. Cependant, la limite entre métayage et fermage n'est pas si simple : ce que démontrent bien des rapports entre les métayers et les propriétaires. En effet, à cette époque, il y a encore la production de blé, de

maïs, de bovins mais aussi et surtout de vigne. Les différents ateliers de production sont vite passés en fermage contrairement au vin qui lui est resté en métayage pour les raisons suivantes :

« héhéhé .. [le propriétaire] il aimait bien en boire un petit peu mais enfin il aimait avoir son vin et voila et après il avait un chai extraordinaire, c'est... et on stocke tout chez, particulièrement tout chez lui. Et après au moment de la vente on faisait toujours en métayage. Alors, le métayage il avait évolué là parce que c'est lui qui payait les produits de traitements, par exemple la bouillie bordelaise à l'époque.. nous on assurait le travail, on s'occupait de tout ce qui était technique fin voila la partie d'entretien de la vigne euh voila la taille, la euh le traitement mais lui il payait les produits et puis après on partageait.. fin on partageait on faisait 1/3, 2/3. »⁹⁴

Nous sommes loin d'une analyse économique dans le choix stratégique d'évolution de l'exploitation, au contraire ce sont les liens traditionnels de l'ancien système qui encore a cette époque restent principaux et conditionnent la production. Dans cette même logique, ces productions étaient caractérisées par des traditions garantissant les relations avec les voisins ainsi qu'entre les générations, comme nous explique l'agriculteur :

« on les a planté en 1968 celles là[les vignes] et la tradition était que le futur exploitant ou enfant qui devait reprendre l'exploitation l'un ou l'autre, c'est lui qui devait planter les premiers sillons à chaque vigne. Un matin avant de partir à l'école, ils avaient tout préparé, je suis allé mettre mon cep fin mon pied de vigne à chaque trou de sillon (...) c'était une tradition, voilà !.(...) Et là, il y avait tous les gens, parce que ça se plantait à la main, je sais pas il y avait une vingtaine de personnes, ils venaient nous aider et c'était tout un spectacle, c'était le matin, il fallait être là de bonne heure parce que le fils de l'exploitation allait planter ses pieds de vigne, alors j'avais planté, je crois qu'il y avait 15 sillons »⁹⁵

Comme le dénote cette anecdote, encore à cette époque, il y a un rapport au voisinage ainsi qu'à la nature qui est important. Ce sont des éléments fédérateurs incarnant la transmission de la ferme ainsi que du métier d'agriculteur. Nous sommes au-delà d'une réflexion purement économique mais bel et bien dans une logique de transmission et de perpétuation de tradition qui va être complètement chamboulée avec la génération suivante.

⁹⁴ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

⁹⁵ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

La deuxième génération est celle de « *la fuite en avant de la production* »⁹⁶. S'installant en 1980, la deuxième génération bénéficie de la vente de terre des voisins pour développer l'exploitation familiale. En d'autres termes, cette génération est dans la logique des lois d'orientations agricoles où le mot d'ordre est la production. Dans cet ordre d'idée, la transmission des traditions paysannes va être rompue, remplacée par une logique économique, comme le démontre cet exemple :

*« [en parlant de la vigne]... et après je l'ai arraché parce qu'on faisait du vin de merde, on faisait du vin à 4°, vous imaginez ? Vous pouvez boire ça comme de l'eau et puis on était pas dans une région viticole, »*⁹⁷

Il y a une véritable cassure entre les deux générations sans pour autant qu'il y ait incompréhension. Au contraire, ces traditions semblent désuètes et la modernisation permet la transformation de l'exploitation agricole. Ce changement de mentalité a été réalisé en une dizaine d'années. Les plants de vigne dont la production en métayage participait encore à une trace de lien entre les métayers et les propriétaires ainsi qu'avec les voisins va être arraché pour des raisons économiques. En effet, en 79, l'irrigation est mise en place dans cette exploitation donc économiquement, la production de maïs est plus adéquate, ce qui va être réalisé après négociation avec le châtelain. Cependant, en échange les châtelains ont récupéré les terres concomitantes au château comme nous l'explique l'agriculteur :

*« En contrepartie, on lui a vendu des parcelles qu'on avait ici et il les a reboisés, il a tout replanté en chênes et tout ça c'est planté en pin, donc c'était pour qu'il se garde l'enclos par rapport à son château donc on a pu négocier ça »*⁹⁸

Ce qui est intéressant et en même temps révélateur de la trajectoire que prend l'histoire, c'est le fait que le châtelain préserve un enclos autour de son château. En d'autres termes, il va se couper de ces anciennes métairies par une barrière naturelle incarnée par les forêts de pin et de chêne. Le lien entre le propriétaire et ses métairies est rompu : les voisins prennent de la distance, les propriétés s'individualisent et s'agrandissent. Le nouveau modèle capitaliste s'est étendu dans les campagnes et dès les années 80, l'ancien est oublié.

⁹⁶ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

⁹⁷ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

⁹⁸ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

Le rôle de l'enseignement agricole

Il est intéressant d'étudier qui ont été les acteurs du développement agricole dans cette famille et cela, selon les générations car il semble qu'ils aient joué un grand rôle dans l'évolution de l'exploitation et de la vision de l'agriculture.

En effet, la première génération a reçu les enseignements des Jeunesses Agricoles Catholiques qui ont permis la mise en place de nouvelles techniques pour le développement du maïs ainsi que de l'élevage bovin.

« Et c'est vrai que bon, après mon père, ici dans le secteur il y avait un prêtre. Ils ont été très importants certains prêtres dans l'évolution de l'agriculture, ils s'occupaient de la JAC. - Les Jeunesses Agricoles Chrétiennes -. Alors mon père a fait parti de ce groupe là, et ce prêtre qui était à Bascons, il a boosté et il leur apprenait à faire des nouvelles techniques fin a essayé d'évoluer ! Alors y en avait deux sur Bascons qui travaillaient ici mais ils sont allés encore plus loin, ils sont allés chercher des terres dans la hautes landes du côté de Losse et de Tartas, pour faire du maïs. Et mon père il m'a dit moi à un moment donné, je ne pouvais pas suivre, parce qu'il était tout le temps sur l'exploitation et tandis que les autres ils avaient les ouvriers, ils étaient un cran au-dessus mais ça l'empêchait pas qu'il se revoyait régulièrement chez le prêtre et il faisait le bilan des cultures, voir ce qui pouvait évoluer. C'était un peu quelque part, le conseiller agricole. »⁹⁹

Ce qui est intéressant dans le récit de cette famille est le rôle qu'ont joué ces prêtres contrairement aux techniciens agricoles. Les groupements de développement agricole ou encore les techniciens des chambres de l'agriculture de l'époque ont été à peine mentionnés par l'agriculteur contrairement à ceux-là. En effet, leur rôle à la fois humain et agricole dans un contexte religieux important est remarqué et remarquable : il est au-delà du simple appui agricole. Par ailleurs, ces prêtres permettaient le développement humain des familles dans leur ensemble ainsi qu'un lieu de contact et de conversation en bas de l'église.

Indirectement, nous retrouvons aussi la grande influence de ces prêtres dans la vie de famille. Un exemple concret est la deuxième génération. En effet, la première génération a eu deux enfants : un garçon et une fille. Les deux voulaient reprendre la ferme familiale, cependant, la fille étant une fille, elle a été contrainte de devenir institutrice. Il y avait un

⁹⁹ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

modèle familiale à respecter, qui ne permettait pas encore de s'affranchir des codes dictés par la société.

La seconde génération a quand à elle suivie la nouvelle forme d'enseignement agricole : les lycées agricoles et particulier celui de Masseube, tenu par des prêtres qui l'ont **marquée** et lui ont permis de s'investir dans de nombreuses organisations et par là de contribuer au dynamisme du monde rural.

« (...) et alors le directeur c'était un frère, et il passait dans toutes les classes, avant qu'on parte en congé, on partait le samedi matin et on rentrait le lundi soir. Et alors ça je m'en souviens toute ma vie, toute l'année ça durait, à la fin il parlait de ça il regardait les élèves, comment on fonctionnait si on travaillait bien ou pas, et puis à la fin de son discours : rappelez vous, vous êtes les futurs animateurs du monde rural ! C'est-à-dire que vous pourrez vous investir dans le conseil municipal, dans une association, faire du théâtre, dans un syndicat, et ça n'hésitez surtout pas parce qu'il faut continuer à vous impliquer, parce que le monde agricole c'est un monde de gens qui reste sur place, et qui si il ne bouge pas, à un moment donné il s'enferme et on évolue plus. Donc si on veut continuer à évoluer il faut s'ouvrir vers le monde extérieur. »¹⁰⁰

Encouragé par ce discours, le fils de deuxième génération s'est investi dans le syndicat agricole des jeunes agriculteurs : le CDJA. D'après lui, s'investir dans ce syndicat à des postes à plus ou moins hautes responsabilités, lui a permis d'apprendre bien plus que le système scolaire en tant que tel.

L'Ultime génération a elle aussi suivi ses études dans un lycée agricole jusqu'à un BTS agricole, qui est maintenant affilié au ministère de l'agriculture. Cette évolution montre la disparition peu à peu de l'église dans le monde rural mais surtout dans la modernisation de l'agriculture en deux générations.

Par ailleurs cet enseignement agricole est aussi révélateur de la vision de l'agriculture. En effet, la première génération est à la fois dans une logique de modernisation et de conservation des valeurs paysannes comme le sont les JAC. De même la seconde génération suit les enseignements à la fois du lycée et du syndicat agricole, syndicat affilié à la FNSEA et

¹⁰⁰ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

donc portant ces efforts de modernisation. En ce qui concerne la troisième génération, il est encore difficile de se prononcer puisqu'elle n'a pas encore repris l'exploitation.

L'évolution du système de production

Au cours du temps la ferme familiale s'est transformée en exploitation familiale s'agrandissant et changeant simultanément de pratiques agricoles ainsi que de productions.

Durant la première génération, le système de production était largement diversifié et comme nous avons pu le voir avec une base importante de vigne. Ce qui est intéressant puisque dans un précédent témoignage, l'agriculteur nous explique que nous ne sommes pas dans une région viticole, or jusqu'à présent tous les témoins de cette époque expliquent que cette production était l'une des principales. La question qui se pose est pourquoi cette vision ? Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées : la spécialisation de la région en maïs a largement pris des formes de lavage de cerveau permettant de mettre en avant l'adéquation entre le climat de cette culture et cette production ; la très mauvaise qualité du vin produit qui fait l'unanimité. Cependant, en ce qui concerne cette dernière hypothèse, il est à spécifier que ce vin n'était pas que du vin de table mais était souvent distillé et utilisé pour faire de l'armagnac.

En ce qui concerne les pratiques agricoles, le renouvellement de la fertilité pour la première génération était souvent réalisé par des pratiques qu'aujourd'hui nous qualifierions de biologique

« Papa il avait fait une mixture de bouse de vache avec de l'eau, voila, c'était pas encore l'engrais, et on y trempait le pied de vigne. »¹⁰¹

Il arrivait souvent aussi qu'il y ait l'utilisation de bouillie bordelaise ou d'autres engrais naturels qui proviennent des pratiques culturelles ancestrales. Après cette mutation, la ferme s'est transformée en exploitation agricoles avec l'aménagement de terre ainsi que des parcelles permettant une augmentation des rendements par économie d'échelle. Donc l'utilisation d'intrants chimiques a remplacé les engrais naturels et il y a eu spécialisation de l'exploitation dans le maïs. Cependant, cette spécialisation ne s'est faite que par la mise en place de l'irrigation rendant rentable cette production. Par ailleurs, l'atelier de limousine d'origine dont les JAC ont influencé la mise en place reste et incarne le cœur de

¹⁰¹ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

l'exploitation. En effet, cet atelier est celui qui a une plus grande place dans le cœur de ces exploitants.

Comme nous pouvons le voir en termes d'aménagement sur la carte napoléonienne où le cercle noir incarne le corps de ferme et le carré noir grossièrement les traits de l'exploitation, beaucoup de métairies ont disparu. Nous allons expliciter quelques transformations et aménagements qui ont été réalisés, principalement dans les années 80. En effet, les deux cercles rouges entourant deux métairies illustrent leur disparition avant la reprise de ces terres par notre agriculteur. En revanche, le cercle jaune entourant une métairie incarne celle qu'il a détruite, comme il nous l'explique :

*« Alors là, il y avait une maison, que j'ai détruite, j'ai fait passé, les fondations ne tenaient plus, donc on a tout démolé. A un moment donné, j'ai failli la faire.. ma femme à l'époque avait envie d'habiter là, bon on était très loin, excentré donc y'avait tellement de travaux qu'on a préféré restaurer la maison. »*¹⁰²

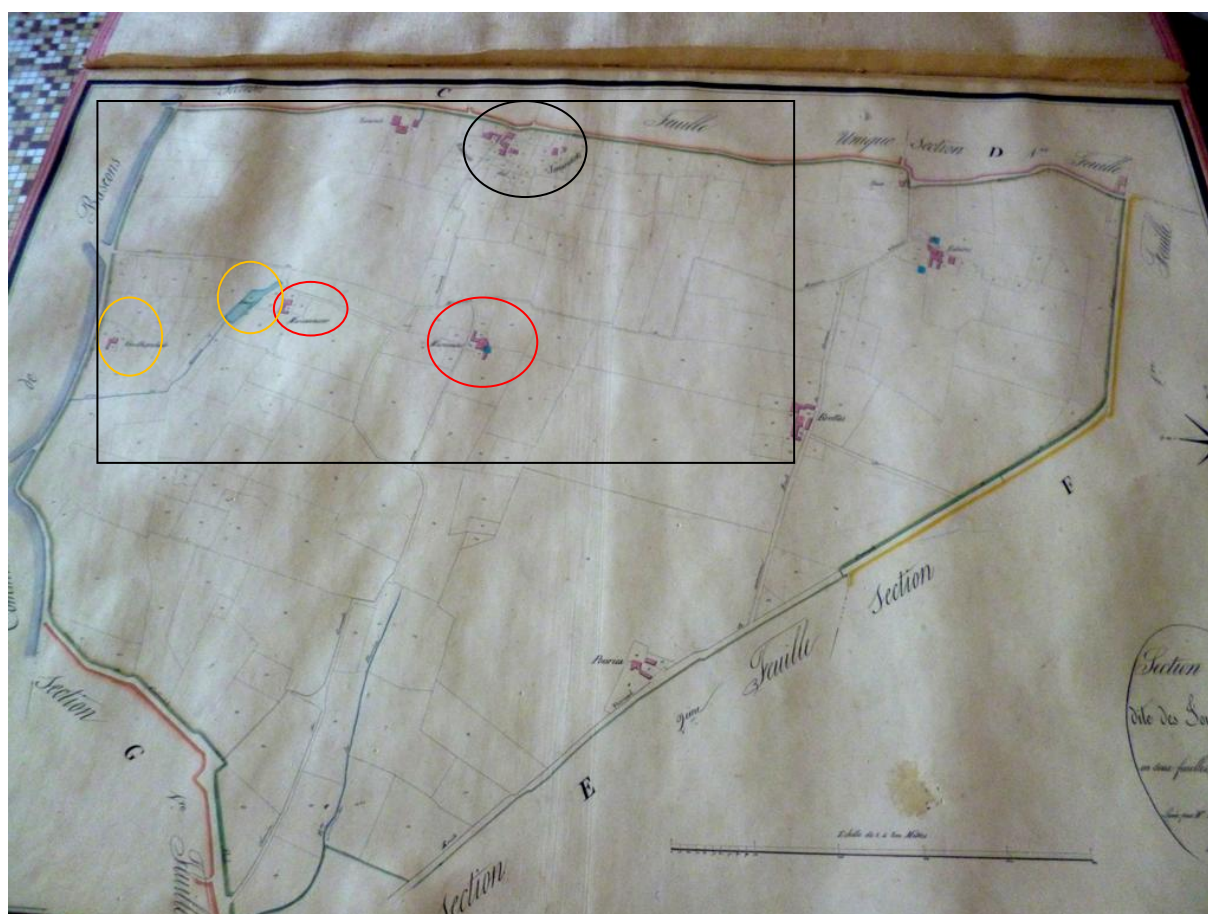
Le deuxième cercle jaune met en avant un lac qui servait de réserve d'eau naturelle qui se trouvait en plein milieu des parcelles. Celui-ci sec dès l'acquisition des terres mais créant une discontinuité dans la topographie du sol a été totalement drainé et nivelé afin d'unifier les parcelles autour. Dans la même logique, les haies ont été rasées créant de grandes unités cohérentes de production

*« Il y avait ce fameux lac, il n'y avait que la forme, il y avait rien. Là c'est pareil on a tout drainé, nivelé (...) c'était des réserves d'eau qui servaient à abreuver les animaux, là il y a marqué étangs ».*¹⁰³

¹⁰² Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

¹⁰³ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

FIGURE N°10 : LA CARTE NAPOLEONNIENNE DE MAURRIN



Au travers de ces différents aménagements, nous retrouvons les lois d'orientations agricoles qui privilégient les grandes unités de production, la spécialisation dans le maïs hybride ainsi que l'augmentation des rendements par le changement des pratiques agricoles. Le rapport Homme/Nature s'est largement monétarisé puisque la notion de rentabilité est rentrée dans le langage paysan, ainsi que le rapport Homme/Homme puisque les traditions ne sont plus maintenues et que les liens sociaux ne se retrouvent que par la coopérative Maïs Adour ou encore les CUMA. En effet, ces dernières ont largement contribué à cette modernisation :

« après ya eu les coopératives pour les semences, comme maïs adour, la coopérative de céréale des Landes. Alors c'est un Mr, ces gens là, anciennement c'était Mr Coudart et Lespard, dans les années 60 qui ont créé ça. Mais tout ça a été fait dans le but pour l'agriculteur, on se regroupait, on achetait de grosse quantité d'engrais. (...). Ils avaient des prix donc si vous voulez, ils en faisaient profiter aux agriculteurs, ils

avaient une marge pratiquement de 0, ce qui se gardait c'était surtout pour quelque personnel, pour les rémunérer, et quand on vendait le maïs, c'était pareil, ils essayaient de vendre au maximum, et il était pas question que mon voisin ait le maïs payé plus cher que moi, yavait une équité. »¹⁰⁴

Ces coopératives ont été le moteur de ce développement à la fois économique mais aussi technique puisqu'elles ont permis aux agriculteurs de s'insérer dans cette économie de marché. En d'autres termes, du moins à cette époque, les coopératives étant tenues par les agriculteurs illustraient la nouvelle mise en réseau de ce monde rural ainsi que des liens qu'ils entretenaient.

Cependant, aujourd'hui, en ce qui concerne l'aménagement des parcelles, comme le démontre cet entretien l'agriculteur nous montre les conséquences négatives de cette mutation :

« Mais ce que je disais sur le printemps dernier, tout ce qu'on a détruit sur les fossés de captage, yavait un fossé qui arrivait qui passait par là, et nous on a tout drainé, pour faire de nouvelles parcelles, mais ce printemps quand il a fait la tempête, dame nature a repris son chemin, elle a retracé le passage qui a été fait autrefois par les anciens, ça c'est flagrant ! (...) Tout ça pourquoi ? ben toujours pareil, on a tout démoli pour produire plus, (...) On est en train de repenser à replanter quelques haies, voilà ! (...) Aujourd'hui avec la tempête on se sent pas.., fin je sais pas moi quand ya du vent, je me sens pas rassuré et ya plus rien pour le retenir, yavait pas grand-chose avant. Aujourd'hui on a l'impression qu'on ne peu plus s'abriter, fin on peut s'abriter sous des bâtiments »¹⁰⁵

Par ce témoignage, nous nous rendons bien compte du changement de la perception de la nature. Il y a une inquiétude, comme si la nature prenait sa vengeance sur ce qui a été réalisé dans les années précédentes. De plus, cette inquiétude a fait prendre conscience de la dangerosité environnementale de ces aménagements. En effet, comme il nous l'explique par, l'agrandissement des parcelles, et la destruction des haies, cela a créé des passages d'air pouvant être dangereux.

¹⁰⁴ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

¹⁰⁵ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

Economiquement parlant, les relations avec les coopératives ont aussi changé comme le démontre ce témoignage :

«Voilà, on est sur une agriculture contractuelle alors si on a la chance de vendre ces cultures mais y a quand même des contraintes en face. Aussi y a un contrat, pour vous dire quand on était jeune si moi j'avais préféré faire la bleu, en ce temps la c'était nous qui décidions. C'est nous qui décidions de ramasser tel jour. C'est vrai qu'il n'y a pas trop de liberté. Et après ces cultures contractuelles elles ont l'aspect rémunérateur très important, c'est pour ça qu'on les fait. Si y avait pas cet aspect rémunérateur on ne le ferait pas. On resterait dans notre maïs et à la limite on aurait la liberté de le vendre à qui on veut ; par l'intermédiaire de marché, sur internet et tout ça. (...) Voilà, c'est un éternel recommencement ! Alors après dire, moi aussi je fais partie de ces gens là, j'en ai marre des coop ; j'ai mon fils qui a 21 ans alors lui il en est malade. « Tu as vu, tout ce qu'on laisse ! » je lui dis oui mais bon si on en est arrivé là, il faut reconnaître aussi. C'est facile de dire ! Si on en est arrivé là c'est grâce à eux ! Alors moi j'ai encore cette culture de dire, de respect de voilà. Bon mon fils Jean-Baptiste il a 21 ans, il a pas connu, fin il a vu que j'ai évolué mais il connaît pas toute l'histoire. Et c'est normal qu'il se rebelle à 21 ans. Si il en est pas un à 21, il ne le sera jamais. »¹⁰⁶

Cette évolution est le fruit des limites du modèle agricole mis en place durant la révolution silencieuse qui a installé l'économie de marché dans lequel est inséré l'agriculteur.

Par ailleurs, en l'espace de deux générations, l'exploitation est passée de 20ha en métayage à 140 en fermage ou en propriété. Certaines sont encore en fermage avec le châtelain d'origine. Il existe donc malgré cette mutation des reliquats anciens de lien entre métayers et propriétaires, qui dénotent d'une conservation de tradition ancienne. De plus, depuis cette année, l'agriculteur utilise des terres mises en disposition par un de ces voisins sans qu'il y ait d'accord écrit entre eux mais oral basé sur la confiance. Ce détail est-il représentatif de l'existence d'autres liens sociaux qui ne seraient pas économiques, un nouveau système d'entraide ?

Cette mutation à l'échelle d'une exploitation agricole montre les transformations qui ont eu lieu. Ces dernières dénotent de l'influence de la structure sur les individus pouvant

¹⁰⁶ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

modifier complètement leur trajectoire de vie. Cependant, les acteurs locaux (de la microstructure) sont ceux qui ont joué un plus grand rôle dans le quotidien de ces individus comme nous pouvons le voir avec l'enseignement agricole. En effet, ce dernier a été primordial dans la propagation de cette mutation et son orientation envers les jeunes ruraux. Il a permis d'installer une manière de penser qui allait à l'encontre de la transmission traditionnelle des pratiques.

Pour conclure cette partie, nous avons réalisé une frise chronologique schématique se trouvant en annexe 11 qui permet de comprendre la complexité de cette réalité dans le but de donner sens à notre réflexion entre les différentes structures et notre individu.

Chapitre 3 : Etat des lieux de l'agriculture d'aujourd'hui : Enjeux et problématiques

Dans ce chapitre, nous voudrions montrer les résultats de ce choix agricole ainsi que les conséquences environnementales, sociales ou encore économiques à l'échelle des Pays Grenadois. L'agriculture va devoir faire face à de nouveaux enjeux que nous tenterons de décrire.

Au travers de cela, nous mettrons en exergue ce qu'il reste de cette culture paysanne mais aussi les reliquats de l'histoire que nous avons décrite, qui participe à l'identité ainsi qu'au processus évolutif de cette région et aux nouveaux enjeux agricoles (tels que la désertification agricole).

Des agriculteurs en perte de pouvoir

Nous avons vu que petit à petit l'agriculture s'institutionnalisait, créant des filières ainsi que les différents acteurs participant à cette dernière. Le système qui était constitué de peu d'acteurs au début du siècle, s'est peu à peu complexifié, lui donnant une portée internationale.

Cependant, un mécanisme paradoxal et en deux temps a eu lieu, impliqué par les systèmes capitalistes et libéralisés. En effet, d'un côté, nous avons eu une multiplication des acteurs à toutes les échelles et d'un autre côté une élimination des petits acteurs permettant l'agrandissement de ceux qui restent. Tout comme la théorie de l'évolution décrite par Darwin, les plus forts survivent et les plus faibles disparaissent, ce qui est décrit par ce témoignage :

« J'ai débarqué moi c'était dans les années 70, on avait je pense une dizaine de marchands d'engrais de céréaliers qui existaient. Ils commerçaient sur les territoires, et les silos, ils avaient une organisation, c'était des notables dans le secteur, et ils étaient devenus notables aussi au travers du fonctionnement économique que ça apportait et puis ils ont vendu et qui c'est qui a racheté derrière, c'est plus .. c'était plus un autre qui achetait en concurrence, c'était la coopérative. Ce qui fait qu'actuellement dans les Landes, vous avez .. fin dans le secteur ici vous avez 3 grandes coopératives, vous avez Lur Berri, vous avez Pau-Euralis et Maisadour. Donc tous les petits, ils devaient vraiment les emmerder : on te rachète, tu es content on te met un gros chèque, très bien et il disparaissait du circuit. »¹⁰⁷

¹⁰⁷ Donnée de terrain, Maire, Grenade-sur-l'Adour

Par ailleurs, grâce à cet entretien, nous pouvons nous poser une question sur le réel rôle des coopératives. En effet, ces dernières, sensées défendre les intérêts des agriculteurs et leur assurer des débouchés à des prix intéressants, ont peu à peu pris de l'importance et se sont développées, limitant le nombre de concurrents dans les intermédiaires. Or la loi de l'offre et de la demande nous démontre que moins il y a d'acteurs, plus ils ont de pouvoir : en d'autres termes, l'offre est de plus en plus forte, comme nous avons pu le voir (par l'augmentation des rendements et l'amélioration des techniques), et la demande diminue. Ainsi, dans ce rapport de force, la demande qui est limitée à peu d'acteur gagne en pouvoir de négociation et peut imposer au fur et à mesure certains prix ainsi que le respect d'une certaine qualité.

En effet, les coopératives, symbole de l'entraide paysanne au milieu du siècle s'est peu à peu adapté aux systèmes économiques en place et afin de protéger les agriculteurs pour qui elles travaillaient et continuer à survivre dans ce milieu économique, elles ont dû s'agrandir. Pour ces raisons, Maïs Adour a maintenant un pied à terre en Ukraine et Euralis-Pau travaille sur la filière foie-gras en Chine.

Ces coopératives à taille humaine créée par les agriculteurs se sont peu à peu transformées en gros trusts internationaux avec une stratégie entrepreneuriale de développement des activités, comme le dénote ce témoignage :

« Aujourd'hui ça a tellement évolué que on maîtrise plus rien, mais par le monde agricole on va avant le conseil d'administration, c'était le conseil d'administration qui gérait ça avec le directeur, et puis point barre. Tandis qu'aujourd'hui ce sont devenu des gros trusts. Voilà c'est tellement gros. y a bien un conseil d'administration, ce sont des administratifs qui gèrent. Mais on a encore besoin de ça pour pouvoir vendre. Moi mon maïs, si j'ai pas ça, je pourrais pas vendre. L'avoir à la maison, je sais pas qui c'est qui viendrait me l'acheter, 40 ha de maïs.. sur le marché je ne suis pas très important. Les haricots verts c'est pareil. C'est dans une coopérative aussi, qui me les prend et les vend en Espagne en surgelés. »¹⁰⁸

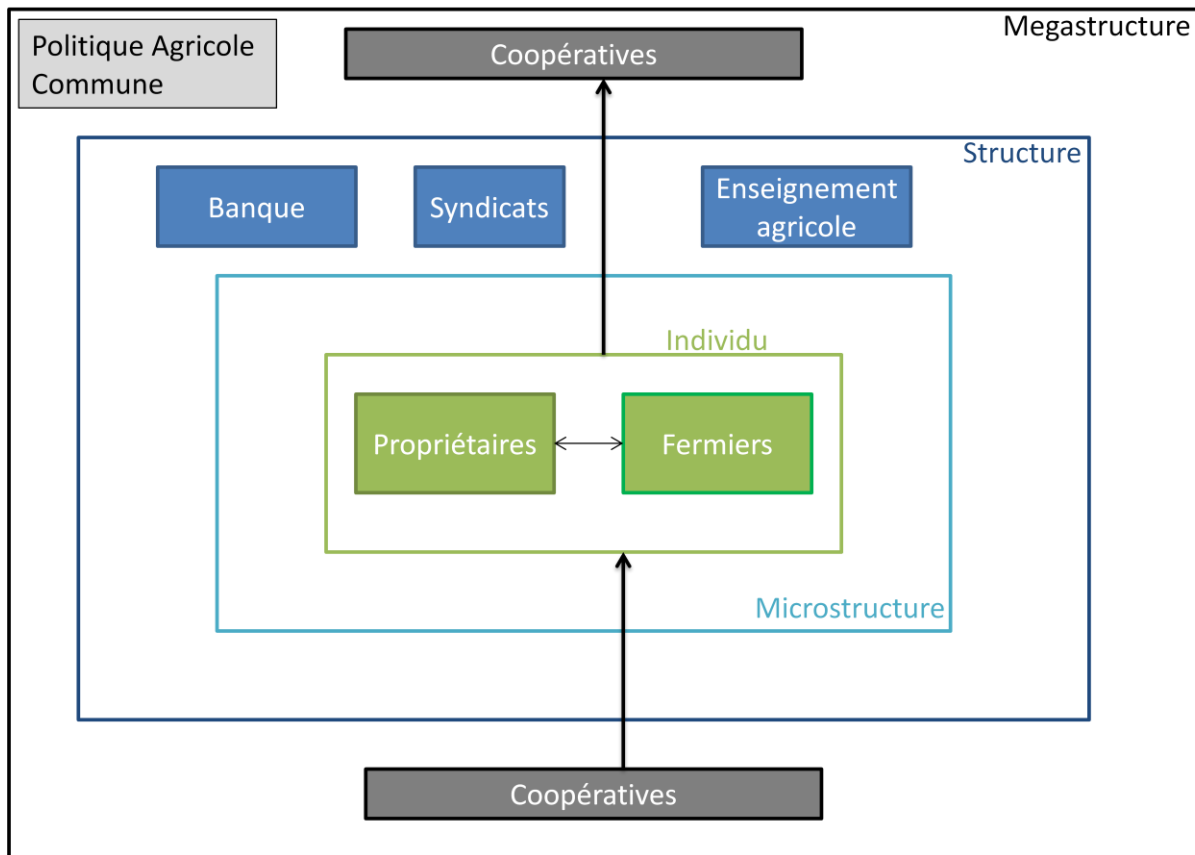
Une phrase qui est révélatrice dans ce que nous raconte cet agriculteur est « qu'on ne maîtrise plus rien ». En effet, les trusts grandissant, ils ont pris l'avantage dans les rapports de force contrôlant en partie la filière.

¹⁰⁸ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

Dans ce contexte-là, s'est installée l'agriculture sous contrat. Elle permet de garantir la vente de la production réalisée et en contrepartie, l'itinéraire technique de la culture est contrôlé par l'intermédiaire, en l'occurrence ici la coopérative. Ainsi, les coopératives proposent des techniciens qui complètent ceux des chambres de l'agriculture dont le but est de conseiller l'agriculteur afin de produire un produit d'une qualité et d'un calibre qui correspond aux exigences de la coopérative. Ce phénomène qui peut aussi être assimilé à de l'agriculture en filière intégrée, montre la perte de contrôle de l'agriculteur sur sa production.

Par ailleurs, s'ajoute à ce phénomène les réglementations nationales mais aussi européennes, comme celles de la PAC qui vient juste cette année d'évoluer. Celle-ci est de plus en plus controversée par les subventions qu'elle met en place pour les agriculteurs. En effet, cela biaise la loi de la concurrence, et elle est donc souvent condamnée par l'Organisation Mondiale du Commerce. Pour ces raisons, elle doit réorienter ces aides : les subventions vont être transformées en aide au verdissement, et donc orienter l'agriculture vers une production plus verte. Avec le recul dû au temps, nous nous rendons compte que par la mise en place de ces subventions qui ont remplacé les salaires des agriculteurs, la PAC a gagné en contrôle, car elle permet de guider et d'orienter les formes d'agriculture européennes.

FIGURE N°11 : NOUVEAU SYSTEME AGRICOLE (PAR L'AUTEUR, 2014)



Nous sommes dorénavant installés dans une logique de filière ouverte sur le monde et en économie de marché. Ce qui est intéressant est que par l'ouverture de ce système, il y ait eu un basculement des acteurs vers les dimensions plus hautes. En effet, les banques deviennent nationales, l'enseignement agricole et les syndicats aussi, même si cela serait à nuancer pour ces derniers. Nous les considérons dans cette dimension par la mise en réseau à l'échelle nationale qui existe. Par ailleurs, les politiques agricoles nationales se font plus rares contrairement à la politique agricole commune qui reste toujours.

Des conséquences environnementales, économiques et sociales

Cette impressionnante mutation a de nombreuses conséquences, plus ou moins bonnes. Il n'est pas irraisonnable de dire qu'elle a permis un enrichissement du monde agricole ainsi que son ouverture au monde.

Cependant, à l'issue de cette phase de production intensive, les agriculteurs ont été ciblés par la société pour leur inconscience environnementale. La voie chimique qui été offerte à cette époque a transformé le sol en support et non comme un élément vivant,

philosophie qui depuis peu est en train d'être rétabli. Ainsi, des problèmes environnementaux ont commencé à surgir comme en témoigne cet agriculteur :

« Vooila ! Mais on produisait ! aah il fallait produire, désherber pareil, on avait les champs ils étaient propres comme ça.. alors plus de .. plus de ver de terre, et tout ça.. le gibier commençait. jaijai moi je me suis installé en 81.. dans les années voila 80 à 86-7, taa du gibier y a beaucoup moins que .. yavait pas de sangliers, yavait pas de .. Pratiquement pas de chevreuil, euh bon les palombes passaient encore mais les faisans et les lièvres, on voyait presque plus rien. Et c'est vrai que la moindre ronce chhhiouuu on désherbait, fin on faisait plus rien. »¹⁰⁹

De manière générale, la production de maïs a besoin de terre drainée et aérée sur la plus grande partie de son cycle ainsi que d'un mois d'irrigation intensif pour le remplissage du grain. La combinaison de ces deux actions avec le manque de maîtrise des outils de l'époque ont eu un fort impact sur les sols mais aussi sur la qualité des eaux, ce qui, mêlé à l'utilisation abusive d'intrants, explique la controverse environnementale liée au maïs. Cependant, depuis quelques années, une prise de conscience a conduit à envisager des méthodes alternatives, telle que l'agriculture biologique, ou encore l'agriculture raisonnée. Cette réaction est selon nous, un acte de rééquilibrage en réaction à cette mutation et aux changements qu'elle a provoqués.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la PAC qui a d'un côté permis de stabiliser les marchés a aussi transformé le salaire des agriculteurs en une subvention, créant un paradoxe. Dans un sens, cela signifie que sans l'aide de cette institution, la désertion agricole aurait été encore plus forte, dans un autre, cela a créé un important lien de dépendance. Par la mise en place de ces subventions, la PAC peut contrôler la production agricole de l'Europe avec un regard macroscopique. Du point de vue de l'agriculteur, il se retrouve chapoté par une autre instance orientant ces choix agricoles par l'aspect financier.

Une autre conséquence plus sociale est la désertion agricole induite par l'agrandissement des unités de production et du transfert de la main-d'œuvre agricole vers les autres secteurs de l'économie. En effet, le voisin étant devenu le concurrent, seul celui qui s'agrandit et qui élimine l'autre reste. Le monde rural se transforme, comme en témoigne cette fille d'agriculteur :

¹⁰⁹ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

« Alors moi je le ressens pas parce que par exemple pour les élections [municipales de 2014] quand ils ont fait leur liste, bon ils vont dire que il n'y a plus d'agriculteur sur la liste. La dernière fois, il y en avait un, la fois avant, il y en avait deux ou trois bon après ça.. Quand j'étais au conseil municipal au début, quand j'étais secrétaire au début, c'était 3 quarts qui étaient agriculteurs. Maintenant y'en a plus, ça y est c'est fini. Sur ce mandat, il n'y a plus d'agriculteurs. »¹¹⁰

Au-delà de ces problèmes de concurrence, la question de la transmission de l'exploitation se pose. De moins en moins de jeunes veulent reprendre la ferme, laissant sans héritier le patrimoine familial.

Qu'en est-il de la culture paysanne aujourd'hui dans les Pays Grenadois?

Aujourd'hui la culture paysanne n'est plus, en tous cas sous la forme qu'on lui connaissait en début de siècle. En effet, au sein des différentes communes des Pays Grenadois, nous pouvons constater une différence de population.

Cependant, nous pouvons constater que certains reliquats survivent, remodeler par la nouvelle population dans le but de conserver les traces d'une identité. En effet, pour ne citer que cet exemple, le nouveau foyer construit il y a quelques années par le maire de Grenades porte le nom de l'ancienne métairie qui se trouvait au même endroit, il y a quelques décennies comme nous pouvons le voir en annexe 12. Il y a un transfert de ce qui faisait la culture paysanne d'autrefois dans le processus de création de la nouvelle culture beaucoup plus ruraine.

Par ailleurs, un nouveau phénomène apparaît de plus en plus : le travail des terres agricoles non reprises par des exploitants vivant dans le nord des Pyrénées Atlantiques. En effet, comme en témoigne cet agriculteur :

« On a l'exemple de Palois qui sont venus acheter des terres. Alors ces gens des basses-Pyrénées, sont venus parce que souvent ils ont été expropriés par les extensions des villes qui a autour de Pau, on leur a récupéré les terres à prix d'or et quand ils sont arrivés ici, ils nous ont fait monter les prix de la terre et puis nous sur place on peut pas lutter quoi. Et moi en tant que maire, ces gens là bon je.. (...) Non ils sont sympas, mais ils apportent rien pour le coup ! voilà, si ils cassent un terrain ou s'ils cassent un pont ou si le pont est bouché ils savent dire M. le maire on a un

¹¹⁰ Donnée de terrain, Fille d'agriculteur, Bascons

problème à notre pont, il faudrait qu'on passe nous . Après c'est tout ! Alors, c'est là que je dis qu'il faut qu'on fasse attention aussi des élus, d'essayer de garder notre patrimoine si on peut, je sais que ca ne sera pas possible partout »¹¹¹

A l'échelle du territoire si nous analysons l'ensemble de ces phénomènes, nous assistons à une désertion des agriculteurs locaux mais une vague de colonisation d'agriculteur venant du sud qui n'utilisent les terres que pour produire mais ne viennent pas s'y installer. Ce mécanisme est mêlé à l'arrivée de population urbaine provenant de la base militaire de Mont-de-Marsan, ce qui a pour conséquence un important tournant dans l'identité de ce canton. En effet, la vie de village sera dynamisée par une nouvelle population qui va peu à peu créer une nouvelle identité rurale oubliant la culture paysanne qui existait. De plus, de nouveaux éléments de rivalité s'installent car les derniers agriculteurs et les nouveaux ruraux n'ont pas la même conception de la campagne : pour le rural, cela lui permet de couper avec la ville et donc de s'offrir une certaine qualité de vie que la ville ne peut donner ; pour l'agriculteur, c'est son lieu de travail ce qui implique l'épandage du fumier et l'utilisation du tracteur. La perception à tendance romantique qu'a le rural va se confronter au pragmatisme de l'agriculteur pouvant être source de conflits. Encore une fois, l'agriculteur est mal perçu.

¹¹¹ Donnée de terrain, Agriculteur, Maurrin

Conclusion

Pour conclure ce mémoire, cette mutation a chamboulé en l'espace d'une génération l'ensemble du monde rural dans les Pays Grenadois, et cela sur de nombreux aspects : économiques, environnementaux mais aussi et surtout sociaux. Par la mise en place de l'économie de marché, la ferme familiale s'est transformée en exploitation agricole insérée dans une logique verticale de filière. Les systèmes locaux et fermés en place au début du siècle ont laissé place à des systèmes ouverts et à portée internationale. Cette ouverture principalement complexifiée par le nombre d'acteurs aux logiques différentes, semble limiter paradoxalement les marges de manœuvre des agriculteurs. En effet, en modernisant et en entrant dans ce système capitaliste libéralisé, ils ont peu à peu perdu leur pouvoir de négociation et dépendent à la fois des agents économiques impliqués dans la filière ainsi que des instances gouvernementales telles que la PAC. Dans tous les cas, ce sont des acteurs appartenant à la structure ou à la mégastucture et non à la microstructure.

Par ailleurs, d'un point de vue agricole, contrairement à ce que nous pouvons entendre sur cette région, le maïs a certes toujours existé à petite dose dans les champs mais historiquement il n'est pas la production centrale de cette région. Ce fait, au regard du paysage aujourd'hui il semble aberrant puisque celui-ci est composé d'alternance de maïs et de forêt. Cette découverte démontre l'ampleur de la mutation qui a eu lieu dans les années 60 et de son impact dans les Pays Grenadois.

Si nous reprenons les hypothèses émises en début de recherche, nous sommes donc maintenant en mesure de les valider ou au contraire de les réfuter :

- L'agriculture familiale d'autosuffisance du début du siècle a laissé la place à une agriculture familiale entrepreneuriale, voire à une agriculture industrielle : Cette hypothèse est en partie validée, cependant, nous n'avons pas forcément rencontré d'agriculture industrielle en tant que telle dans cette région.
- Le rapport homme/milieux a changé en une vingtaine d'années, transformant les pratiques agricoles et la manière de valoriser la terre : Cette hypothèse est aussi valorisée même si ce rapport tend à se transformer de nos jours. En effet, il y a des efforts de rationalisation de la production, une prise de conscience que la nature n'est pas qu'un support à la production : en d'autres termes, une prise de conscience écologique.

- Le paysage a subi ce changement de système et cela se matérialise par sa transformation : cette hypothèse est aussi validée rien que par la spécialisation de l'agriculture dans la production de maïs ainsi que de l'aménagement des parcelles pour l'amélioration des rendements.

- La nouvelle structure sociale est basée sur le modèle économique capitaliste impliquant un changement des relations Homme/Homme et transformant le lien social : l'ancien modèle est aussi basé sur le modèle capitaliste. Cependant, seuls certains acteurs avaient pour objectifs l'accumulation du capital. Le grand changement de ce nouveau système est la libéralisation des marchés. C'est ce libéralisme économique qui a transformé ce lien social en lien économique. En d'autres termes, avant ou après la mutation, nous sommes toujours dans un système capitaliste mais après il y a en plus la mise en place d'un libéralisme économique.

- Les différentes luttes et conflits sociaux qui ont eu lieu au début du siècle sont l'incarnation d'un système en crise : cette hypothèse est aussi validée cependant nous voudrions insister sur un fait que nous n'avons pas abordé durant ce mémoire. Les deux guerres mondiales ont été des discontinuités au cours du temps, elles ont catalysé voire même influencé le sens de cette mutation.

- Cette mutation a installé les bases d'un mal-développement : Cette hypothèse serait encore à approfondir car pour juger d'un mal-développement il faut prendre une échelle de temps beaucoup plus grande. Cependant, de par les conséquences économiques, sociales et environnementales de cette mutation, nous pouvons en déduire une certaine tendance qui irait dans le sens d'un mal-développement.

De par la validation de ces hypothèses, nous avons répondu à notre problématique qui est de comprendre cette mutation et ces conséquences. Cependant, il serait intéressant d'approfondir principalement une question qui est l'inévitabilité de cette mutation. Il serait difficile de dire avec certitude ce que serait la réalité si elle était autre, cependant nous pouvons nous permettre quelques spéculations. Cette mutation était selon nous nécessaire, cependant la forme qu'elle a prise ne l'était pas forcément. En effet, il y a eu un rapport de force important entre les volontés locales de protections des petites et moyennes unités de production et celles nationales d'imposer un modèle unique de modernisation des pratiques

agricoles. Si l'Etat n'avait pas œuvré si fortement pour la mise en place de ce modèle, les initiatives individuelles qui se mettaient en place à l'échelle locale auraient peut-être véhiculé un autre système.

Ce travail ne reste cependant qu'une vision non-exhaustive de la réalité. Il nécessiterait un approfondissement sur les mécanismes au niveau local de cette mutation. Cependant, ce travail permet la mise en exergue des zones d'ombre qui pourront être approfondies dans une recherche ultérieure : tel qu'une recherche sur les origines du métayage, ou un travail comparatif sur les mutations agricoles dans deux contextes différents, voire même la perception de l'agriculteur au cœur des sociétés sujet qui n'est pas anodin dans cette mutation, ou encore l'enseignement agricole qui a eu des visées internationales.

Au-delà de ce sujet, cette étude nous fait prendre conscience des conséquences des traités économiques internationaux qui se mettent petit à petit en place. Pour ne prendre qu'un exemple, le nouveau traité transatlantique nous questionne sur les conséquences que cela aura sur le monde agricole déjà affaibli. Ce sujet est vaste mais d'une réelle importance car ce sont des décisions politiques qui risquent de changer les trajectoires de vie d'un grand nombre de la population. Nous voudrions conclure par une simple question : Quel avenir voulons-nous pour notre agriculture ?

Bibliographie

Ouvrages généraux

Balandier, G. *Anthropologie politique*. Paris: PUF, 2013.

Bret, B. *Le Tiers-monde: croissance, développement, inégalités*. Paris: Ellipses, 2006.

Burguiere A. (dir.), « *Anthropologie historique* », *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 54 et 59.

Copans, J, Singly, F de. *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris: A. Colin, 2011.

Kilani, M. *Anthropologie : Du local au global*. Paris: Armand Colin, 2009.

Gervais-lambony P, *territoires et politique : une approche géographique, cultures politiques*, Daniel Cefai [dir], presses universitaires de France, 2002, 10p

Le Moigne, JL, et Morin E, éd. *Intelligence de la complexité: épistémologie et pragmatique: colloque de Cerisy*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, 2007.

Lévi-Strauss, C. *Anthropologie structurale*. Paris: Pocket, 1985.

Lugan, JC. « *La définition des systèmes* ». *Que sais-je ?* 5^e éd., n° 2738 (1 juin 2009): 32-50.

Marx, K, et Rubel M. *Les Luites de classes en France*. Paris: Gallimard, 2002.

Mazoyer, M, et Roudart L. *Histoire des agricultures du monde: du néolithique à la crise contemporaine*. Paris: Éditions du Seuil, 2002.

Meyer, J. *Les capitalismes*. L'Historien 42. Paris: Presses universitaires de France, 1981.

Morin, Edgar. *La méthode*. Paris: Ed. du seuil, 2008.

Murdock, G. *Social structure*. Vol. xvii. Oxford, England: Macmillan, 1949.

Rivière, C. *Introduction à l'anthropologie*. Paris: Hachette, 2007.

Rousseau, *Émile*, Livre I, OC, t. IV., Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1969, p. 247-248.

Thématiques spéciales

Abbé Meyranx, *Grenade-sur-l'Adour, l'histoire d'une Bastide*, Editions Pyrémonde, 2008

Arvalis-Institut du végétal (France). *Maïs et développement durable une approche pluridisciplinaire à vocations culturelle, scientifique et pédagogique*. Paris: Arvalis-Institut du végétal, 2009.

Bossuat, G. *L'Europe occidentale à l'heure américaine: le Plan Marshall et l'unité européenne, 1945-1952*. Editions Complexe, 1992.

Braudel, F. *The Wheels of Commerce*. University of California Press, 1992.

Cohéo. *Communauté de communes du Pays Grenadois*, Schéma d'Aménagement et de développement durable du Pays Grenadois, 2011

Debatisse, M. *La révolution silencieuse ou Le combat des paysans*, Calmann-lévy, 1963

Gayon-molinié, C. *Cent Ans de Vie Ecclésiastique : Diocèse d'Aire et de Dax*, L'Eglise d'Aire et Dax au 20ème siècle, 1880-1987, 1987.

Lespiau, J. *Regards historiques sur les luttes paysannes landaises: pour la fin du métayage*. Mont-de-Marsan: C.G.A. Modef, 1995.

Mailhol, J. C. *Evaluation à l'échelle régionale des besoins en eau et du rendement des cultures selon la disponibilité en eau. Application au bassin Adour Garonne*, Cemagref. 1992.

Myotte, K. *La passion du maïs: une histoire de l'AGPM*. Paris (24 rue Bonaparte, 75006): Cliomédia, 1999.

Peignot, B, et Guivarc'h-Ortoli A. *Le statut du fermage*. France Agricole Editions, 2007.

Mémoires, Revues et Thèses

Anderson K et. Pohl Nielsen C, Cultures transgéniques et commerce international, *Economie internationale* 3/2001 (n° 87), p. 45-62.
URL : www.cairn.info/revue-economie-internationale-2001-3-page-45.htm.

Allaire, G. « Le modèle de développement agricole des années 1960 ». *Économie rurale* 184, n° 1 (1988): 171-181. doi:10.3406/ecoru.1988.3908.

Arnould, L. « Georges Balandier (Dir.), *~Sociologie des mutations~*, Paris, Éditions Anthropos, 1970 ». *L Homme et la société* 18, n° 1 (1970): 307-309.

Balibar E, et al. L'anthropologie philosophique et l'anthropologie historique en débat, *Rue Descartes* 3/2012 (n° 75), p. 81-101.
URL : www.cairn.info/revue-rue-descartes-2012-3-page-81.htm

Barbié, O. « Convergences entre économie et sociologie autour du concept de réseau social ». Mémoires, Thèses et HDR, Centre pour la communication scientifique directe, 2010. (Époque contemporaine). <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00612275>.

Beck, F, Léon C, et Guignard R. « Méthodologie d'enquête ». *Baromètre santé environnement 2007*, 7 juillet 2008, 43-55.

Benoit-cattin M. « L'agriculture familiale et son développement durable », *Économie rurale* [En ligne], 300 | Juillet-août 2007, mis en ligne le 12 novembre 2009, consulté le 18 décembre 2013. URL : <http://economierurale.revues.org/2279>

Bortoli, D, et Palu P. « Politiques et cultures de l'eau. Les dynamiques sociales locales et la gestion de l'eau », 2000. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00785707>.

Bret, B. « Définition concept » in *hypergéométrie*, 2004.

Bureau, JC. « L'ambition agricole européenne ». *Repères*, 1 mars 2007, 7-30.

Denis, B. « Gilles Allaire, Michel Blanc. —~ Politiques agricoles et paysanneries~ ». *Économie rurale* 152, n° 1 (1982): 75-76.

Descola P. « Par-delà la nature et la culture », *Le Débat* 2/2001 (n° 114), p. 86-101. URL : www.cairn.info/revue-le-debat-2001-2-page-86.htm. DOI : 10.3917/deba.114.0086

Desplat C. Économie et société rurales en Aquitaine aux XVIIe-XVIIIe siècles. In: *Histoire, économie et société*. 1999, 18e année, n°1. Terre et paysans. pp. 133-156. doi : 10.3406/hes.1999.2022

Duchemin E. « Agriculture urbaine : quelle définition ? une actualisation nécessaire ? » *AgriUrbain*, 14 décembre 2012. <http://agriurbain.hypotheses.org/2705>.

Dufal, B. « Faire de l'anthropologie historique du Moyen Âge aujourd'hui », Journée d'étude, *Calenda*, 22 novembre 2008.

Guichet JL « Rousseau : la nature, Dieu et le moi », *Dix-huitième siècle* 1/2013 (n° 45), p. 249-268. URL : www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2013-1-page-249.htm. DOI : 10.3917/dhs.045.0249.

Lafargue, J. « La mémoire enfouie. Sociologie de la protestation paysanne dans les Landes (XIXe-XXe siècles) ». *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n° 04 (1 janvier 1999). <http://ruralia.revues.org/86>.

Lerat, S. « Les pays de l'adour, structure agriare et économie agricole ». Thèses UPPA, 1963.

Maspetiol, R. « Les aménagements du cadre juridique ». *Économie rurale* 39, n° 1 (1959): 213-216. doi:10.3406/ecoru.1959.1663.

Mauss, M. "La cohésion sociale dans les sociétés polysegmentaires", *Bulletin de l'Institut français de sociologie*, 1931

Melin H, « le dualisme culture/nature à l'épreuve du paysage » Regard sur l'industrie comme un élément du paysage naturel, *Société*, 2013/3 n°109, p11-24. DOI : 10.3917/soc.109.0011

Méo, G, Sauvatre C, et Soufflet F. « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) ». *Géocarrefour: Revue de géographie de Lyon* 79, n° 2 (2004): 131-141.

Muller, P. « La politique agricole française: l'État et les organisations professionnelles ». *Économie rurale* 255, n° 1 (2000): 33-39. doi:10.3406/ecoru.2000.5153.

Olivier de Sardan, JP. « La politique du terrain ». *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 1 (1 octobre 1995): 71-109. doi:10.4000/enquete.263.

Sévérac, G. « Réflexions sur le métayage en France ». *Économie rurale* 48, n° 1 (1961): 3-25. doi:10.3406/ecoru.1961.1723.

Tavernier, Y. « Le Mouvement de coordination et de défense des exploitations agricoles familiales (M.O.D.E F.) ». *Revue française de science politique* 18, n° 3 (1968): 542-563. doi:10.3406/rfsp.1968.418521.

Thomas, F. L'introduction des hybrides en France, 1930-1070, *Colloque « l'amélioration des plantes, continuités et ruptures »*, Montpellier, Octobre 2002

Torre, A. « Un « tournant spatial » en histoire ? » *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 63e année, n° 5 (1 octobre 2008): 1127-1144.

Webographie

Chambre agriculture, Agricultures et territoires, [en ligne], consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.landes.chambagri.fr/productions-vegetales/mais-et-grandes-cultures.html>

Conseil général des Landes, Histoires sociales des landes aux XIX et XXème siècles, [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.histoiresocialesdeslandes.org>

FNSEA, [en ligne], consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.fnsea.fr/>

Food and Agriculture Organization, FAO STAT, [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur <http://faostat.fao.org/site/567/DesktopDefault.aspx?PageID=567#ancor>

La-définition.fr, l'orthographe pour tous, [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.la-definition.fr/>

Larousse, dictionnaire de français, [en ligne], consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>

Larousse, encyclopédie, [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/>

Legifrance, Le service public de la diffusion du droit, [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Lemondepolitique.fr, Libéralisme et Capitalisme [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur http://www.lemondepolitique.fr/culture/liberalisme_capitalisme.html

MODEF, Confédération syndicale Agricole des Exploitants Familiaux, [en ligne] consulté le 23/06/14, disponible sur <http://www.modef.fr/> .

Vidéographie

Document INA. *Congrès des CUMA dans les Landes*, 22 février 1982 URL : <http://www.ina.fr/video/BOC9206042967>

Document INA. *Cinquante ans de la loi fermage et métayage dans les Landes*, 11 avril 1996, URL : <http://www.ina.fr/video/BXC9604121310>

Document INA. *Le fermage, remède contre l'exode rural pour les jeunes agriculteurs*, 18 décembre 1995, URL : <http://www.ina.fr/video/BXC9512190116>

Document INA. *Congrès des métayers et fermiers*, 24 septembre 1989, URL : <http://www.ina.fr/video/BOC9507190208>

Document INA. *Récolte du maïs dans les Landes*, 11 octobre 1967, URL : <http://www.ina.fr/video/BOC9308310827/recolte-du-mais-dans-les-landes-video.html>

CUMA en Aquitaine, 2013. <http://vimeo.com/61047615>.

Licard S. *Papi s'en va-t-aux champs*, Tanoc productions

Licard S. *Leu part dou meste ou la révolte des métayers landais*, Tanoc productions

Licard S. *Rapha le gemmeur*, Tanoc productions

Annexes

Table des annexes

Annexe n°1 : Trois photos montrant le paysage des Pays Grenadois	116
Annexe n°2 : Carte des Pays Grenadois	118
Annexe n° 3 : le centre de Grenade-Sur-Adour.....	118
Annexe n°4 : Bail à colonage et métairie	119
Annexe n°5 : Présentation du Comice Agricole	120
Annexe 6 : Convention de Dax.....	121
Annexe n°7 : Grande foire de Printemps vulgarisant le Maïs Hybride (Photo prise par Christelle Foulquier, Archives municipales de Bascons, 1954)	123
Annexe n°8 : Extrait de la loi d'orientation de la politique agricole de 1960	124
Annexe n°9 : La vache Limousine	125
Annexe n°10 : Le 2nd congrès du maïs	126
Annexe n°11 : Frise chronologique	130
Annexe n°12 : Métairie de Coujon, transformée en foyer de Coujon	131

Annexe n°1 : Trois photos montrant le paysage des Pays Grenadois, (photos prises par l'auteur, 2014)





Annexe n°2 : Carte des Pays Grenadois (image disponible sur le site :

<http://www.landes.gouv.fr/communaute-de-communes-du-pays-a1872.html>, consulté le 23/06/14)



Annexe n° 3 : le centre de Grenade-Sur-Adour (photo prise par l'auteur, 2014)



Annexe n°4 : Bail à colonage et métairie (Extrait des luttes paysannes landaises par Jean Lespiau)

Commune de SOUPROSSE (Landes)
Métairie de

CONDITIONS DE MÉTAYAGE

Le métayer doit au propriétaire chaque année :

- 1° Les deux cinquièmes des céréales et des haricots ;
- 2° Le tiers des pommes de terre ;
- 3° Les deux cinquièmes du produit de la vente du tabac ou des indemnités accordées par l'administration en cas de sinistre ;
- 4° La moitié du vin et des oies ;
- 5° La paille de froment nécessaire pour la nourriture et la litière des animaux du propriétaire, la quantité ne pouvant dépasser celle fournie par les deux cinquièmes des gerbes ;
- 6° Une somme fixée à 290 F pour le bétail ;
- 7° Un quartier de porc du poids minimum de 40 kilogrammes ;
- 8° Trois paires de chapons ;
- 9° Une paire de poulardes du poids minimum de deux kilogrammes ;
- 10° Une paire de canards ;
- 11° Une paire de dindons et une paire de pintades quand le métayer en élève ;
- 12° Quatre douzaines d'œufs.

CHARGES DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire loge le métayer, son bétail et ses récoltes ; il paie l'impôt des portes et fenêtres, l'assurance des bâtiments contre l'incendie, les réparations aux bâtiments quand elles ont été décidées par lui ; il fournit tout le sulfate pour la vigne, la moitié de

la chaux pour les terres ; il donne au métayer pour son chauffage la taille des arbres têtards placés dans les haies ou sur le terrain de la métairie.

Quand il veut renvoyer un métayer, il doit le prévenir au plus tard au premier de l'an pour la Saint-Martin suivante.

CHARGES DU MÉTAYER

Le métayer doit le transport des récoltes vendues par le propriétaire à Mugron ou Tartas, ou à une distance équivalente ; il met en sacs, pèse, charge et décharge ces récoltes pour la vente ; il fait toutes les récoltes à ses frais, ainsi que le battage du froment, du seigle et de l'avoine qui a lieu chez lui et doit la part du propriétaire rendue dans le grenier de....., la paille en meule sur l'aire ; il dépouille le maïs du propriétaire dans la grange de....., monte les épis au grenier, et fournit les hommes pour le battage, le pesage et la mise en sacs ; la dépouille lui appartient quand il a dépouillé lui-même ; il fait tout le vin au pressoir de....., où a lieu le partage et rentre la part du propriétaire au chai ; les dates de toutes ces opérations sont fixées après entente avec le régisseur ; le métayer fait tous les transports nécessités par les réparations, constructions, travaux de défense ou d'amélioration des terres de la métairie ; il fournit la paille de seigle nécessaire pour la réparation des toits de chaume ; il fournit toutes les semences, le matériel agricole et le bétail. Quand le propriétaire en a besoin, le métayer lui fournit gratuitement le nombre de journées d'hommes, voitures et bœufs indispensables, à condition que cela ne gêne pas l'exploitation de la métairie et que la nourriture des hommes soit assurée. Pour la lessive de....., chaque métairie fournit à tour de rôle une journée de femme qui est payée au prix habituel du pays.

Le métayer ne peut faire, même à ses frais, sur la métairie, aucun travail, aucune construction ni aucune modification aux bâtiments sans entente avec le propriétaire ; il ne peut faire de travaux en dehors de la métairie qu'autant que cela ne gêne pas l'exploitation. S'il veut quitter la métairie, il doit prévenir le propriétaire au plus tard au premier de l'an pour la Saint-Martin de l'année suivante.

DIVERS

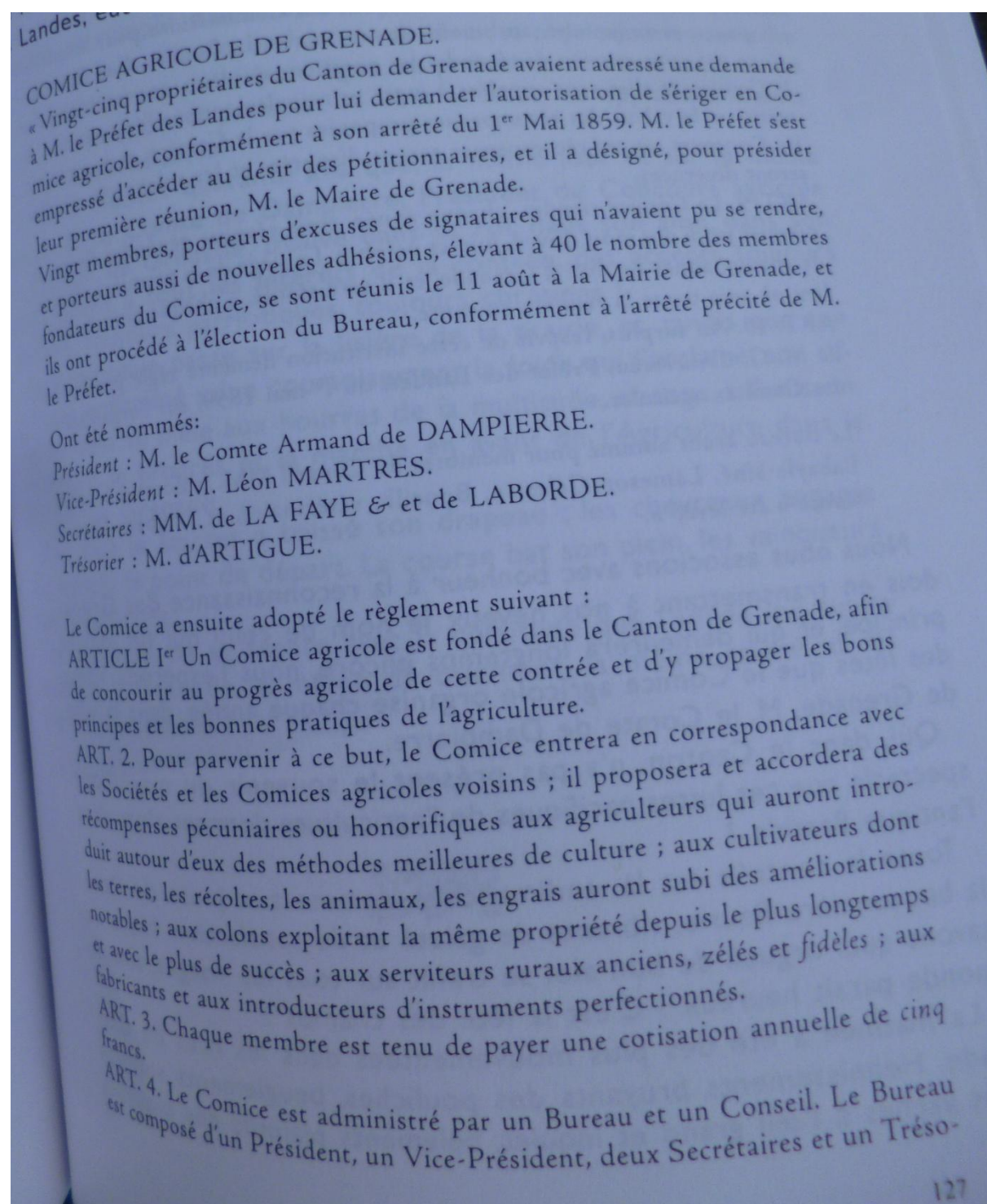
Il est défendu de chasser, de prendre de la terre dans les endroits plantés d'arbres, de couper des arbres ou d'écarter ceux de futaie, de gemmer des pins, de tenir des moutons ou des chèvres, de vendre de la paille, du fumier, du bois, du fourrage.

En cas de départ, le métayer doit laisser sur la métairie les 2/3 de la paille et du fourrage représentant la part du propriétaire.

Fait à le 17 août 1924.
Le Métayer,

Le Propriétaire,

Annexe n°5 : Présentation du Comice Agricole (Extrait de Grenade-sur-L'adour de L'abée Meyranx)



Commission Mixte des Propriétaires et des Métayers du Bas-Adour

En vue de mettre fin, par une réglementation des conditions de métayage, au conflit agraire du Bas-Adour, la Commission mixte composée de représentants des propriétaires et des métayers de 17 communes de cette région, réunie ce jour à la Sous-Préfecture de Dax, sous la présidence de M. BOURIENNE, Préfet des Landes, assisté de M. BRANCHER, Membre du Conseil Supérieur de l'Agriculture, et M. L'HOMMÉDÉ, Sous-Préfet de Dax, a arrêté les termes d'un accord dont le teneur suit :

Accord conclu entre les Propriétaires et les Métayers du Bas-Adour

Entre les soussignés :

MM. LÉGLISE, Conseiller général du canton de SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX ;
Docteur VIELLE, de Pey ;
LAFFITE, de Tosse ;
Réné d'AVEZAC DE CASTÉRA, d'Angoumé ;
BAYARD, de Saubrigues ;
BATHURT, de Bénesse-Maremne ;
LAMBLIN, maire de Saint-André-de-Seignanx,

délégués des propriétaires d'une part, et :

MM. DELEST, Conseiller général de Saint-Vincent-de-Tyrosse ;
NAGOUAS, métayer à Saubrigues ;
LARROUY, de Pey ;
SAUPIN, de Rivière ;
DEZÈS, de Saint-Martin-de-Seignanx ;
DICHARRY, de Tosse ;
DUHAU, de Sainte-Marie-de-Gosse

délégués des métayers, d'autre part, il a été convenu et arrêté ce qui suit, dans les communes de :

Saint-Martin-de-Seignanx, Biarrotte, Biaudos, Saint-Barthélémy, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Laurent, (Canton de Saint-Martin-de-Seignanx) ;

Bénesse-Maremne, Capbreton, Jossé, Orx, Saubion, Saint-Jean-de-Marsacq, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saubrigues, Saint-Martin-de-Hinx (Canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse) ;

Angresse, Tosse, Saint-Geours-de-Maremne, Sœurs, Seignosse, (Canton de Soustons) ;

Orist, Pey (Canton de Peyrehorade) ;

Rivière, Mées, Saubusse, Angoumé (Canton de Dax).

Les propriétaires et les métayers représentés à la Commission mixte seront tenus de se conformer aux dispositions ci-après :

ARTICLE PREMIER.

BAUX

Des baux écrits dans lesquels seront insérées les clauses du présent accord devront être substitués aux contrats verbaux et aux usages locaux qui font actuellement la loi des parties. Ces baux auront au minimum une durée de trois ans, à moins d'entente contraire entre les parties.

ARTICLE 2 PARTAGE DES RÉCOLTES CÉRÉALES

1) — **Partage des récoltes autres que les blés, avoines, orge et seigle.**
Le partage de ces récoltes sera fait avec la plus grande diligence d'après avec le propriétaire et le métayer, et sera fait avec la plus grande diligence.

2) — **Partage des blés, orge, avoine et seigle.**
Les récoltes seront partagées selon le cas de la récolte précédente. Toutefois, deux pailles seront données au métayer pour l'alimentation du bétail, et deux autres pour le propriétaire.

3) — **Quantité du partage.**
Le partage de toutes ces récoltes sera fait avec le propriétaire et le métayer, deux cinquièmes pour le propriétaire, et deux autres pour le métayer, et deux autres pour le propriétaire.

ARTICLE 3 BATTAGES

Les frais de battage seront proportionnels à la quantité du grain. Après avoir battu les deux parties, la paille pourra être donnée par le métayer, qui, dans ce cas, paiera tous les frais de battage.

ARTICLE 4 PARTAGE DES VINS

Les vins seront partagés dans les proportions suivantes : trois cinquièmes pour le métayer et deux cinquièmes pour le propriétaire. Les frais d'achat de raisins, soufre, et autres produits antierpiogamiques seront supportés par le propriétaire.

Le propriétaire aura fourni par le propriétaire et la mise en place sera faite par le métayer.

ARTICLE 5 FOURNITURE DES SEMENCES ET ENGRAIS CHIMIQUES

Les semences seront fournies par le propriétaire et le métayer proportionnellement aux partages. Les engrais chimiques, engrais après récolte, seront payés dans les mêmes conditions, ainsi que le transport.

ARTICLE 6 BÉTAIL

La totalité nécessaire à l'usage du bétail sera fournie après entente entre le propriétaire et le métayer, soit en nature par le propriétaire, soit en participation entre eux, et les bénéfices seront partagés au moment de la vente dans les conditions ci-après.
Trois cinquièmes pour le métayer et deux cinquièmes pour le propriétaire lorsque le capital sera fourni en nature par le propriétaire.
Dans le cas où le métayer participerait à la fourniture du capital, le propriétaire le dédommagerait à 5 % du montant de sa participation.
Les profits seront partagés entre les parties dans les mêmes proportions que les bénéfices.

Le bétail pourra être donné à son propriétaire en fin d'année, pourvu qu'il ne soit pas nécessaire de faire rentrer les bénéfices.
Les autres opérations, frais de vétérinaire, primes d'assurance bétail, etc., seront payés dans les mêmes proportions que celles des plus haut pour le partage des bénéfices.
Le métayer pourra disposer d'une partie de son bétail pour son usage personnel (épagne, chevaline, etc.).

actuel après entente avec le propriétaire sur le choix de l'époque. Le métayer pourra, sans limitation de temps, faire en ce cas, sans exception.
Ces dispositions ne valent pas les jurements précédents et les clauses d'usage, qui sont toujours dans le contrat.
Le métayer pourra tenir deux autres bœufs pour la consommation familiale de son bétail.
Le métayer pourra faire des travaux avec ou sans bétail, en dehors de la métairie, pourvu que les travaux de la métairie n'en souffrent pas. Mais le propriétaire pourra opposer à l'insubordination de cette autorisation.

ARTICLE 7 BASSE-COUR

Liberté de parcours pour la volaille. Le droit d'asile et les réserves sont supprimés et remplacés par une indemnité compensatoire de 20 à 100 francs après récolte, selon le propriétaire et le métayer, selon l'importance de la métairie, en capital ou nature ou en espèces.
Le métayer pourra élever, sans gêner le propriétaire, les porcs, les vaches et les moutons.
OIES ET DINDES. — Le métayer pourra élever pour la consommation familiale 10 oies et 10 dindes. Au-dessus de ce nombre, les oies et les dindes seront vendues au propriétaire.
POULES. — Le métayer aura le droit d'élever des poules pour son usage dans les limites ci-dessus.

Deux porcs pour la consommation familiale et une tête pour la reproduction.
Ou encore deux porcs pour l'alimentation et un porc pour le commerce.
Au-dessus de ces chiffres, les porcs seront vendus au propriétaire.
La liberté des champs sera assurée aux porcs après récolte de la récolte des céréales jusqu'à l'époque où ils pourraient causer des dégâts dans les semailles.
Les porcs devront être vendus dans les trois mois de leur naissance.

ARTICLE 8 GARDIENNAGE DES VACHES

Le gardiennage des vaches du propriétaire devra être rémunéré.

ARTICLE 9 JARDINS ET VERGERS

Les produits des jardins seront la propriété des métayers. Pour les arbres plantés en vergers, liges ou avoués, leurs fruits seront partagés dans la même proportion que les récoltes.

ARTICLE 10 RÉSINE

Le gemmage sera effectué sur les indications du propriétaire. En conséquence, le métayer ne pourra entreprendre le gemmage de pins autres que ceux désignés ou marqués par les soins du propriétaire. Il devra, en outre, assurer le gemmage des pins conifères par le propriétaire de préférence à ceux qui lui seraient cédés par d'autres.
Le produit de la vente de la résine sera partagé par moitié entre le propriétaire et le métayer résinant. Le transport à l'endroit désigné par le propriétaire sera à la charge du métayer et les frais de vaiselle à la charge du propriétaire.

ARTICLE 11 CHAUFFAGE

Le propriétaire fournira comme bois de chauffage le bois des bardeaux qui clôturent les champs, celui des haies qui clôturent les prairies plus les branches mortes des pignons ou les saules, ceux qui coupent la litière, ainsi que les pins d'occlusage qui font abriter le propriétaire et qui sont pas une valeur marchande, le tout après entente avec le métayer et le propriétaire, qui s'aura à fournir que du bois périssable.

Annexe n°7 : Grande foire de Printemps vulgarisant le Maïs Hybride (Photo prise par Christelle Foulquier, Archives municipales de Bascons, 1954)



Annexe n°8 : Extrait de la loi d'orientation de la politique agricole de 1960
(Légifrance)

Article 2

- Modifié par [Décret 66-906 1966-12-08 art. 1 JORF 9 décembre 1966](#)

La politique agricole doit assurer aux agriculteurs les moyens indispensables pour atteindre les buts définis à l'article premier ci-dessus.

Elle a pour objet :

1° D'accroître la productivité agricole en développant et en vulgarisant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production en fonction des besoins et de l'emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'oeuvre, et en déterminant de justes prix ;

2° D'améliorer les débouchés intérieurs et extérieurs et les prix agricoles à la production par une action sur les conditions de commercialisation et de transformation des produits et par un développement des débouchés des matières premières agricoles destinées à l'industrie, en leur attribuant, d'une part, une protection suffisante contre les concurrences anormales et, d'autre part, une priorité d'emploi par les industries utilisatrices ;

3° D'assurer la conservation et l'amélioration du patrimoine foncier non bâti et bâti, ainsi que la modernisation de ce dernier ;

4° D'assurer au travail des exploitants et des salariés agricoles, aux responsabilités de direction, au capital d'exploitation et au capital foncier une rémunération équivalente à celle dont ils pourraient bénéficier dans d'autres secteurs d'activité ;

5° De permettre aux exploitants et aux salariés agricoles d'assurer d'une façon efficace leur protection sociale ;

6° D'orienter et d'encourager les productions les plus conformes aux possibilités de chaque région ;

7° De promouvoir et favoriser une structure d'exploitation de type familial, susceptible d'utiliser au mieux les méthodes techniques modernes de production et de permettre le plein emploi du travail et du capital d'exploitation.

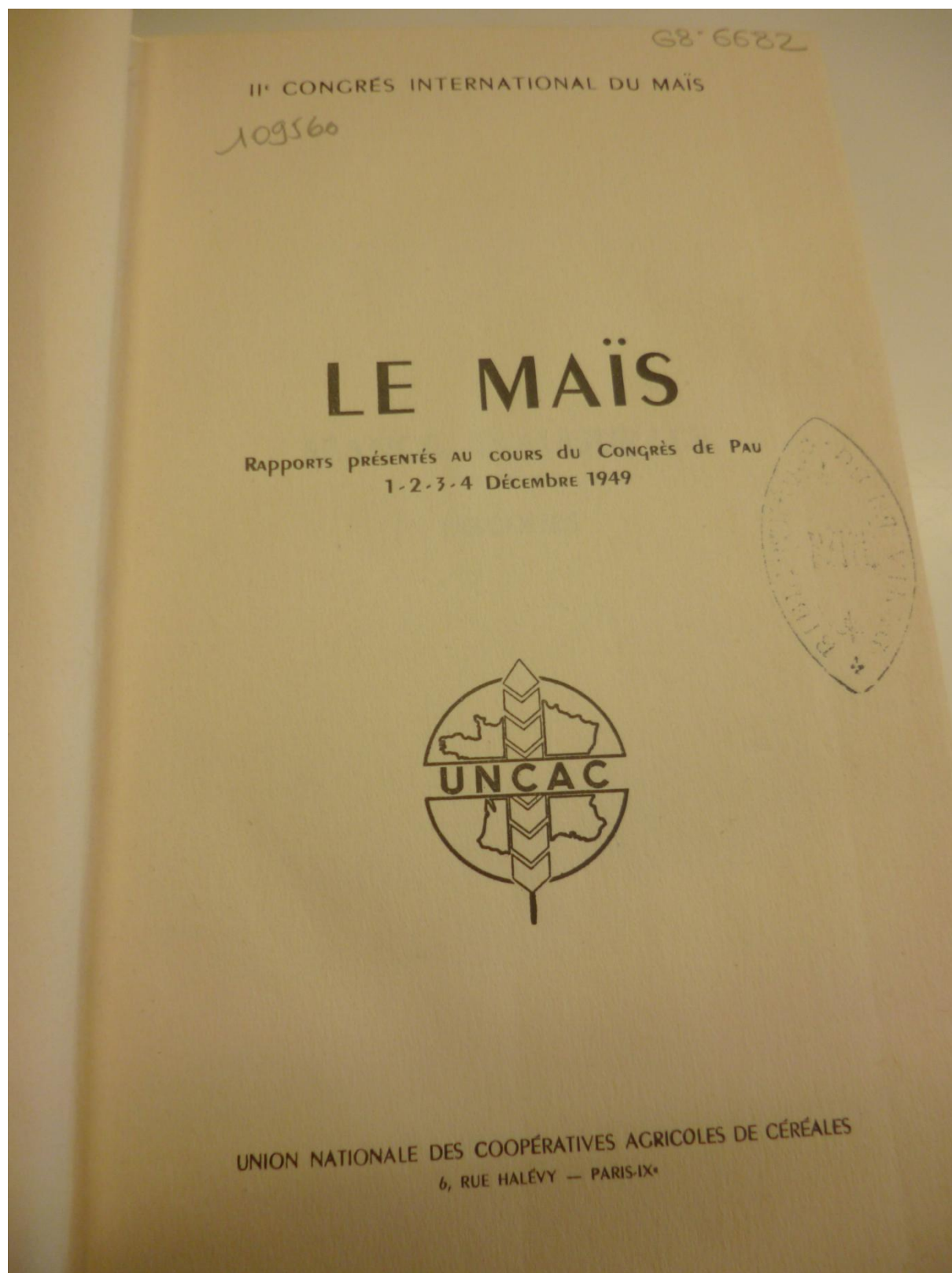
Cette politique sera mise en oeuvre avec la collaboration des organisations professionnelles agricoles.

Pour toutes les consultations de la profession agricole prévues dans la loi d'orientation agricole, le Gouvernement devra consulter notamment les chambres d'agriculture et l'assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Annexe n°9 : La vache Limousine (photo prise par l'auteur, 2014)



Annexe n°10 : Le 2nd congrès du maïs (Archives patrimoniales de Pau)



DISCOURS D'OUVERTURE PAR M. BOUCHARD

Président de l'U. N. C. A. C.

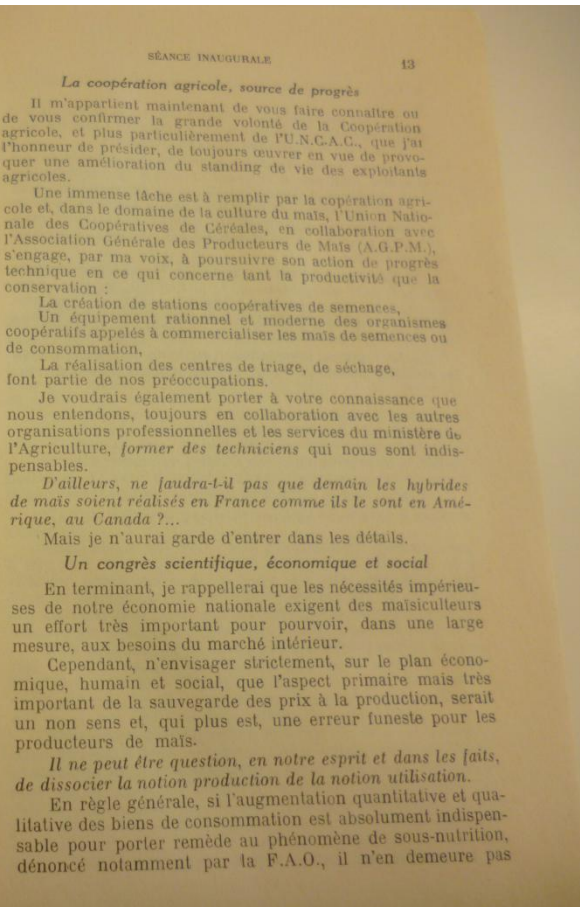
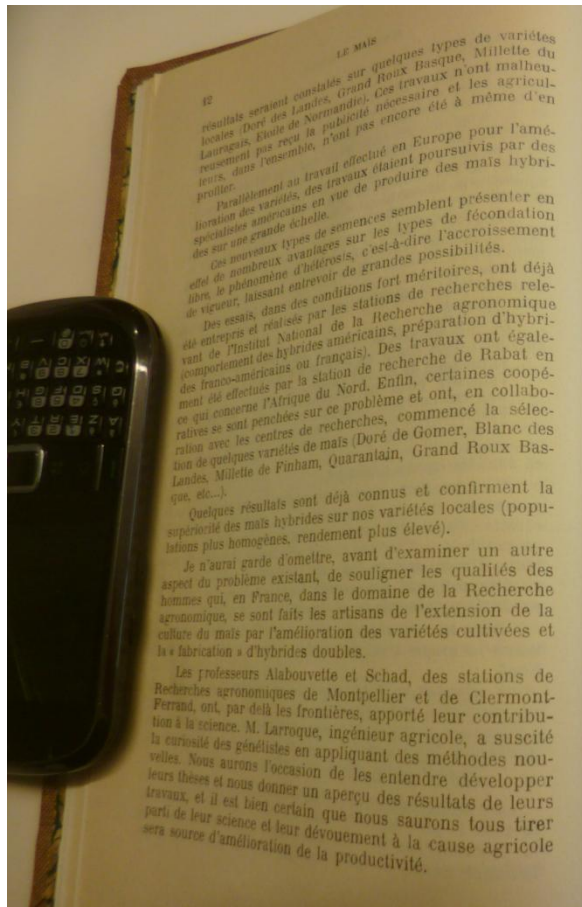
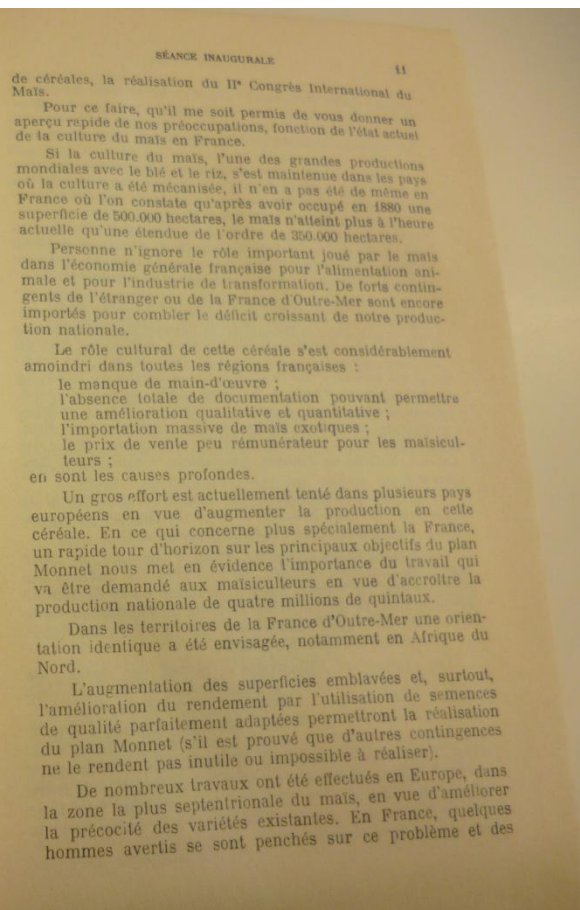
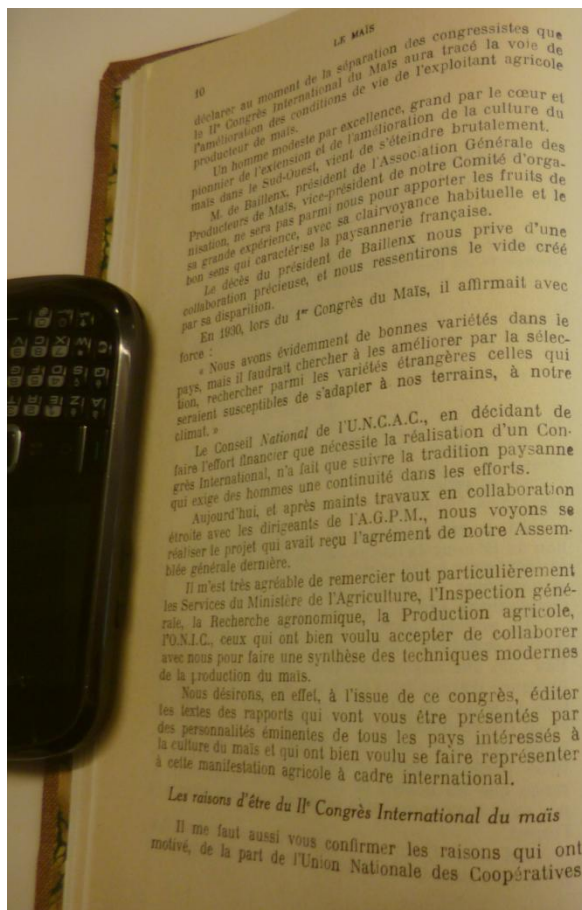
Monsieur le Représentant du Ministre de l'Agriculture,
Messieurs les Représentants du Canada,
de l'Espagne,
des Etats-Unis d'Amérique,
de la Grèce,
de la Hollande,
de l'Italie,
du Portugal,
de la Suisse,
de la Yougoslavie,

Messieurs les Représentants des Services techniques et
économiques du Ministère de l'Agriculture,
Messieurs les Représentants des Organisations profession-
nelles agricoles,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand honneur, au nom du Comité d'Organisation du II^e Congrès International du Maïs, de vous souhaiter la bienvenue à Pau et de vous remercier d'avoir répondu, si nombreux, à l'initiative prise par l'Union Nationale des Coopératives Agricoles de Céréales (U.N.C.A.C.).

La présence parmi nous d'éminentes personnalités du monde scientifique nous assure *a priori* que le Congrès de Pau sera une magnifique réussite sur le plan technique. La présence d'agriculteurs praticiens, d'une importante délégation de jeunes de la Confédération Générale de l'Agriculture et de représentants de la Fédération Nationale des Techniciens, cadres et employés de l'Agriculture et des Organisations professionnelles agricoles, nous donne aussi l'assurance que les notions de productivité et de rentabilité de nos exploitations agricoles seront constamment présentes à l'esprit.

Cet objectif, qui est la raison d'être de ce présent Congrès, sera ainsi atteint et nous pourrons, j'en suis persuadé,



moins que l'utilisation, la consommation doit également être assurée.

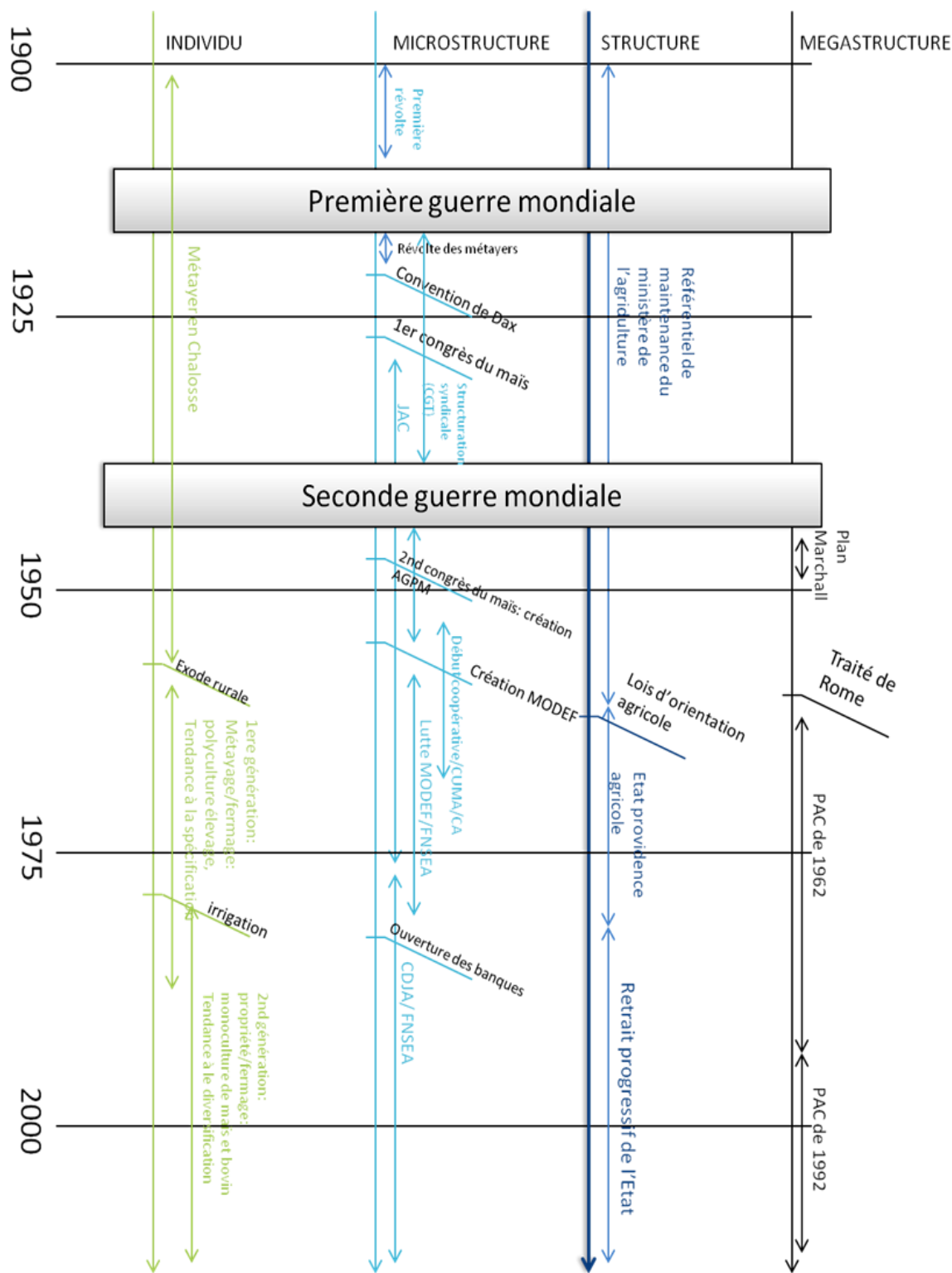
Et c'est pourquoi nous sommes persuadés qu'aucun système économique n'est viable s'il n'existe un *équilibre harmonieux entre la production et la consommation*.

Je vous invite, Messieurs, à bien vouloir considérer que cette idée maîtresse a toujours présidé à la détermination d'une politique d'orientation de notre Organisation. Ceci doit vous expliquer pourquoi nous avons *désiré faire de ce congrès non pas seulement un congrès scientifique, mais aussi un congrès où les questions économiques et sociales ont leur place*.

Je laisse maintenant la parole aux rapporteurs désignés par le Comité d'organisation, et je tiendrai, en votre nom, à tous, à les remercier tout particulièrement, en étant persuadé par avance que vous apprécierez à leur juste valeur les études fort documentées qui vont vous être présentées.

Le II^e Congrès International du Maïs se présente sous les meilleurs auspices. Vous serez les artisans de son succès.

Annexe n°11 : Frise chronologique (réalisée par l’auteur, 2014)



Annexe n°12 : Métairie de Coujon, transformée en foyer de Coujon (photo prise par l'auteur, 2014)

